

Ministère
de l'Éducation
et de l'Enseignement
supérieur

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

**RÉPONSES À LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

VOLET LOISIR ET SPORT

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE VOLET LOISIR ET SPORT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (VOLET LOISIR ET SPORT)

Programmes et investissements

1. Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2019. Préciser :
 - a) les objectifs, critères d'admissibilité, réalisations en 2018-2019;
 - b) les budgets respectifs en 2018-2019 et ceux prévus en 2019-2020;
 - c) le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
 - d) le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.
2. Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020.
3. Sommaire et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :
 - a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
 - b) Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
 - c) Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;
 - d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
 - e) Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;
 - f) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
 - g) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
 - h) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
 - i) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
4. Montant des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.
5. Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes pour l'année financière 2018-2019 :
 - a) Programme de soutien aux événements sportifs;
 - b) Programme équipe Québec;
 - c) Centre national multisport-Montréal;
 - d) Institut national du sport du Québec;
 - e) Fédération québécoise du sport étudiant;
 - f) Corporation Sports-Québec;
 - g) les bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

6. La liste des projets déposés dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives depuis le 18 octobre 2018. La liste des projets acceptés, refusés et en attente d'une décision depuis le 18 octobre 2018. Veuillez indiquer, pour chaque projet, l'aide financière demandée et la somme octroyée.
7. État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour 2018-2019 et 2019-2020.
8. État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour 2018-2019 et 2019-2020.
9. Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme La culture du sport à l'école secondaire publique, élaborée pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020.
10. Financement accordé aux établissements scolaires dans le cadre du programme Sports-études. Ventilation par programme et par établissement.
11. Concernant la mise en œuvre du nouvel outil d'intervention pour faire face aux comportements inacceptables dans le milieu du hockey mineur :
 - a) liste des consultations effectuées;
 - b) appels d'offres;
 - c) rencontres;
 - d) coûts pour le déploiement.
12. Liste des communications et échanges avec la LNAH et toutes les fédérations sportives concernant les propos haineux dans le sport depuis le 18 octobre 2019.
13. Liste des fédérations sportives reconnues par le ministère ainsi que leur financement pour 2018-2019 et prévisions 2019-2020.
14. Concernant la suspension de la reconnaissance de la Fédération de lutte olympique :
 - a) détails;
 - b) rapports;
 - c) analyses.
15. Indiquer, pour 2018-2019, le nombre et la liste des demandes de reconnaissance par des fédérations sportives et indiquer si ce sont des nouvelles fédérations ou si c'est une demande qui a été faite à la suite d'une suspension.
16. Indiquer, pour 2018-2019, le nombre et la liste des fédérations sportives qui sont sous enquête par le ministère quant à leur reconnaissance.
17. Indiquer, pour 2018-2019, le nombre et la liste des fédérations sportives qui ont vu leur financement diminuer et les raisons.
18. Évolution du financement des Jeux du Québec depuis les 5 dernières années.
19. Indiquer, pour 2018-2019 le nombre d'entraîneurs suspendus ou expulsés par les fédérations sportives qui sont financées par le gouvernement et les raisons des suspensions ou expulsions.

Politique nationale du loisir, du sport et de l'activité physique

20. État de situation, au 31 mars 2019, de la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires pour 2019-2020.

21. Liste des mesures, des programmes et des investissements en lien avec la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique *Au Québec on bouge*, ventilés par région et par mois en 2018-2019. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2019-2020.

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

22. Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2018-2019; prévisions pour 2019-2020.
23. Bilan du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique et prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020. Indiquer :
 - a) la liste des projets financés dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, en précisant, pour chacun : le montant de l'aide et la date d'octroi, le coût total, la nature du projet ou de l'événement, l'installation et la région concernée;
 - b) la liste des projets financés dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, en précisant, pour chacun : le montant de l'aide et la date d'octroi, le coût total, la nature du projet ou de l'événement et la région concernée.

Commotions cérébrales

24. Bilan de chaque mesure mise en place dans le cadre du Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives. Ventiler par :
 - a) mesures mises en place;
 - b) indicateurs et cibles atteintes;
 - c) sommes investies en 2018-2019 et celles prévues en 2019-2020.
25. Préciser l'étendue des sanctions sévères imposées aux personnes qui font des gestes dangereux ou violents. Préciser la liste des fédérations sportives visées par cette mesure.
26. Préciser l'état de situation, au 31 mars 2019, concernant l'approbation des règlements de sécurité des fédérations sportives par la ministre, comme le prévoit la *Loi sur la sécurité dans les sports*. Indiquer l'échéancier prévu pour la conformité de tous les sports (sports à risque et autres sports).
27. Présenter les résultats exhaustifs de la campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales à l'intention des parents. Indiquer le budget investi en 2018-2019 et celui prévu en 2019-2020.
28. Indiquer les mesures prises par le ministère pour faire respecter la directive incitant à retirer immédiatement du jeu ou de l'entraînement toute personne que l'on croie avoir subi une commotion cérébrale, à interdire le retour au jeu ou à l'entraînement la même journée même si les symptômes ont disparu, à ne pas laisser seule une personne que l'on croit avoir subi une commotion cérébrale, à informer le parent de tout incident laissant croire qu'une personne d'âge mineur pourrait avoir subi une commotion cérébrale.
29. Préciser les résultats 2018-2019 des travaux du groupe de concertation qui a pour mandat de favoriser le dialogue et la collaboration entre les divers secteurs d'intervention pour que puisse être élaboré un protocole de gestion des commotions cérébrales ainsi que les différents outils nécessaires à son utilisation. Indiquer :

- a) le nombre de rencontres tenues en 2018-2019;
 - b) les membres du comité présents aux rencontres (y compris les membres externes et observateurs);
 - c) les résultats des rencontres tenues.
30. Fournir la liste des organismes sportifs qui n'ont toujours pas de protocole de gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.
 31. Fournir le détail des critères nécessaires pour faire valider un protocole de gestion des commotions cérébrales dans les organismes sportifs.
 32. Fournir la liste des fédérations sportives qui ne se sont toujours pas dotées, au 31 mars 2019, d'une ressource responsable dans chaque équipe de la surveillance, de la détection et de la gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.
 33. Fournir la liste des établissements scolaires n'ayant toujours pas nommé, au 31 mars 2019, une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et, le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.
 34. Fournir le bilan du programme de formation à l'intention des ressources désignées pour prendre en charge la situation lorsque l'on croit qu'une personne a subi une commotion cérébrale. Indiquer :
 - a) les sommes investies par le ministère dans le programme en 2018-2019;
 - b) le nombre de formateurs et de formatrices du ministère en 2018-2019;
 - c) la compétence et les diplômes nécessaires pour octroyer la formation;
 - d) le nombre de formations données à l'intention des ressources en 2018-2019;
 - e) le type de ressources formées (organismes sportifs, établissements scolaires, etc.).

Saine alimentation et mode de vie actif

35. Indiquer les outils mis en place au 31 mars 2019 par le ministère pour soutenir diverses mesures visant à réduire la consommation de boissons sucrées chez les jeunes.
36. Mesures de prévention que le gouvernement entend prendre, incluant des mesures pour favoriser la pratique du sport, afin de lutter contre la malbouffe, la sédentarité, le tabagisme et les infections transmises sexuellement afin de réduire la prévalence des maladies chroniques et d'améliorer les habitudes de vie. Sommes prévues à cet effet en 2018-2019 et en 2019-2020.
37. Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2019 par le ministère pour développer les compétences alimentaires et culinaires des jeunes à l'école en vue d'accroître leur autonomie face aux mets préparés et à la restauration
38. Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2018 par le ministère pour soutenir davantage les politiques alimentaires scolaires, du primaire à l'université.
39. Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2018 par le ministère pour maximiser les occasions pour les jeunes d'être actifs au quotidien et d'adopter un mode de vie physiquement actif de façon durable.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2019. Préciser :

- a) les objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2018-2019;
- b) les budgets respectifs en 2018-2019 et ceux prévus en 2019-2020;
- c) le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
- d) le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.

RÉPONSE**Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV****a) Objectif**

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- d'assurer la pérennité, la fonctionnalité et la qualité des installations existantes ainsi que leur conformité avec les normes;
- de mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air;
- de participer à l'enrichissement du parc d'installations sportives, récréatives et de plein air.

Critères d'admissibilité

Le projet soumis à la suite d'un appel de projets sera évalué en fonction des critères d'admissibilité suivants :

- 13.1. Le demandeur doit être un organisme admissible;
- 13.2. L'installation et les travaux doivent être admissibles;
- 13.3. Le demandeur doit soumettre tous les documents requis pour la présentation d'une demande;
- 13.4. L'aide demandée ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars;
- 13.5. Le cumul de l'aide gouvernementale doit être inférieur ou égal à 50 % du coût total du projet (75 % pour l'Administration régionale Kativik, les villages nordiques, les commissions scolaires et les cégeps).

Réalisations

- Voir Annexe 1.

b) Budget

- Enveloppe de 150 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au Programme à ce jour).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2018-2019 :

Nombre de demandes reçues	730
Nombre de projets refusés	502
Nombre de projets autorisés	130

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 1.

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- financer le remplacement ou la modification d'un tel système pour répondre au Protocole de Montréal visant la réduction et l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone d'ici 2020;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des arénas et des centres de curling existants ainsi que leur mise aux normes;
- favoriser l'engagement de l'ensemble de la population dans un mode de vie sain et physiquement actif;
- contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de lutte contre les changements climatiques.

Critères d'admissibilité

- Description
 - Le programme comporte les deux volets suivants :
 - Volet 1 - La modification ou le remplacement d'un système de réfrigération dans un aréna ou un centre de curling;
 - Volet 2 - La mise aux normes et la rénovation d'un aréna ou d'un centre de curling lorsque celui-ci exige des travaux de nature urgente et requis pour assurer la santé ou la sécurité des utilisateurs, ou l'intégrité du bâtiment, et ce, sous réserve de l'admissibilité du projet au volet 1.
- Organismes admissibles
 - Seuls les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL sont admissibles au Programme. Ils doivent être propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Le demandeur doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l'exploitation et le maintien en bon état de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de services destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.
- Installations admissibles
 - Pour être admissible, une installation doit être munie d'au moins un système de réfrigération servant au refroidissement de la surface glacée et fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22.
- Travaux admissibles
 - Volet 1 :
 - l'acquisition, ainsi que les travaux ayant trait à l'installation ou à la conversion d'un système de réfrigération et de récupération de chaleur ou inhérents à la salle mécanique;
 - lorsqu'ils sont relatifs au système de réfrigération, les travaux permettant de modifier ou remplacer le système dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur en recourant à l'un des réfrigérants suivants :
 - l'ammoniac;
 - le dioxyde de carbone (CO₂);
 - un réfrigérant synthétique de nouvelle génération ayant un potentiel de réchauffement global de moins de 700.
 - Volet 2 :
 - les travaux admissibles de mises aux normes ou de rénovations doivent être :
 - essentiels à la poursuite des opérations de l'installation;
 - de nature urgente et requis pour assurer la santé ou la sécurité des utilisateurs, ou l'intégrité du bâtiment.
- Travaux non admissibles
 - Tous travaux de reconstruction ou de nouvelle construction;
 - Tous travaux similaires à ceux prévus dans le cadre du projet et ayant fait l'objet d'une contribution financière d'un ministère ou d'un organisme public au cours des dix (10) années précédant le dépôt d'une demande dans le cadre du programme concerné.

Réalisations

- Voir Annexe 2.

b) Budget

- Enveloppe de 110 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au programme).

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2018-2019 :

Nombre de demandes reçues	17
Nombre de projets refusés	5
Nombre de projets autorisés	40

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

- Voir Annexe 2.

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux**a) Objectif**

Le programme a pour objectif la présentation d'événements sportifs internationaux qui :

- font la promotion du sport auprès de la population, notamment auprès des jeunes;
- valorisent et enrichissent l'expertise sportive québécoise;
- mettent en valeur les installations sportives et récréatives du Québec;
- permettent aux athlètes québécois de rayonner sur leur territoire;
- améliorent l'encadrement de l'élite sportive.

Critères d'admissibilité

- Clientèle
 - Le demandeur doit être une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère.
- Compétitions sportives admissibles
 - Le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux vise les compétitions sportives de haut niveau qui regroupent les meilleurs athlètes internationaux des disciplines concernées. Ces événements doivent être :
 - un championnat du monde (senior et junior);
 - une coupe du monde ou l'équivalent (senior et junior);
 - un championnat panaméricain ou du Commonwealth (senior et junior);
 - des qualifications de zone panaméricaine;
 - un événement d'un circuit de la fédération internationale qui regroupe l'élite mondiale (senior et junior);
 - des compétitions sportives internationales sur invitation autorisées par le ministre.
 - Les événements et les demandes doivent respecter les critères d'admissibilité suivants :
 - la compétition doit présenter un nombre minimal de six pays participants, incluant le Canada, sauf dans le cas où son format ne lui permet pas d'atteindre ce critère;
 - un minimum de 30 % des athlètes participants doit venir de l'extérieur du Canada;
 - le détenteur des droits de la compétition doit faire partie de la structure verticale reconnue par le Ministère;
 - la discipline sportive doit être régie par une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère;
 - les équipes qui participent à une compétition sportive par équipe doivent être des équipes nationales;
 - les athlètes participants doivent faire partie de l'élite mondiale dans leur catégorie d'âge;
 - le demandeur doit faire la démonstration probante de son incapacité à financer l'événement par la commandite, la vente de billets, les droits de télévision et les autres sources d'autofinancement.

Réalisations

- Voir Annexe 3.

b) Budget

- Enveloppe de 4 000 000 \$ en 2018-2019.

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2018-2019 :

Nombre de demandes reçues	31
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés	18*

* : 18 demandes acceptées et 13 demandes en traitement.

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 3.

Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)

a) Finalité

Offrir un soutien financier aux ONL qui sont reconnus par le Ministère en vertu du Programme de reconnaissance des organismes nationaux de loisir (PRONL) et qui contribuent, par leur mission et leurs actions, au développement et à l'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir de la population québécoise dans une perspective de développement durable.

b) Objectifs

- Volet soutien à la mission

Apporter un soutien financier aux ONL reconnus comme chefs de file dans leur champ d'intervention en loisir pour la réalisation de leur mission et de leurs actions.

- Volet soutien aux projets de plein air

Soutenir les ONL dans la réalisation d'un projet de plein air d'envergure provinciale qui favorise l'accessibilité, la promotion ou la qualité de l'expérience pour la population québécoise.

- Volet soutien en entente de services

Apporter un soutien financier à un ONL pour la réalisation d'une responsabilité particulière en matière de loisir.

c) Critères de reconnaissance (PRONL)

1. Être un organisme d'action communautaire en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, soit :
 - 1.1 Être un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies¹;
 - 1.2 Entretenir une vie associative et démocratique;
 - 1.3 Être enraciné dans la communauté;
 - 1.4 Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
2. Être un organisme d'utilité publique qui poursuit une mission d'intérêt général en loisir (propre à la collectivité et qui transcende celui de ses membres) qui, soit :
 - a) couvre un ou plusieurs des secteurs suivants : loisir actif, culturel, motorisé, de plein air, scientifique, socioéducatif ou touristique;
 - b) développe un champ d'intervention en loisir spécialisé, pour une clientèle qui présente des besoins particuliers et qui est susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée dans un ou plusieurs de ces secteurs;
 - c) fait de la défense collective des droits dans un ou plusieurs secteurs du loisir ou pour une clientèle.
3. Être considéré par le gouvernement du Québec comme le chef de file d'un champ d'intervention en loisir en le démontrant par :
 - 3.1 La mobilisation, le regroupement et la représentation, sur une base continue, d'un effectif affilié d'au moins 1 000 membres individuels ou de neuf membres collectifs qui regroupent un minimum de 1 000 personnes (membres ou adhérents), et ce, sur le territoire québécois.

Note : Dans le respect de l'esprit de la Loi sur la sécurité dans les sports et pour veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes, un ONL qui n'atteint pas le nombre minimal de membres requis, mais qui possède un règlement de sécurité approuvé par le Ministère, pourrait, nonobstant la norme 3.1, être considéré comme chef de file de son champ d'intervention. L'organisme national de loisir doit faire approuver son règlement de sécurité par le ministre responsable de l'application de la Loi. Cette procédure doit être effectuée selon les prescriptions du

1. Les organismes constitués en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes sont admissibles s'ils exercent la majorité de leurs activités au Québec. Les organismes actifs sur le plan international doivent avoir leur siège social au Québec et y tenir les réunions de leurs administrateurs de même que leur assemblée annuelle. Ils peuvent être constitués en vertu de la loi québécoise ou canadienne.

Règlement sur les modalités d'une demande d'approbation ou de modification d'un règlement de sécurité. Une fois que le ministre a approuvé, avec ou sans modification, ce règlement de sécurité, il revient à l'organisme de veiller à ce que ses membres le respectent.

- 3.2 L'adoption de positions et la réalisation d'actions de portée provinciale à titre de leader, dans les axes d'intervention suivants :

L'accès au savoir :

- 3.2.1 L'élaboration et l'offre de programmes de formation et de perfectionnement aux intervenants et aux participants;
- 3.2.2 L'expérimentation, l'innovation et la recherche, notamment la surveillance des nouvelles tendances pour répondre aux besoins des pratiquants;
- 3.2.3 L'élaboration et le déploiement d'outils (de communication et de gestion) pour le milieu accessibles aux membres et à la population;
- 3.2.4 La promotion de son champ d'intervention en loisir, dans une perspective de pérennité et d'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir;
- 3.2.5 La concertation des acteurs du milieu.

La prévention de la santé et la gestion du risque :

- 3.2.6 L'établissement de standards en matière de sécurité, d'éthique et d'encadrement;
- 3.2.7 Le cas échéant, la mise en œuvre d'actions visant la qualité et la sécurité des aménagements ou l'accessibilité aux lieux de pratique.

La démocratie et l'engagement citoyen :

- 3.2.8 La reconnaissance, le soutien et la promotion du bénévolat.

- 4. Rayonner au-delà du cadre local et régional en assurant, à titre de leader, le déploiement de services à ses membres et à la population dans au moins 9 des 17 régions administratives du Québec².
- 5. Posséder un plan de développement pluriannuel approuvé par le conseil d'administration.
- 6. Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
- 7. Se conformer aux lois applicables et aux règlements édictés par le gouvernement du Québec.

d) Critères d'admissibilité (PAFONL)

- 1. Être un ONL reconnu par le PRONL et assurer, à titre de leader, la régie d'un champ d'intervention en loisir et contribuer de façon significative au développement de celui-ci en favorisant son accessibilité, la qualité de l'expérience et sa promotion dans une perspective de pérennité et d'augmentation du niveau de la pratique d'activités de loisir.
- 2. Être un organisme d'utilité publique qui poursuit une mission principale en loisir et offrir des activités dont la prédominance consiste à:
 - a) couvrir l'un des secteurs du loisir suivants : loisir actif, de plein air, socioéducatif ou touristique;
 - ou
 - b) développer un champ d'intervention en loisir spécialisé pour une clientèle qui présente des besoins particuliers et qui est susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée dans un ou plusieurs de ces secteurs.
- 3. Posséder et démontrer une capacité de régie dans un champ d'intervention en loisir propre à une activité de loisir ou à une clientèle qui présente des besoins particuliers et qui est susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée.

2. Le rayonnement des services à l'échelle nationale des organismes est déterminé par une représentativité suffisante d'activités en ce qui concerne la présence de membres collectifs ou individuels affiliés, de ressources humaines permanentes, de sites de pratique agréés, et de formations et d'événements tenus sous la régie de l'ONL dans les différentes régions du Québec.

4. Assurer la présence d'au moins une ressource humaine à temps plein, ou l'équivalent, à savoir deux personnes à mi-temps affectées à la direction générale de l'organisme ou au développement du champ d'intervention en loisir concerné.
5. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public ou de tout autre bailleur de fonds.
6. Offrir, depuis au moins trois ans, des services diversifiés qui, en tout état de cause, dépassent les intérêts de ses membres.
7. Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures liées au soutien à sa mission avec le gouvernement du Québec.
8. Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière du PAFONL dûment rempli au plus tard le 9 juin 2017

État de situation en 2018-2019

- 24 organismes ont reçu un soutien financier;
- le programme couvre la période 2017-2021.

b) Budget initial 2018-2019 : 3 411 911 \$

c) Informations sur les demandes

Volet « soutien à la mission »

Soutien à la mission	Demandes
Reçues (2017-2018)	24
Retenues (admissibles)	24
Refusées	0

Volet « soutien aux projets de plein air »

Soutien aux projets de plein air	Demandes
Reçues	19
Retenues	9
Refusées	10

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 1 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle

Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (PAFLPH)

a) Objectifs

- Contribuer à la réalisation des activités des instances régionales reconnues qui rendent des services et qui permettent la réalisation d'actions concertées favorables à l'amélioration du niveau de pratique d'activités de loisir des personnes handicapées dans une région administrative québécoise donnée.

Critères d'admissibilité

- 1) Être une Association régionale de loisir des personnes handicapées (ARLPH) ou l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS).
- 2) Poursuivre une mission d'intérêt général dans le domaine du loisir (intérêt propre à la collectivité qui transcende celui de ses membres).
- 3) Entretenir une vie associative et démocratique.
- 4) Avoir une immatriculation en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ).
- 5) Posséder une charte et des règlements généraux.
- 6) Posséder une assurance responsabilité civile et une assurance responsabilité pour les administrateurs valides que détiendrait un exploitant prudent exerçant des activités de nature similaire.
- 7) Rayonner au-delà du cadre local en assurant le déploiement de services aux personnes handicapées de sa région.
- 8) Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures avec le Gouvernement du Québec.
- 9) Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
- 10) Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière du PAFLPH dûment rempli au plus tard le 30 avril 2017.

Réalisations en 2018-2019

Les instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (IRLPH) sont d'importants partenaires en matière d'accessibilité, de qualité de l'expérience, de promotion et de concertation. Par l'entremise du PAFLPH, le Ministère les reconnaît comme chef de file dans la mise en place de services et d'actions concertées favorables à la pratique régulière de loisirs des personnes handicapées. À ce titre, elles s'assurent :

- d'offrir des services aux acteurs locaux et régionaux de loisir;
- de réaliser des actions visant à favoriser l'accessibilité au loisir des personnes handicapées en tenant compte des besoins des personnes et du profil organisationnel de sa région administrative

17 IRLPH ont reçu un soutien financier pour la réalisation de la mission loisir pour les personnes handicapées.

Mentionnons que le PAFLPH est désormais retiré du PAFURS afin de répondre de façon optimale aux enjeux touchant le loisir des personnes handicapées.

b) **Budget initial 2018-2019 :** 3 989 420 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas. Dans le respect des réalités régionales existantes, l'IRLPH est l'organisme qui a assuré la réalisation de la mission loisir des personnes handicapées au cours de la dernière année financière, à moins d'une autre entente entre les organisations (ce qui est le cas pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie).

d) Montant de la subvention

Les sommes proviennent de deux enveloppes distinctes :

- Mission loisir pour les personnes handicapées (2 050 920 \$);
- Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (1 938 500 \$).
- La réponse à cette question est fournie à l'annexe 2 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle

Programme d'assistance financière aux unités régionales de services (PAFURS)

a) Objectif

Améliorer le niveau de pratique d'activités physiques, de loisirs, de sports et de plein air de la population dans un cadre sain et sécuritaire en assurant un soutien financier aux URLS qui déploient des activités et des services à différents acteurs locaux, régionaux et nationaux, selon le paysage organisationnel particulier des régions administratives du Québec.

Critères d'admissibilité

Volet soutien aux activités et aux services

- 1- Pour obtenir une reconnaissance officielle du Ministère et se rendre admissible au programme, l'organisme doit être une URLS
- 2- Être un organisme à but non lucratif (OBNL) constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies.
- 3- Entretenir une vie associative et démocratique.
- 4- Avoir un conseil d'administration composé de représentants des secteurs du loisir, du sport, du plein air et de l'activité physique, et permettant une représentation significative de chacun des milieux.
- 5- Poursuivre une mission d'intérêt général dans le domaine du loisir, du sport, du plein air et de l'activité physique (intérêt propre à la collectivité qui transcende celui de ses membres).
- 6- S'engager à déposer au Ministère un plan d'action pluriannuel approuvé par le conseil d'administration.
- 7- Rayonner au-delà du cadre local en assurant le déploiement des services aux acteurs, aux intervenants et à la population de sa région.
- 8- Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
- 9- Avoir une immatriculation en vigueur au Registraire des entreprises du Québec (REQ).
- 10- Posséder une charte et des règlements généraux.
- 11- Posséder une assurance responsabilité civile et une assurance responsabilité pour les administrateurs valides que détiendrait un exploitant prudent exerçant des activités de nature similaire.
- 12- Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures conclues avec le Gouvernement du Québec.
- 13- Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière du PAFURS dûment rempli au plus tard le 17 novembre 2017.

Volet soutien aux projets interrégionaux de plein air

L'organisme doit respecter les critères suivants :

1. Être une URLS.
2. Agir à titre de leader désigné du projet³.
3. Fournir une mise de fonds⁴ minimale de 10 % pour la réalisation du projet.

Le projet doit :

1. Encourager la mise en place de mesures structurantes⁵ pour la pratique d'activités de plein air de qualité et sécuritaires, particulièrement pour les familles et les jeunes.
2. Couvrir au minimum deux régions administratives québécoises.
3. Permettre la mise en œuvre d'actions qui visent, en tout ou en partie :
 - l'accessibilité et l'harmonisation d'interventions nouvelles ou existantes dans le but d'optimiser l'offre d'activités de plein air;
 - la qualité de l'expérience (encadrement, sécurité et formation) par le développement d'habiletés et de compétences nécessaires à la pratique d'activités de plein air;
 - la valorisation ou la promotion du plaisir de bouger et du contact avec la nature;
 - la pérennité et la promotion des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air.

3. Décrit un organisme qui agit comme instigateur, maître d'œuvre ou régisseur, qui est le principal dirigeant d'une action, d'une intervention ou d'un projet et qui n'intervient pas seulement à titre de partenaire, de participant ou de consultant.

4. Un des partenaires de l'OBNL promoteur peut fournir cette mise de fonds. La contribution bénévole peut être considérée dans le montage financier du projet.

5. On entend par « mesures structurantes » les mesures ayant des effets favorables pour le champ d'intervention ou le territoire concerné, évalués par une augmentation ou un développement utiles aux intervenants ou à la population.

Réalisations en 2018-2019

Les URLS assument la liaison entre le niveau local et national, entre autres afin de maximiser l'impact de leurs interventions en termes d'efficacité sur le terrain. En région, chaque URLS, comme le Ministère, s'assure qu'une offre appréciable de services soit disponible dans toutes les communautés locales. Ces interventions des URLS sur leur territoire ont par ailleurs fait ressortir tout le potentiel de la concertation des municipalités urbaines et rurales, des établissements scolaires et des associations souvent bénévoles afin de bonifier l'offre de services à la population régionale. Enfin, les URLS disposent de deux leviers importants afin de soutenir le milieu régional et local : le programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR) et le programme de projets interrégionaux en plein air.

b) Budget initial 2018-2019 : 11 111 000 \$

Activités et services : 9 361 000 \$

Projets interrégionaux en plein air : 250 000 \$

PAFILR : 1 500 000 \$⁶

c) Informations sur les demandes

Volet Activités et services : ne s'applique pas

Volet soutien aux projets interrégionaux de plein air :

Nombre de projets reçus : 6

Nombre de projets retenus : 5

PAFILR :

Nombre de projets retenus : L'information ne sera disponible qu'en avril 2019.

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 3 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle.

6. Dont 286 000 \$ en provenance de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)

Finalité

Soutenir les activités des camps de vacances qui mettent en place des environnements favorables à la pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs pour les personnes en situation de pauvreté ou handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans une perspective de développement durable.

Objectifs

- **Volet soutien aux activités estivales**

Soutenir les camps de vacances québécois qui favorisent l'accessibilité financière de leurs services aux personnes en situation de pauvreté, handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières, dans le but d'augmenter leur participation à des activités physiques, des sports et des loisirs actifs qui les mettent en contact avec la nature pendant la période estivale.

- **Volet soutien à l'accompagnement des personnes handicapées**

Susciter la participation des personnes handicapées à des activités de loisirs en leur offrant un service d'accompagnement dans les camps de vacances québécois.

- **Volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité**

Soutenir financièrement les organismes souhaitant réaliser des projets structurants qui contribuent à la création d'environnements favorables à la pratique régulière d'activités physiques, de sports ou de loisirs dans les camps de vacances québécois.

Critères d'admissibilité spécifique au volet soutien aux activités estivales

1. Être un organisme d'action communautaire en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, soit :
 - 1.1 être un organisme à but non lucratif⁷;
 - 1.2 être enraciné dans la communauté;
 - 1.3 entretenir une vie associative et démocratique;
 - 1.4 être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.
2. Posséder, diriger ou gérer⁸, sur le territoire québécois, un camp de vacances équipé d'installations d'hébergement permanentes d'une capacité d'au moins 25 lits pour les usagers.
3. Poursuivre une mission principale dans les domaines du sport ou du loisir⁹.
4. Mettre en place des environnements favorables¹⁰ à l'augmentation de la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs actifs qui ont les résultats suivants :
 - 4.1 L'organisme favorise l'accessibilité à ses services et à ses installations pour les personnes en situation de pauvreté, handicapées ou qui éprouvent des difficultés ou des limitations particulières :
 - 4.1.1 en disposant et en mettant en application une politique de tarification qui prend en considération la situation socioéconomique des individus. À ce titre, appliquer un rabais minimal de 15 % pour chaque inscription effectuée par la clientèle visée sur le prix courant d'un séjour;
 - 4.1.2 en démontrant que la clientèle visée représente un minimum de 15 % du total de ses nuitées ou un minimum de 300 nuitées en période estivale;
 - 4.1.2 en élaborant une programmation diversifiée qui permet notamment la découverte, l'initiation et la pratique régulière d'une vaste gamme d'activités;

7. Les organismes constitués en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes sont admissibles s'ils exercent la majorité de leurs activités au Québec.

8. « Posséder, diriger ou gérer » suppose la présence d'un espace physique permanent, d'une direction générale à temps plein (plus de 30 heures par semaine) et de ressources humaines et matérielles sous la responsabilité directe de l'organisme.

9. Les organismes admissibles au programme doivent démontrer leur rattachement ministériel en faisant la preuve que leurs actions contribuent, dans le respect de leur autonomie, à la réalisation de la mission du Ministère, c'est-à-dire que la majorité de leurs interventions concernent le sport ou le loisir.

10. Les recommandations du Secteur loisir et sport du Ministère en cette matière figurent à l'annexe 5.

- 4.1.3 en rendant accessibles ses services à toutes les personnes intéressées (sans égard à leur revenu, à leur race, à leur sexe, à leur handicap, à leur orientation sexuelle, à leur région géographique ou à leur milieu ethnique ou culturel).
- 4.2 L'organisme contribue à la qualité de « l'expérience camp » :
 - 4.2.1 en favorisant l'embauche d'un personnel d'animation compétent, formé par des programmes éprouvés;
 - 4.2.2 en offrant des activités, des aménagements, des installations et des équipements adaptés à ses différentes clientèles.
- 5 Être un camp de vacances affilié à l'Association des camps du Québec (ACQ)¹¹ à savoir:
 - 5.1 être un camp de vacances certifié
ou
 - 5.2 être un camp de vacances associé qui s'engage dans une démarche de certification en vue d'obtenir une certification d'ici le 31 mars 2020.¹²
- 6 S'engager à respecter les douze critères d'agrément exigés par le Ministère, qui figurent à l'annexe 3¹³.
- 7 Réaliser de façon régulière des activités liées à sa mission depuis au moins trois ans.
- 8 Avoir organisé des séjours en camp de vacances (avec animation) pour un minimum de 30 jours pendant la période estivale de l'année précédant le dépôt de la demande.
- 9 Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport avant le 26 mai 2017¹⁴.
- 10 Avoir une immatriculation en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec.
- 11 Posséder une charte et des règlements généraux.
- 12 Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière dûment rempli au plus tard le 26 mai 2017.

Critères d'admissibilité spécifiques au volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées

1. Répondre à l'ensemble des critères d'admissibilité du volet Soutien aux activités estivales.
2. Présenter une demande qui ne vise que les services inclus pendant la période estivale de l'année en cours, en excluant les services de répit.
3. S'il ne s'agit pas d'une première demande, avoir rempli et remis au Ministère le rapport de reddition de comptes relatif à la dernière subvention reçue pour des services d'accompagnement.

11. Depuis le 1^{er} novembre 2016, l'Association des camps du Québec est le seul organisme national reconnu par le Gouvernement du Québec en matière de régie et de développement du secteur des camps sur le territoire québécois.

12. Les camps de vacances qui souhaitent demeurer admissibles pour le prochain cycle de ce programme devront obtenir le statut de camp de vacances certifié par l'ACQ avant le 1^{er} avril 2020.

13. Transmettre annuellement les preuves attestant le respect de ces critères à l'ACQ avant le 30 septembre de l'année en cours.

14. Avis et formulaire d'adhésion disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/avis-sur-lethique-en-loisir-et-en-sport-le-loisir-et-le-sport-en-valeur/

Critères d'admissibilité spécifiques au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité

4. Détenir l'un ou l'autre des statuts suivants délivrés par le Ministère :
 - camp de vacances subventionné;
 - organisme national de loisir;
 - fédération sportive québécoise;
 - unité régionale de services en matière de loisir, de sport, de plein air et d'activité physique.
5. Fournir une mise de fonds¹⁵ minimale de 20 % pour la réalisation du projet.
6. Soumettre un projet qui, conformément à l'objectif, permet notamment :
 - la découverte et l'initiation à des sports, des loisirs actifs et activités de plein air de qualité, éthiques et sécuritaires, en particulier pour les 5 à 17 ans;
 - le rapprochement avec la nature, en particulier pour les 5 à 17 ans;
 - le développement d'activités récréatives émergentes dans les camps de vacances;
 - l'amélioration de la qualité de « l'expérience camp » pour la population québécoise;
 - développement durable qui mise sur l'innovation pour le milieu des camps de vacances québécois;
 - la cohésion sociale des personnes des personnes, des groupes ou des communautés qui éprouvent des difficultés.
7. Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière pour le volet Soutien aux projets structurants dans les délais prescrits au moment de l'appel de projets pour l'année financière visée¹⁶.

Réalisations en 2018-2019

Note : Certaines données du programme n'étant pas disponibles au moment d'écrire ces lignes (limite au 31 mars 2019 pour compléter la reddition de comptes), quelques-unes reflètent les résultats de 2017-2018.

- 67 camps de vacances, trois unités régionales de loisir et de sport et un organisme national de loisir ont été subventionnés pour un total de 71 organismes.
- 18 113 personnes en situation de pauvreté ont été subventionnées par l'entremise des camps de vacances, dont 2 324 personnes handicapées ayant également bénéficié d'un accompagnateur. (2017).
- 122 529 nuitées ont été subventionnées pour les personnes en situation de pauvreté, dont 7 625 ayant bénéficié d'un accompagnement. (2017).
- 299 accompagnateurs pour les personnes handicapées ont été embauchés. (2017).
- Projets spéciaux :
 - Un montant total de 55 000 \$ versé au Gouvernement de la nation crie (25 000 \$), à Loisir et Sport Baie-James (25 000 \$), ainsi qu'à l'Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord (5 000 \$) afin que les trois communautés qui habitent respectivement ces territoires (Cris, Naskapis et Jamésiens) puissent faire vivre, en l'absence de camps de vacances, « l'expérience camp » à même leurs camps de jour et cela, dans plus d'une douzaine de localités éloignées. À noter que dans le cadre du Plan Nord, ces trois subventions sont doublées depuis 2016-2017.
 - Un montant de 16 866 \$ versé au Camp Amy Molson pour la réalisation du programme « Young roots farm ». Ce projet consiste à créer un jardin où les jeunes pourront jardiner, cuisiner, se connecter avec la nature et développer de saines habitudes de vie. Il est également planifié d'y accueillir de jeunes immigrants récemment arrivés au Québec.
 - Un montant de 20 000 \$ versé aux Camps Odyssée (Camp Trois-Saumons) pour la mise en place du projet Odyssée Aventures qui vise l'accessibilité au plein air pour des clientèles issues des milieux défavorisés par l'expédition, l'initiation et l'apprentissage de techniques reliées à la pratique d'activité de plein air.
 - Un montant de 50 000 \$ versé à l'Association des camps du Québec inc. pour la mise en œuvre d'un microprogramme de mise à niveau des sites de tir à l'arc dans les camps de vacances québécois.

15. Un des partenaires de l'organisme promoteur peut fournir cette mise de fonds. La contribution bénévole peut être considérée dans le montage financier du projet.

16. Selon les ressources financières disponibles, l'acceptation de projets en attente ou un second appel de projets pourrait être effectué au cours de l'année financière, à une nouvelle date limite déterminée par le Ministère.

- Un montant total de 31 250 \$ versé au Camp Portneuf en soutien au développement d'un programme adapté aux jeunes de 7 à 17 ans vivant avec un trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité et les troubles associés par le plein air, la nature et l'éducation.

b) **Budget initial 2018-2019 :** 4 517 700 \$

Des crédits additionnels de 500 000 \$ en provenance du plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé ont été ajoutés au Programme ayant pour objectif de contribuer à la pratique d'activités physiques ou de loisir pour des clientèles spécifiques ou des populations vulnérables.

Ces crédits supplémentaires ont été redistribués aux camps de vacances spécialisés pour les personnes handicapées, et ce, au prorata de l'aide financière accordée dans le cadre du PAFACV pour l'année financière 2017-2018.

En 2018-2019, le budget du PAFACV a également été bonifié d'une somme de 240 000 \$ pour le volet Soutien aux activités estivales dans le cadre de l'annonce du budget provincial de mars 2018 qui visait à offrir aux organismes d'action communautaire une compensation financière afin de contrer la hausse du salaire minimum. Cette enveloppe a été également répartie entre les camps de vacances ne bénéficiant pas de la mesure de la PGPS, au prorata des montants déjà versés au PAFACV, en respect des critères de répartition.

c) **Informations sur les demandes**

Volets	Demandes reçues	Demandes refusées	Demandes retenues
Soutien aux activités estivales	67	0	67
Soutien à l'accompagnement des personnes handicapées	23	0	23
Soutien aux projets structurants	18	11	7
Totaux	108	11	97

d) **Montant de la subvention**

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 4 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle

Programme d'assistance financière à la Fête nationale du Québec**a) Objectifs**

- Favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté des Québécoises et Québécois.
- Apporter un appui à l'implication des divers organismes dans l'organisation de la fête chez eux.

Critères d'admissibilité

- Les activités doivent se dérouler le 23 juin, à compter de 12 h, ou le 24 juin.
- La célébration doit être ouverte à toute la population et viser la participation du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens.
- L'organisme qui réalise un ou des projets doit présenter des prévisions budgétaires équilibrées.

Réalisations en 2018-2019

L'édition 2018 de la fête nationale du Québec a donné lieu à la réalisation d'environ 700 manifestations de nature locale les 23 et 24 juin 2018. Cette célébration a par ailleurs donné lieu à 3 manifestations à caractère national, respectivement dans les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, ainsi qu'à la tenue d'un défilé et de fêtes populaires à Montréal. Des fêtes régionales ont également eu lieu dans plusieurs villes d'importance réparties dans les différentes régions administratives du Québec.

b) Budget initial 2018-2019 : 4 984 000 \$**c) Informations sur les demandes**

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Mandataire	2018-2019
Mouvement national des Québécoises et des Québécois MNQ	4 040 000 \$
Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc.	944 000 \$
Total	4 984 000 \$

Programme d'assistance financière au Regroupement des organismes nationaux de loisir et de sport du Québec (RONLQ)

a) Objectifs

Soutenir financièrement le RONLQ pour qu'il puisse offrir des services professionnels, techniques et administratifs ainsi que l'hébergement des sièges sociaux aux organismes nationaux de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

La subvention à cet organisme est autorisée annuellement par décret.

Réalisations en 2018-2019

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le Ministère et le RONLQ ont été respectées.

b) Budget initial 2018-2019: 2 990 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b).

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b).

Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL)

a) Objectifs

Contribuer à la réalisation de la mission en loisir des CCL qui mettent en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière, dans une perspective de développement durable.

Critères d'admissibilité

1. Posséder, diriger ou gérer un centre communautaire de loisir sur le territoire québécois tel que le définit le programme. À ce titre, disposer d'un espace physique permanent, d'une direction générale à temps plein et de ressources humaines et matérielles sous la responsabilité directe de l'organisme.
2. Réaliser de façon régulière des activités liées à sa mission en loisir depuis au moins trois ans.
3. Être un organisme d'action communautaire autonome¹⁷ soit :
 - 1.1. Être un organisme à but non lucratif;
 - 1.2. Être enraciné dans la communauté;
 - 1.3. Entretenir une vie associative et démocratique;
 - 1.4. Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
 - 1.5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
 - 1.6. Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
 - 1.7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
 - 1.8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.
4. Mettre en place des environnements favorables à la pratique régulière de loisirs, libres ou organisés, ainsi qu'à l'action bénévole en cette matière et qui ont comme résultats :
 - a. de favoriser l'accessibilité aux loisirs à l'ensemble de la population en :
 - permettant l'accès physique, temporel, et socioéconomique à ses locaux, à ses services, à ses activités et à ses programmes;
 - offrant des services adaptés aux besoins et aux capacités physiques et socioéconomiques des personnes en situation de pauvreté ou d'handicap, des groupes ou des communautés qui éprouvent des limitations particulières;
 - offrant des activités de loisir sur une base annuelle continue qui cible au moins quatre des six groupes d'âge suivants : 0- 5 ans, 6-12 ans, 13-17 ans, 18-25 ans, 26-55 ans et 56 ans et plus;
 - animant leur milieu de vie et la vie de quartier de la population environnante par le loisir sur une base continue et annuelle. À ce titre, assurer la présence d'au moins une ressource humaine à temps plein affectée à l'animation ou l'équivalent, à savoir deux personnes à mi-temps;
 - mettant en place des mécanismes qui favorisent la participation citoyenne et le maintien d'une vie démocratique et associative saine.
 - b. de contribuer à la qualité de l'expérience de loisir en:
 - élaborant une programmation de loisirs qui permet notamment la découverte, l'initiation et la pratique régulière d'une variété d'activités;
 - mettant en place des conditions sécuritaires et éthiques dans la pratique des activités dans leurs milieux, notamment dans l'organisation des camps de jour (le cas échéant).
 - c. de soutenir et promouvoir le loisir et l'action bénévole en cette matière par :
 - la diffusion, à travers différents outils promotionnels, de l'information sur les différents services et activités offerts;
 - le recrutement, la rétention ou la reconnaissance de leurs bénévoles.
 - d. de favoriser la concertation et le partenariat avec les organismes de son milieu par :
 - la création de lieux d'échange pour le développement optimal de l'offre d'activités pour la population ou la mobilisation des forces locales autour d'enjeux en loisir.

17. Le respect de ce statut est effectué en vertu des balises de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.

5. Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport.
6. Avoir une immatriculation en vigueur auprès du Registraire des entreprises du Québec.
7. Posséder une charte et des règlements généraux.
8. Transmettre au Ministère le formulaire de demande d'assistance financière dûment rempli, accompagné de tous les documents mentionnés à l'annexe D, au plus tard le 1^{er} décembre 2017.

Réalisations en 2018-2019

Dans le cadre de l'édition 2018-2019 du PAFCCCL, 61 CCL ont été soutenus financièrement.

Note : Certaines données du programme n'étant pas disponibles au moment d'écrire ces lignes (limite au 31 mars 2019 pour compléter la reddition de comptes), quelques-unes reflètent les résultats de 2017-2018

- Le volume de fréquentation s'élève à 313 191 inscriptions pour un total de 4 920 687 présences;
- 6 227 employés rémunérés ont réalisé 2 052 269 heures dans les CCL;
- 784 bénévoles impliqués sur une base continue ou ponctuelle ont réalisé 390 160 heures dans les CCL;
- 49 383 enfants ont fréquenté un camp de jour en CCL.

b) **Budget 2018-2019 :** 5 434 853 \$

c) Informations sur les demandes du cycle 2017-2021

Reçues	Retenues	Transférées	Refusées
68	60	3	5

- Trois organismes identifiés comme étant des centres d'éducation populaire, mais financés dans le PAFCCCL pendant le dernier cycle ont été transférés dans le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) de la Direction des services de soutien et d'expertise du ministère du Ministère.
- Un organisme qui était subventionné par le PAFCCCL 2017-2018 se voit désormais exclu, car il ne satisfait plus les critères d'admissibilité. Celui-ci reçoit un montant forfaitaire de transition en 2018-2019; portant ainsi le nombre d'organismes subventionnés à 61.
- Quatre nouveaux organismes ont déposé des demandes, mais ne satisfaisaient pas certains critères d'admissibilité.
- Parmi les demandes retenues, un conseil de bande est soutenu financièrement par un montant forfaitaire pour la mission de leur centre communautaire de loisir.

d) Montant de la subvention

La réponse à cette question est fournie à l'annexe 5 de la question 3 des questions particulières du parti de l'opposition officielle.

Programme Soutien à l'action bénévole

a) Objectif

Ce programme vise à soutenir financièrement les municipalités et les organismes à but non lucratif dans leurs efforts pour combler des besoins en activités communautaires, de loisir et de sport, de même qu'en équipements légers. Le Ministère accorde une enveloppe à chacun des 125 députés et députées de l'Assemblée nationale. Ces derniers disposent d'une latitude quant au choix des projets qu'ils souhaitent appuyer au sein de leur circonscription respective dans le respect des exigences du programme.

Critères d'admission

- Organismes admissibles
 - Les organismes admissibles sont les organismes à but non lucratif, les municipalités du Québec, les municipalités de villages nordiques et les conseils de bande. Tout organisme qui ne possède pas un statut de personne morale est inadmissible.
- Projets admissibles
 - Tout projet relatif à des activités communautaires, de loisir et de sport ou à l'achat d'équipements légers est admissible. Les projets doivent contribuer au développement local et respecter l'esprit des interventions gouvernementales en loisir, en sport et en matière d'activités communautaires.

Réalisations en 2018-2019

Dans le cadre de ce programme, 17 502 (en date du 5 mars 2019) subventions ont été accordées par les députés et les députées de chaque circonscription électorale à même leur enveloppe octroyée par le Ministère. Ce sont 8 817 374 \$ qui ont été octroyés à ce jour.

b) Budget initial 2018-2019 : 10 400 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b)

Organismes provinciaux de sport

a) Objectif

Permettre à ces organismes d'assumer auprès de leurs membres les mandats qui leur sont reconnus, à savoir :

- **Corporation Sports-Québec** : coordonner la réalisation du programme des Jeux du Québec, coordonner le volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs, organiser des événements de valorisation des intervenants en sport, coordonner les programmes de bourses et représenter ses membres, notamment les fédérations sportives.
- **Réseau du sport étudiant du Québec** : organiser la réalisation d'événements sportifs en milieu scolaire en conformité avec les ententes de coopération avec les fédérations sportives concernées.
- **Institut national du sport du Québec** : offrir aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau les services nécessaires à l'atteinte de performances optimales sur la scène mondiale. Assurer la gestion du Programme de soutien aux centres d'entraînement multisports et du Programme de soutien aux centres d'entraînement unisports.
- **Fondation de l'athlète d'excellence du Québec** : convaincre le secteur privé ou tout autre organisme d'investir au sein de la Fondation afin de mieux soutenir par des programmes de bourse les athlètes québécois qui participent à des compétitions sur la scène internationale.
- **Le Club de la médaille d'Or** : Recueillir des fonds afin d'offrir des bourses aux athlètes québécois élite ou relève et qui ne sont pas bénéficiaires d'un brevet ou qui ne sont boursiers du Programme Équipe Québec.
- **Panthéon des sports du Québec** : rendre hommage à ceux et à celles qui ont contribué au développement d'une culture sportive au Québec en les intronisant au sein de Panthéon des sports du Québec.
- **Alliance sport-études enseignement supérieur** : offrir aux étudiants-athlètes, identifiés par leur fédération sportive et inscrits dans les 42 cégeps et 8 universités affiliés à l'Alliance un encadrement pédagogique adapté afin qu'ils ou elles puissent poursuivre simultanément leur carrière sportive et leurs études.
- **Établissements scolaires ayant des programmes Sport-études au secondaire** : offrir aux élèves-athlètes inscrits dans 40 écoles publiques et 8 écoles privées un encadrement sportif et pédagogique leur permettant de concilier le sport et les études.
- **Sportcom** : accroître la visibilité du sport olympique et paralympique, en offrant un service d'information centré sur les athlètes de haut niveau; coordonner, développer et financer des initiatives pour assurer un service d'information sur les athlètes et leurs résultats auprès des médias québécois.
- **Égale Action** : assurer un leadership provincial, valoriser, éduquer, promouvoir, soutenir les leaders et mobiliser les partenaires pour favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport et en activité physique.
- **Fédérations sportives** : soutenir la diffusion d'information et la visibilité, encourager les comportements éthiques et la pratique sécuritaire, soutenir les activités des fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs plans de développement de la pratique sportive, rendre accessible des programmes de formations et de perfectionnement des entraîneurs, des officiels et des autres cadres sportifs, offrir des services à tous les membres et organismes affiliés, et ce, pour tous les niveaux et groupes d'âge et toutes les disciplines et épreuves et, lorsque cela s'applique, aux athlètes ayant un handicap, soutenir la sanction des réseaux de compétition, les ligues, les tournois et les événements organisés par des organismes membres et la gestion de ceux-ci, veiller à l'application de la réglementation de sa ou de ses disciplines dans les réseaux de compétition ou les manifestations sous sa juridiction, selon le cadre de régie de l'organisme canadien auquel il est affilié et de la fédération internationale, s'il y a lieu.
- **Commission de la santé et des services sociaux des Première Nations du Québec et du Labrador** : développer le sport, le loisir et l'activité physique dans les communautés non conventionnées des Premières Nations du Québec.

Critères d'admissibilité

Pour les fédérations sportives :

- Être une fédération sportive québécoise reconnue par le Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises selon les règles en vigueur.
- Rayonner à l'échelle provinciale en offrant des services à des membres sur une base régulière selon les critères suivants :

- Dans le cas où la fédération régit un sport ou une discipline qui fait partie du programme en vigueur des Jeux olympiques ou paralympiques, elle doit offrir des services à au moins 100 membres participant à des activités de compétition et regrouper au moins cinq clubs membres;
- Dans le cas où la fédération régit un sport ou une discipline qui ne fait pas partie du programme actuel des Jeux olympiques ou paralympiques, elle doit offrir des services à au moins 1 500 membres participant à des activités sportives (initiation, récréation, compétition ou excellence) qui viennent d'au moins neuf des dix-sept régions administratives du Québec.
- Démontrer une saine gestion et une santé financière stable se traduisant notamment par :
 - un déficit accumulé moyen inférieur à 25 % des revenus totaux au cours des trois dernières années financières;
 - un ratio d'endettement moyen inférieur à 40 % au cours des trois dernières années financières;
 - des actifs nets non affectés qui ne dépassent pas 50 % des dépenses annuelles totales;
 - des actifs nets affectés qui ne nuisent pas à la réalisation des activités et qui répondent à un besoin;
 - l'absence de transfert de sommes d'argent provenant du Gouvernement du Québec et destinées à la réalisation de sa mission vers une autre organisation (fondation ou autre organisme pour l'aider à exercer ses activités);
 - la tenue d'une comptabilité claire, précise et conforme aux principes comptables généralement reconnus.
- Avoir respecté, le cas échéant, les ententes administratives antérieures avec le Gouvernement du Québec.
- Ne pas être soutenu financièrement pour la réalisation de sa mission et de ses activités par le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir du Ministère.

Pour les écoles secondaires publiques et les écoles privées accueillant des programmes reconnus : regrouper des athlètes identifiés et avoir signé un protocole d'entente avec la fédération sportive concernée.

Pour les organismes multisports : ce sont des subventions spécifiques qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme normé et ne sont pas soumises à des critères d'admissibilité particuliers. Cela doit cependant correspondre à des mandats reconnus par le Ministère.

Réalisations en 2018-2019

- Soutien aux organismes multisports suivants : Corporation Sports-Québec, le Réseau du sport étudiant du Québec, l'Institut national du sport du Québec et Égale Action, Sportcom, Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, Le Club de la médaille d'or, Panthéon des sports du Québec, Alliance sport-études enseignement supérieur et Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Soutien à 54 fédérations unisports, incluant 5 fédérations pour personnes handicapées.
- Soutien à 52 écoles, dont 9 privées, dans 35 disciplines accueillant plus de 685 programmes Sport-études reconnus (7 894 athlètes).

b) **Budget initial 2018-2019 :** 10 459 225 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Soutien au fonctionnement des organismes provinciaux de sport suivants :

- multisports :
 - Corporation Sports-Québec (687 000 \$);
 - Réseau du sport étudiant du Québec (750 000 \$)¹⁸;
 - Institut national du sport du Québec (3 010 750 \$);
 - Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (200 000 \$);
 - Le Club de la médaille d'Or inc. (25 000 \$);
 - Panthéon des sports du Québec (35 000 \$);
 - Alliance sport-études, enseignement supérieur (72 000 \$);
 - Commissions scolaires et écoles privées accueillant des programmes Sport-études reconnus (428 000 \$);
 - Sportcom (225 000 \$);

20. Dont 100 000 \$ provenant de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

- Égale Action (100 000 \$);
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (296 300 \$)¹⁹.
- unisport :
 - 54 fédérations sportives incluant 5 fédérations pour personnes handicapées (sourds, aveugles, paralytiques cérébraux, parasports et Jeux olympiques spéciaux).
Un total de 4 630 175 \$ est octroyé à ces fédérations.

Détail des subventions accordées en 2018-2019 dans le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises :

Organismes	Total 2018-2019
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	55 466 \$
Association de triathlon du Québec	108 273 \$
Association québécoise d'aviron inc.	52 223 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	69 268 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	50 000 \$
Association sportive des aveugles du Québec	50 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	50 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	45 266 \$
Curling Québec	85 325 \$
Danse sport Québec inc.	5 000 \$
Eau Vive Québec	40 827 \$
Fédération de basket-ball du Québec	131 338 \$
Fédération de cheerleading du Québec	50 117 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de football amateur du Québec	85 325 \$
Fédération de gymnastique du Québec	108 273 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de natation du Québec	149 615 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	108 273 \$
Fédération de pétanque du Québec inc.	55 466 \$
Fédération de rugby du Québec	38 763 \$
Fédération de soccer du Québec	175 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de volley-ball du Québec	131 338 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	135 325 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	64 027 \$

21. Dont 188 300 \$ provenant de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

Organismes	Total 2018-2019
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	149 615 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	85 325 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	108 273 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	108 273 \$
Fédération québécoise de biathlon	45 266 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	85 325 \$
Fédération québécoise de golf	108 273 \$
Fédération québécoise de handball olympique	69 268 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	175 000 \$
Fédération québécoise de kin-ball	38 763 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	69 268 \$
Fédération québécoise de ski alpin	108 273 \$
Fédération québécoise de tennis	175 000 \$
Fédération québécoise de tir	69 268 \$
Fédération québécoise de ultimate	36 043 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	131 338 \$
Judo-Québec inc.	108 273 \$
Karaté Québec	45 266 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	108 273 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	108 273 \$
La Fédération de water-polo du Québec	36 043 \$
La Fédération d'escrime du Québec	75 908 \$
Natation Artistique Québec	85 325 \$
Olympiques spéciaux Québec	55 466 \$
Parasports Québec	69 268 \$
Ringuette Québec	108 273 \$
Ski de fond Québec	108 273 \$
Softball Québec	108 273 \$
Total	4 630 175 \$

Programme de soutien au développement de l'excellence sportive**a) Objectifs**

- Améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale en soutenant financièrement les fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs modèles de développement des athlètes. Préparer les équipes du Québec en vue des Jeux du Canada de 2019.

Critères d'admissibilité

- Organismes provinciaux : les disciplines sportives considérées prioritaires par le Ministère selon les normes du programme.

b) **Budget initial 2018-2019 :** 7 000 650 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas

d) Montant de la subvention

Soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs.

Montant de la subvention versée : 7 020 000 \$.

- Dans le cas du volet soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs, les montants ont été établis en 2017-2018 pour les 4 années du cycle 2017-2021.
- Soutien à la mise en œuvre des modèles de développement des athlètes de 54 disciplines ainsi que de 16 disciplines pour personnes handicapées, incluant la préparation des équipes du Québec pour les Jeux du Canada de 2019 pour un total de 7 020 000 \$.
- La répartition des montants pour la préparation des équipes du Québec en vue des Jeux du Canada de 2019 soit 500 000 \$ est incluse dans le tableau suivant.

Voici la répartition des subventions à ces organismes :

Programme de soutien au développement de l'excellence	2018-2019
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	95 000 \$
Association de triathlon du Québec	110 000 \$
Association québécoise d'aviron inc.	56 500 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	145 000 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	40 000 \$
Association sportive des aveugles du Québec	30 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	15 000 \$
Cheval Québec	22 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	104 695 \$
Curling Québec	34 130 \$
Eau Vive Québec	15 000 \$
Fédération de basket-ball du Québec	187 500 \$

Fédération de football amateur du Québec	101 750 \$
Fédération de gymnastique du Québec	343 260 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	40 000 \$
Fédération de natation du Québec	255 000 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	233 225 \$
Fédération de rugby du Québec	22 000 \$
Fédération de soccer du Québec	320 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	151 095 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	83 065 \$
Fédération de volley-ball du Québec	292 500 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	34 130 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	161 000 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	152 500 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	212 500 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	154 500 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	169 160 \$
Fédération québécoise de biathlon	113 130 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	131 095 \$
Fédération québécoise de golf	96 750 \$
Fédération québécoise de handball olympique	47 000 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	445 645 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	9 000 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	228 195 \$
Fédération québécoise de ski alpin	289 290 \$
Fédération québécoise de tennis	190 000 \$
Fédération québécoise de tir	16 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	364 000 \$
Judo-Québec inc.	233 225 \$
Karaté Québec	61 500 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	85 000 \$

La Fédération de patinage de vitesse du Québec	298 540 \$
La Fédération de water-polo du Québec	56 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	106 750 \$
Natation Artistique Québec	185 160 \$
Olympiques spéciaux Québec	20 000 \$
Parasports Québec	143 195 \$
Ringuette Québec	64 290 \$
Ski de fond Québec	198 225 \$
Softball Québec	57 500 \$
	7 020 000 \$

Événements et Jeux**a) Objectifs**

Soutenir un ensemble d'événements de niveau québécois, canadien et international afin de favoriser la participation des athlètes à des compétitions d'envergure.

Soutenir l'organisation d'événements sportifs de niveaux canadien et international.

Critères d'admissibilité

En respect des règles et normes approuvées par les autorités.

Réalisations en 2018-2019

Jeux du Québec : (Tableau 1)

- soutien aux unités régionales de loisir et de sport pour la réalisation des Jeux régionaux dans chacune des 19 régions identifiées au programme des Jeux du Québec;
- soutien à la Corporation Sports-Québec pour la coordination nationale du programme, le transport des participants vers les villes hôtes, la diffusion des finales nationales et la réalisation du volet Mes premiers jeux;
- soutien au comité organisateur des finales d'été 2018 (Thetford Mines), hiver 2019 (Québec) et Laval (2020) pour l'organisation des finales nationales.

Programme de soutien aux événements sportifs : (Tableau 2)

- soutien à divers comités organisateurs d'événements sportifs canadiens, internationaux et grand public.

b) **Budget initial 2018-2019** : 5 688 555 \$

e) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

f) Montant de la subvention

Pour l'année financière 2018-2019, le Ministère a octroyé les subventions suivantes :

Tableau 1

Organismes	Subvention 2018-2019
Corporation Sports-Québec*	1 100 000 \$
Partenaires régionaux	1 722 000 \$**
Partenaires locaux	
Comité organisateur de la finale des Jeux du Québec de Thetford Mines - 2018	586 055 \$
Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec de Québec - hiver 2019	1 280 500 \$
Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec à Laval - 2020	350 000 \$
Total	5 038 555 \$

* Un montant de 425 000 \$ est également octroyé à cet organisme à l'intérieur du Programme de soutien à Sports-Québec pour la coordination des Jeux du Québec.

**Depuis 2017-2018, le montant octroyé à chacun des partenaires régionaux est inclus dans le PAFURS en matière d'activité physique, sport loisir et plein air.

Détail des sommes octroyées (661 000 \$) dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs (PSES) en 2018-2019 :

Tableau 2

Organismes	Événements	Volet	Recommandations	
Adaptavie inc.	Challenge Hivernal 2019	3	7 500 \$	7 500 \$
Association de soccer de Charlesbourg	Défi international du Trait Carré 2018	3	3 500 \$	3 500 \$
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	Championnat national 2019	1	7 000 \$	7 000 \$
Association de triathlon du Québec	Triathlon de Charlevoix 2018	3	2 500 \$	12 000 \$
	Triathlon Esprit de Montréal 2018	3	4 000 \$	
	Triathlon de Salaberry-de-Valleyfield 2018	3	3 000 \$	
	Triathlon de Verdun 2018	3	2 500 \$	
Association québécoise d'aviron inc.	Régate ERA 2018	1	3 500	3 500 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	Essais nationaux 3 (2018)	1	4 000 \$	14 000 \$
	Championnats nationaux 2018	1	10 000 \$	
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	Tournoi volet national Défi sportif AlterGo 2018	1	3 000 \$	8 000 \$
	1 ^{er} Omnium de boccia 2018	2	5 000 \$	
Association sportive des aveugles du Québec	Tournoi invitation de goalball de Montréal 2018	1	5 000 \$	5 000 \$
Cheval Québec	Bromont CIC 2018	1	3 500 \$	10 500 \$
	Classique automnale 2018	1	2 500 \$	
	Concours complet Petit Bromont 018	1	2 000 \$	
	International d'attelage de Bromont 2018	1	2 000 \$	
Commission de surf des neiges du Québec	Air Nation Mont-Tremblant 2019	1	4 000 \$	12 500 \$
	Speed Nation Le Relais 2019	1	3 000 \$	
	Noram SBX Mont Orignal 2019	1	3 500 \$	
	Provinciaux SBX Mont Orignal 2019	1	2 000 \$	
Compétition Hit the Floor	Hit The Floor Gatineau 2019	3	3 500 \$	6 500 \$
	Hit The Floor Lévis 2018	3	3 000 \$	
Curling Québec	Challenge de curling de Gatineau 2018	1	4 500 \$	7 500 \$
	Challenge Casino de Charlevoix 2018	1	3 000 \$	
Cyclo-Mauricie	Défi du Parc National de la Mauricie 2018	3	4 500 \$	4 500 \$
Danse sport Québec inc.	Championnat canadien ouvert de danse sportive 2018	1	3 000 \$	3 000 \$
Défi Everest	Défi Everest Premier Tech 2018	3	3 500 \$	3 500 \$
Eau Vive Québec	Challenge Outrigger du Grand Montréal 2018	1	3 500 \$	20 000 \$
	Sélection nationale de l'équipe canadienne de slalom 2018	1	3 500 \$	
	Slalom 7 Sœurs 2018	1	2 000 \$	
	2018 Canoe-Polo Pre-World 2018	2	5 500 \$	
	Montréal Eau Vive 2018	2	3 000 \$	
	Neilson Race 2018	2	2 500 \$	
Fédération de basket-ball du Québec	Basketball Montréal 2018 – Championnat de l'Est du Canada 2018	1	3 500 \$	17 750 \$
	31 ^e Tournoi annuel Inter-Ville de la NABA 2018	2	5 500 \$	
	Éliminatoires de la Coupe du monde de basketball FIBA 2019	2	8 750 \$	
Fédération de gymnastique du Québec	Élite Canada GAF 2019	1	4 000 \$	19 500 \$
	Classique Gymnix 2019	1	5 500 \$	
	Coupe Canada de trampoline 2018	1	3 500 \$	
	International Gymnix 2019 (Challenge Gymnix)	2	6 500 \$	
Fédération de net-ball amateur du Québec	Invitational Coupe du Québec 2019	2	3 500 \$	3 500 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	Championnat québécois d'été 2018 – volet série estivale nationale	1	4 000 \$	4 000 \$
Fédération de soccer du Québec	Championnats nationaux U15 2018	1	5 000 \$	5 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	Circuit 1 – Tennis de table 2018	1	2 500 \$	11 500 \$
	Circuit 2 – Tennis de table 2018	1	2 500 \$	
	Circuit 3 – Tennis de table 2018	1	2 500 \$	
	Circuit 4 – Tennis de table 2018	1	2 000 \$	
	Circuit 5 – Tennis de table 2018	1	2 000 \$	
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	Tournoi invitation Club MAA de squash 2018	1	2 500 \$	21 500 \$
	Championnat canadien ouvert de balle au mur 2018	1	3 500 \$	
	Sélection équipe nationale en racquetball 2018	1	2 500 \$	

	Championnat canadien par équipes hommes de squash 2019	1	2 500 \$	
	Championnat canadien des Maîtres de squash 2019	1	3 500 \$	
	Challenge Édouard-Boyer 2019	1	2 000 \$	
	Tournoi ouvert de Montréal de squash 2019	2	5 000 \$	
Fédération d'haltérophilie du Québec	Championnat canadien d'haltérophilie Maîtres 2018	1	4 500 \$	11 500 \$
	XXXIe Championnat PanAm Maîtres d'haltérophilie 2018	2	7 000 \$	
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	Championnat canadien de baseball féminin senior 2018	1	3 500 \$	3 500 \$
Fédération du plongeur amateur du Québec	CAMO Invitation 2018	2	5 000 \$	5 000 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	Championnat canadien d'athlétisme en salle 2019	1	10 000 \$	104 500 \$
	McGill Team Challenge 2019	1	3 000 \$	
	Grand Prix d'athlétisme de Montréal 2019	2	8 000 \$	
	Marathon international de Montréal 2018 – volet international	2	8 000 \$	
	Marathon international Oasis de Montréal 2018 – volet participation	3	6 000 \$	
	Cours Des Chênes-Toi Bourret 2018	3	2 500 \$	
	Marathon SSQ Québec 2018	3	4 500 \$	
	Tour du Lac Brome	3	3 000 \$	
	Demi-marathon Oasis de Lévis 2018	3	1 000 \$	
	Marathon des Érables 2018	3	2 500 \$	
	Demi-marathon RBC de Sherbrooke 2018	3	2 000 \$	
	Demi-marathon Bonneville de Lachine 2018	3	2 000 \$	
	Demi-marathon de Granby 2018	3	3 000 \$	
	X-Trail Race – Orford et Sutton 2018	3	3 500 \$	
	Demi-marathon des Microbrasseries 2018	3	3 500 \$	
	Descente Royale 2018	3	1 000 \$	
	Demi-marathon du Mont-Tremblant 2018	3	1 500 \$	
	Demi-marathon de la Bande du Canal 2018	3	2 500 \$	
	Demi-marathon des Vignobles 2018	3	2 500 \$	
	Ultra Trail Harricana 2018	3	2 500 \$	
	Le Tour de l'Horloge 2018	3	1 500 \$	
	Demi-marathon du Bois de Belle-Rivière 2018	3	3 000 \$	
	Trail La Clinique du Coureur 2018	3	2 000 \$	
	Le 15 km des Pichous 2018 10 km RBC de l'Université Laval 2018	3	1 000 \$	
	Bonjour Printemps de Victoriaville 2018	3	1 500 \$	
	Course nocturne de Montréal 2018	3	3 500 \$	
	30 km des Rives de Boucherville 2018	3	2 000 \$	
	Bromont Ultra 2018	3	1 000 \$	
	Demi-marathon de Longueuil 2018	3	1 500 \$	
	Demi-marathon des Vergers 2018	3	2 000 \$	
	Demi-marathon de l'Isle-aux-Coudres 2018	3	2 000 \$	
	Trail du Coureur des bois de Duchesnay 2018	3	2 000 \$	
Québec Méga Trail 2018	3	2 000 \$		
Défi Santé Un second souffle 2018	3	2 000 \$		
15 km Au Pied du Mont St-Hilaire 2018	3	1 500 \$		
Course l'Express H2O Desjardins 2018	3	1 500 \$		
Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge 2018	3	1 000 \$		
La Chute du Diable 2018	3	1 500 \$		
Fédération québécoise de badminton inc.	2019 Yonex Québec Junior Élite Séries	1	3 500 \$	9 500 \$
	Québnec Senior Élite 2018	1	3 000 \$	
	Championnat canadien universitaire de badminton 2019	1	3 000 \$	
Fédération québécoise de biathlon	Coupe nord-américaine 4 & Sélection nationale équipe junior 2019	1	2 000 \$	6 250 \$
	Coupe nord-américaine 5 (2019)	1	2 250 \$	
	Championnat de l'Est 2019	1	2 000 \$	
Fédération québécoise de golf	Championnat du Québec Premiers Élans 2018	1	3 000 \$	6 000 \$
	Invitation Bromont 2018	1	3 000 \$	
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	Coupe Dynamique 2019	1	4 000 \$	10 000 \$
	Tournoi international de hockey pee-wee de Québec 2019	2	6 000 \$	
Fédération québécoise de ski acrobatique	Championnat canadien junior bosses et sauts et senior sauts 2019	1	3 500 \$	23 000 \$
	Championnat canadien senior bosses 2019	1	2 000 \$	

	Série canadienne de bosses VSC 2019	1	2 000 \$	
	Mondial Acrobatx 2018	2	4 500 \$	
	Noram bosses VSC 2019	2	4 000 \$	
	StepUp Freeski Tour Noram FIS 2019	2	4 500 \$	
	Noram sauts Le Relais 2019	2	2 500 \$	
Fédération québécoise de ski alpin	Championnats nationaux senior 2019	1	10 000 \$	46 500 \$
	Super Série – Saint-Sauveur 2018	2	3 500 \$	
	Super Série – Mont-Tremblant #1 2018	2	4 250 \$	
	Super Série – Mont-Tremblant #2 2019	2	2 500 \$	
	Super Série – Bromont #1 2019	2	4 500 \$	
	Super Série – Bromont #2 2019	2	3 500 \$	
	Super Série – Mont Garceau	2	4 500 \$	
	Super Série – Le Relais	2	2 500 \$	
	Super Série – Mont Ste-Marie	2	3 500 \$	
	Super Série – Stoneham	2	4 250 \$	
	Super Série – Val St-Côme	2	3 500 \$	
Fédération québécoise de tennis	Championnat canadien intérieur 16 ans et moins Rogers 2019	1	4 000 \$	28 000 \$
	Championnat canadien extérieur 16 ans et moins Rogers 2018	1	4 000 \$	
	Championnat canadien extérieur 14 ans et moins Rogers 2018	1	4 000 \$	
	Championnat canadien extérieur 12 ans et moins Rogers 2018	1	3 500 \$	
	Championnat international de tennis ITF G2 U18 2018	2	4 000 \$	
	Coupe Mont-Tremblant ITF 2018	2	4 000 \$	
	Championnat international de tennis en fauteuil roulant ITF-2 2018	2	4 500 \$	
Fédération québécoise des sports cyclistes	Coupe Canada Baie St-Paul de vélo de montagne 2018	1	4 500 \$	36 000 \$
	Coupe Canada Mont-Tremblant de vélo de montagne 2018	1	3 500 \$	
	Championnats canadiens de BMX 2018	1	3 500 \$	
	Championnats canadiens de cyclisme sur route 2018	1	10 000 \$	
	Tour de la relève international de Rimouski 2018	1	3 000 \$	
	Grand Prix cycliste de la Matapédia 2018	1	3 000 \$	
	Sherbrooke CX 2018 (course cyclocross)	2	4 500 \$	
	Grand Fondo Mont-Tremblant 2018	3	3 000 \$	
	Le weekend de bouette 2018	3	1 000 \$	
Groupe Pentathlon	Pentathlon des neiges 2019	3	5 500 \$	5 500 \$
Judo-Québec inc.	Championnat canadien élite 2018	1	10 000 \$	16 000 \$
	Omnium du Québec 2018	1	6 000 \$	
Karaté Québec	Championnat canadien senior 2019	1	6 500 \$	6 500 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	Coupe du Québec de voile adaptée 2018	1	2 500 \$	2 500 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	Championnats canadiens courte piste 2018	1	7 500 \$	20 500 \$
	Coupe Canada courte piste 2018	1	3 500 \$	
	Qualification nationale ouverte courte piste 2019	1	3 500 \$	
	Sélections canadiennes junior courte piste 2019	1	3 000 \$	
	Compétition invitation canadienne courte piste 2019	1	3 000 \$	
La Fédération de water-polo du Québec	Championnats canadiens - finales 2018	1	4 000 \$	13 500 \$
	Championnats canadiens de l'Est 2018	1	3 500 \$	
	Haba Waba North America 2018	2	6 000 \$	
La Fédération d'escrime du Québec	Championnats de l'Est du Canada 2018	1	3 500 \$	3 500 \$
La Virée Nordique de Charlevoix	Virée Nordique de Charlevoix 2019	3	2 000 \$	2 000 \$
Natation Artistique Québec	Qualifications nationales de natation artistique 2018	1	5 000 \$	5 000 \$
Parasports Québec	Championnat canadien de powerchair soccer 2018	1	3 000 \$	6 500 \$
	Invitation Parasports Québec 2018 (rugby en fauteuil roulant)	1	3 500 \$	
Réseau du sport étudiant du Québec	Championnat canadien collégial de basketball féminin 2019	1	7 000 \$	21 000 \$
	Coupe Vanier 2018	1	7 000 \$	
	Championnat canadien universitaire de volleyball masculin 2019	1	7 000 \$	
Ringuette Québec	Tournoi de ringuette de Pierrefonds 2019	1	4 000 \$	4 000 \$
Service national des sauveteurs inc.	Championnats canadiens de sauvetage 2018	1	5 500 \$	5 500 \$
Skateboard Québec	Festival Jackalope 2018	3	4 500 \$	4 500 \$

Ski de fond Québec	Gatineau Loppett 2019 – volet canadien	1	5 000 \$	25 000 \$
	Circuit provincial Coupe Québec 2019	1	4 500 \$	
	Championnats canadiens de ski de fond 2019	1	6 000 \$	
	Championnats jeunesse NorAm 10-13 ans 2019	1	3 500 \$	
	Gatineau Loppett – volet international	2	6 000 \$	
Softball Québec	Championnat canadien balle rapide U23 masculin 2018	1	4 500 \$	12 500 \$
	Championnat canadien balle rapide U14 féminin 2018	1	4 500 \$	
	Tournoi invitation des Rebelles du Québec 2018	1	3 500 \$	
Sports Montréal inc.	Les Jeux de Montréal 2018	3	4 500 \$	4 500 \$

TOTAL	661 000 \$*
--------------	--------------------

* Le montant total annoncé est de 661 000 \$. Cependant, le montant total versé en 2018-2019 est de 650 000 \$, car il y a eu un réport de 11 000 \$ provenant du PSES 2017-2018.

Programme Équipe Québec

a) Objectifs

Le Programme Équipe Québec consiste à offrir aux athlètes québécois qui participent régulièrement à des compétitions sur la scène internationale un appui financier leur permettant de bénéficier d'une situation plus stable. Parallèlement, Équipe Québec vise également à fournir un appui financier aux entraîneurs et entraîneuses qui encadrent ces athlètes. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Soutenir de façon appropriée les athlètes québécois dans leur projet d'excellence vers les plus hauts sommets de la performance sportive en leur accordant une bourse d'entraînement annuelle d'au plus 6 000 \$;
- Faciliter la transition de ces athlètes lorsqu'ils se retirent de la compétition active de haut niveau;
- D'améliorer les conditions de pratique professionnelle des entraîneurs et entraîneuses des athlètes d'Équipe Québec par une contribution financière annuelle maximale de 20 000 \$.

En ce qui concerne le soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport :

- favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec et promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique;
- organiser un forum pour les athlètes et les entraîneurs et les entraîneuses d'Équipe Québec, afin qu'ils puissent échanger sur leur cheminement et leurs préoccupations.

Critères d'admissibilité

Dans le cas des athlètes :

- tous les athlètes québécois identifiés de niveau « excellence » par sa fédération sportive auprès du Ministère;
- l'athlète doit résider de façon permanente au Québec;
- l'athlète doit être membre en règle de sa fédération sportive québécoise;
- les athlètes admissibles qui se retirent de la compétition active pourront demeurer boursiers d'Équipe Québec et obtenir pendant une année une bourse d'un montant maximal de 4 000 \$ définie selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlètes d'Équipe Québec.

Dans le cas des entraîneurs et des entraîneuses :

- tous les entraîneurs qui sont reconnus en tant qu'« entraîneur permanent » et « premier responsable » de l'encadrement annuel d'un athlète boursier du programme Équipe Québec;
- l'entraîneur doit résider au Québec et être membre en règle de sa fédération sportive québécoise;
- l'entraîneur est réputé à temps plein selon les normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) : ils doivent être actifs en entraînement sportif au moins 1 800 heures par année;
- l'entraîneur doit résider de façon permanente au Québec, et posséder minimalement :
 - une certification de niveau 3, 4 ou 5 selon l'ancien système de certification des entraîneurs du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) ou;
 - le statut « formé » au volet Compétition-Développement du PNCE ou;
 - un diplôme avancé à l'entraînement de l'Institut national du sport du Québec (INS) ou;
 - un baccalauréat dans une discipline appropriée en entraînement sportif (éducation physique, activité physique, kinésiologie ou intervention sportive) en plus d'une formation appropriée spécifique à son sport comparable à ce qui est attendu pour les certifications nommées plus haut²⁰.
- pour les disciplines sportives dont certains niveaux de certification ne sont pas encore disponibles, des mesures d'exception peuvent s'appliquer.

Réalisations en date du 28 février 2019

- 480 athlètes
- 35 athlètes retraités
- 74 entraîneurs et entraîneuses

b) Budget initial 2018-2019 : 5 000 000 \$

c) Informations sur les demandes

En date du 28 février 2019 :

- Nombre de demandes approuvées en 2018-2019 : 589

22. C'est le Ministère qui sera responsable de déterminer l'admissibilité d'un entraîneur selon ce critère.

- Nombre de demandes refusées en 2018-2019: 4 entraîneurs et 13 athlètes

d) Montant de la subvention

En raison de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), la liste des subventions octroyées par personne ne peut pas être fournie.

Programme de financement des instances régionales en sport étudiant

a) Objectifs

- Soutenir financièrement les instances régionales en sport étudiant (instances), afin d'assurer, au niveau régional, la mission du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), qui est de soutenir et contribuer au développement du sport et de l'activité physique dans le milieu de l'éducation au Québec.
- Concrètement, le RSEQ regroupe les établissements d'enseignement pour créer et gérer des réseaux de compétitions et des championnats qui permettront aux élèves-athlètes et aux étudiants-athlètes de pratiquer leur sport dans un environnement sécuritaire et favoriser la réussite scolaire.
- Par ce programme de financement, il est attendu que les instances œuvrent avec le RSEQ afin de contribuer aux rôles et aux responsabilités du Réseau.

Critères d'admissibilité

Reconnaissance des instances régionales de sport étudiant

Une instance régionale de sport étudiant doit satisfaire les critères suivants afin d'être reconnue et admissible au programme :

1. Être enregistré au Registraire des entreprises du Québec (REQ) en tant qu'organisme sans but lucratif - Loi sur les compagnies, Partie III (chapitre C-38, article 218);
2. Entretenir une vie associative et démocratique;
3. Avoir un conseil d'administration composé minimalement d'un représentant du milieu scolaire public et d'un représentant du milieu scolaire privé;
4. Avoir une immatriculation en vigueur auprès du REQ;
5. Être détenteur d'une charte et de règlements généraux;
6. Posséder une assurance responsabilité civile et administrateur valide que détiendrait un exploitant prudent exerçant des activités de nature similaire;
7. Poursuivre une mission d'intérêt général en sport et activité physique en milieu étudiant;
8. Posséder une planification stratégique pluriannuelle approuvée par le conseil d'administration;
9. Être signataire de l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport;
10. Se conformer aux lois applicables et aux règlements édictés par le gouvernement du Québec;
11. Démontrer une saine gestion et posséder une santé financière tangible se traduisant par la tenue d'une comptabilité claire, précise et conforme aux principes comptables généralement reconnus.

b) Budget initial 2018-2019 : 900 000 \$

c) Informations sur les demandes

Depuis 2017-2018, le Programme de financement des instances régionales en sport étudiant est géré par le RSEQ. En conformité avec la Loi sur les contrats des organismes publics, un contrat de service de 50 000 \$ est conclu entre le Ministère et le RSEQ pour assurer la gestion de ce programme.

d) Montant de la subvention

Pour l'année financière 2018-2019, le RSEQ versera les subventions suivantes :

Instances régionales du RSEQ	Montant
Abitibi-Témiscamingue	68 675,96 \$
Cantons-de-l'Est	50 763,21 \$
Côte-Nord	68 433,94\$
Est-du-Québec	56 423,41 \$
Greater Montreal Athletic Association	65 224,07 \$
Lac-Saint-Louis	54 226,45 \$
Montréal	89 414,22 \$
Laurentides-Lanaudière	78 835,84 \$
Laval	47 307,61 \$
Mauricie	51 901,66 \$
Outaouais	50 596,72 \$
Québec-Chaudière-Appalaches	85 503,96 \$
Montérégie	80 568,23 \$
Saguenay—Lac-Saint-Jean	52 124,72 \$
Total	900 000, 00 \$

Placements Sports

a) Objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2018-2019

Placements Sports est un programme d'appariement des dons obtenus par des fédérations unisports auprès d'entreprises privées et de mécènes, qui a pour but de soutenir le fonctionnement des fédérations, et non pas leurs programmes de développement de l'excellence sportive.

Les règles de Placements Sports permettent :

- a. d'aider davantage les fédérations qui en ont le plus besoin;
- b. de répondre rapidement aux besoins pressants;
- c. de stabiliser le financement à long terme.

Placements Sports renforce ainsi l'aptitude des fédérations à bien desservir la population.

Ces organisations pourront générer des revenus supplémentaires, notamment par une augmentation du nombre de membres et une plus grande capacité à obtenir des commandites.

b) Budget initial 2018-2019

3 772 000 \$

c) Informations sur les demandes

Placements Sports est géré par la corporation Sports-Québec. C'est à cet organisme qu'est versée l'aide financière par l'entremise d'un contrat de service.

d) Montant de la subvention

Pour 2018-2019, 3 772 000 \$ ont été consacrés à l'appariement des sommes recueillies par les fédérations auprès du secteur privé.

Annexe 1 - QOP_SLS-1
Projets autorisés en 2018-2019
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	Q-2017-0038	Ville de Matane	Construction du complexe aquatique de Matane	7 500 000,00 \$	16 230 120,39 \$	1
	Q-2017-0149	Corporation de gestion du parc du Mont-Saint-Mathieu	Amélioration des installations et ajout de sentiers pour la pratique d'activités sportives et de plein air	525 536,00 \$	1 947 342,00 \$	1
	Q-2017-0158	Municipalité de Sainte-Luce	Réfection de la patinoire et du boulo-drome et mise en place d'une piste de vélocross	142 080,12 \$	284 160,23 \$	1
	Q-2017-0234	Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska	Création d'un espace de jeux dans le parc Adélaïde-Lapointe	36 905,03 \$	157 814,67 \$	1
	Q-2017-0241	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Aménagement d'un mur de pratique pour le tennis avec une surface de jeu	66 344,63 \$	132 689,27 \$	1
	Q-2017-0242	Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Construction d'une patinoire couverte avec un pavillon multifonctionnel et aménagement de cabouroc	1 998 231,82 \$	5 851 280,97 \$	1
	Q-2017-0277	Parvis Saint-Germain	Cabouroc, gym d'escalade	355 240,80 \$	710 481,60 \$	1
	Q-2017-0298	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Installation d'un système d'éclairage au terrain multisport	159 091,38 \$	318 182,76 \$	1
	Q-2017-0313	Municipalité de Baie-des-Sables	Réfection de la clôture du centre des loisirs de Baie-des-Sables	22 267,85 \$	44 535,70 \$	1
	Q-2017-0319	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	Éclairage et réfection du terrain de balle-molle	58 000,00 \$	117 575,48 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Q-2017-0343	Municipalité de Lac-des-Aigles	Réfection de la patinoire extérieure du centre des loisirs municipaux Diane Roy	34 120,94 \$	68 240,83 \$	1
	Q-2017-0420	Ville de Matane	Acquisition et installation d'un tapis convoyeur au Mont-Castor	122 179,20 \$	326 719,00 \$	1
	Q-2017-0434	Cégep de Matane	Aménagement d'un système d'éclairage pour le terrain de soccer n° 3	120 000,00 \$	261 687,95 \$	1
	Q-2017-0595	Cégep de Matane	Aménagement d'un système d'éclairage pour le terrain synthétique	22 500,00 \$	48 098,73 \$	1
	Q-2017-0632	Centre de plein-air Familial Richelieu Cabano inc.	Travaux d'amélioration du centre de plein air	43 829,00 \$	87 657,99 \$	1
	Q-2017-0289	Corporation du parc régional du lac Kénogami	Mise aux normes des infrastructures du sentier pédestre du lac Kénogami	23 025,00 \$	46 050,00 \$	1
	Q-2017-0448	Ville de Saguenay	Construction d'un nouveau centre multisport	7 500 000,00 \$	20 763 856,42 \$	1
	Q-2017-0481	Municipalité d'Hébertville	Mise aux normes et réfection des remontées mécaniques	401 026,00 \$	802 350,00 \$	1
	Q-2017-0501	Municipalité de Labrecque	Agrandissement du centre des loisirs	439 320,19 \$	878 640,39 \$	1
	Q-2017-0730	Ville de Donnacona	Renforcement des fermes de toit du centre Georges-Vézina	649 246,73 \$	649 246,73 \$	1
03 Capitale-Nationale	Q-2017-0015	Ville de Saguenay	Rénovation du terrain de baseball majeur	45 435,96 \$	90 871,93 \$	1
	Q-2017-0066	Académie Saint-Louis	Construction d'un complexe sportif	4 000 000,00 \$	12 568 111,76 \$	1
	Q-2017-0110	Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	Ajout d'une toiture sur la patinoire multifonctionnelle	411 719,50 \$	865 099,11 \$	1
	Q-2017-0175	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Réfection des terrains de tennis	65 122,70 \$	134 347,64 \$	1
	Q-2017-0246	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	Aménagement d'une plateforme multifonctionnelle de loisirs	70 525,35 \$	146 930,01 \$	1
	Q-2017-0290	Patro Laval inc.	Construction de vestiaires sportifs extérieurs	132 037,00 \$	308 145,17 \$	1
	Q-2017-0342	Ville de Beauport	Construction d'une piscine intérieure	5 843 900,00 \$	11 687 800,63 \$	1
	Q-2017-0347	Ville de Beauport	Réfection d'une patinoire et remplacement d'un bâtiment de services	59 005,60 \$	118 011,20 \$	1
	Q-2017-0356	Université Laval	Rénovation de l'arène du PEPS de l'Université Laval	534 967,00 \$	1 712 555,00 \$	1
	Q-2017-0373	Patro de Charlesbourg	Ajout de jeux interactifs pour le gymnase	16 500,00 \$	35 097,69 \$	1
04 Mauricie	Q-2017-0639	Ville de Québec	Aménagement du parc de la Chaudière et de son pavillon de services	776 805,61 \$	2 473 903,13 \$	1
	Q-2018-0729	Corporation événements d'été de Québec	Réfection des sentiers de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	50 000,00 \$	50 000,00 \$	1
	Q-2017-0033	Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	Construction d'une piscine intérieure et d'une salle polyvalente	470 000,00 \$	1 470 000,00 \$	1
	Q-2017-0044	Coopérative Aux berges du lac Castor	Mise aux normes et rénovation des sentiers d'Aux berges du lac Castor et de ses infrastructures	9 844,70 \$	20 689,40 \$	1
	Q-2017-0105	Université du Québec à Trois-Rivières	Réfection des infrastructures sportives	1 749 062,00 \$	3 498 124,08 \$	1

Annexe 1 - QOP_S1S-1
Projets autorisés en 2018-2019
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
	Q-2017-0106	Cégep de Trois-Rivières	Réfection du terrain à surface synthétique et amélioration à l'éclairage et aux gradins du stade Diablos	966 911,00 \$	1 977 220,63 \$	1
	Q-2017-0186	Club équestre La Foulée Mauricienne	Aménagement et mise aux normes du sentier équestre Transcanadien	10 856,00 \$	24 144,75 \$	1
	Q-2017-0255	Énergie CMB	Construction et rénovation de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne	40 102,75 \$	82 000,00 \$	1
	Q-2017-0358	Pavillon Saint-Arnaud Inc.	Rénovation des installations sportives au Pavillon Saint-Arnaud	23 215,15 \$	46 430,31 \$	1
	Q-2017-0418	Municipalité de Champlain	Rénovation de la patinoire	108 298,28 \$	257 280,18 \$	1
	Q-2017-0463	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Remplacement de la surface synthétique intérieure au complexe sportif Alphonse-Desjardins	352 085,12 \$	704 170,24 \$	1
	Q-2017-0465	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques du complexe sportif Alphonse-Desjardins	898 917,98 \$	1 797 835,97 \$	1
	Q-2017-0505	Collège Shawinigan	Réfection de la piscine du centre sportif	1 873 140,00 \$	3 746 280,64 \$	1
05 Estrie	Q-2017-0012	Commission scolaire des Sommets	Construction et aménagement d'une piste d'athlétisme avec des aires de lancer et saut	802 865,00 \$	1 913 117,31 \$	1
	Q-2017-0025	Municipalité du canton de Cleveland	Rénovation du parc Lamoureux	23 876,78 \$	55 643,38 \$	1
	Q-2017-0056	Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton	Aménagement d'une surface multisport quatre saisons	36 945,72 \$	103 891,44 \$	1
	Q-2017-0288	Université de Sherbrooke	Rénovation des stades intérieur et extérieur	3 700 000,00 \$	7 544 854,43 \$	1
	Q-2017-0308	Municipalité du canton de Potton	Construction d'une toiture et rénovation de la surface de la patinoire municipale	603 586,03 \$	1 207 172,07 \$	1
	Q-2017-0322	Municipalité de Stoke	Aménagement d'une installation multisport	215 000,00 \$	616 224,14 \$	1
	Q-2017-0440	Municipalité du canton de Stanstead	Mobilier sportif au parc Thayer	9 829,00 \$	24 158,75 \$	1
	Q-2017-0446	Municipalité de Saint-Herménégilde	Aménagement d'une surface multifonctionnelle au parc municipal Armand-Viau	106 222,68 \$	213 495,25 \$	1
	Q-2017-0539	Aventures Mont Owl's Head	Construction d'un réseau de pistes de vélo de montagne et de sentiers multifonctions et pédestres	760 742,78 \$	1 853 397,00 \$	1
06 Montréal	Q-2017-0192	Ville de Montréal	Réfection de l'aréna Raymond-Bourque	7 500 000,00 \$	17 500 933,66 \$	1
	Q-2017-0328	Ville de Montréal	Construction du complexe aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro	7 500 000,00 \$	42 447 490,62 \$	1
	Q-2017-0407	Tennis Canada - Stade Jarry	Reconstruction et rénovation des courts de tennis extérieurs	1 053 180,21 \$	2 217 260,42 \$	1
	Q-2017-0449	Collège André-Grasset (1973) Inc.	Agrandissement et modernisation du complexe sportif du Collège André-Grasset	4 825 672,07 \$	10 504 601,78 \$	1
07 Outaouais	Q-2017-0125	Municipalité du canton de Lochaber-Partie-Ouest	Reconstruction et aménagement d'une patinoire extérieure	15 983,50 \$	37 018,60 \$	1
	Q-2017-0177	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Luskville	82 914,10 \$	221 444,27 \$	1
	Q-2017-0307	Municipalité de L'Ange-Gardien	Aménagement du parc Mary	38 057,00 \$	161 020,38 \$	1
	Q-2017-0363	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Éclairage du terrain synthétique multisport et du terrain de balle à la CEHG	320 820,73 \$	661 949,95 \$	1
	Q-2017-0365	Club Lac Ste-Marie	Sentiers multifonctionnels	94 843,05 \$	189 686,10 \$	1
	Q-2017-0555	Municipalité de Val-des-Bois	Création d'un parc pour enfants et remplacement des lumières du terrain de balle	89 487,00 \$	178 974,00 \$	1
	Q-2017-0605	Base de plein air Air-Eau-Bois	Rénovation du site de pratique d'escalade	10 825,57 \$	21 651,14 \$	1
	Q-2017-0606	Ville de Gatineau	Construction d'un pavillon au parc des Cèdres	1 528 909,33 \$	6 533 065,96 \$	1
	Q-2017-0641	Ville de Gatineau	Aménagement du sentier récréatif du Lièvre Ouest	1 308 072,91 \$	2 663 495,18 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Q-2017-0010	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Ajout d'une piscine à l'école secondaire La Concorde de Senneterre	3 115 523,13 \$	6 386 620,20 \$	1
	Q-2017-0091	Municipalité de Laverlochère-Angliers	Installation d'un abri pour les patineurs	28 152,87 \$	56 305,74 \$	1
	Q-2017-0214	Centre multifonctionnel de l'Est-témiscamien	Une aire de jeu mieux éclairée	6 840,62 \$	20 329,02 \$	1
	Q-2017-0389	Municipalité de La Motte	Rénovation des bandes de la patinoire	8 801,97 \$	17 603,94 \$	1
	Q-2017-0486	Ville de Duparquet	Rénovation des installations de la patinoire extérieure	23 588,06 \$	47 176,13 \$	1
	Q-2017-0024	Municipalité de Sacré-Coeur	Amélioration du centre récréatif de Sacré-Coeur	15 695,41 \$	31 390,82 \$	1
09 Côte-Nord	Q-2017-0089	Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB)	Aménagement et réfection des sentiers des Embruns	117 750,00 \$	291 706,66 \$	1
	Q-2017-0151	Municipalité de Baie-Johan-Beetz	Aménagement et réfection des sentiers des cendres	54 593,00 \$	109 187,00 \$	1
10 Nord-du-Québec	Q-2017-0299	Municipalité de Chapais	Réparation du système de ventilation de la piscine municipale	174 708,63 \$	520 477,74 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Q-2017-0254	Centre nautique de l'Historiet	Installation de jeux d'hébertisme	10 640,00 \$	23 108,00 \$	1
	Q-2017-0367	Municipalité de Port-Daniel-Gascons	Construction d'un terrain de tennis	28 696,96 \$	57 397,92 \$	1
	Q-2017-0590	Cégep de la Gaspésie et des Îles	Rénovations majeures à la piscine du pavillon des sports Marcei-Bujold	1 179 428,96 \$	2 409 167,41 \$	1
	Q-2017-0642	Municipalité de Hope Town	Amélioration de la patinoire extérieure	6 616,96 \$	13 633,93 \$	1

Annexe 1 - QOP_SLS-1
Projets autorisés en 2018-2019
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
12 Chaudière-Appalaches	Q-2017-0057	Université du Québec à Rimouski	Construction d'un centre sportif au campus de Lévis	4 348 580,00 \$	8 777 066,71 \$	1
	Q-2017-0122	Ville de Thetford Mines	Aménagement d'une piste de vélo de montagne (phase 2)	62 467,56 \$	124 935,13 \$	1
	Q-2017-0124	Municipalité de Saint-Théophile	Construction d'une patinoire extérieure couverte	503 379,32 \$	1 006 756,64 \$	1
	Q-2017-0136	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Réfection du terrain d'athlétisme de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault	789 104,29 \$	1 655 478,77 \$	1
	Q-2017-0144	Ville de Saint-Pamphile	Aménagement d'équipements multigénérationnels	136 833,51 \$	277 866,52 \$	1
	Q-2017-0179	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement de sentiers	22 309,84 \$	63 517,43 \$	1
	Q-2017-0187	Club de Golf St-Georges	Réfection du pavillon principal	941 664,00 \$	1 883 328,40 \$	1
	Q-2017-0202	Municipalité de Lac-Etchemin	Mise à niveau des infrastructures sportives de la 1re Avenue	116 000,00 \$	240 177,47 \$	1
	Q-2017-0218	Services loisirs et tourisme St-Victor	Amélioration et rafraîchissement de l'aréna	88 000,00 \$	180 792,32 \$	1
	Q-2017-0250	Municipalité de Saint-Vallier	Aménagement du parc du Faubourg	244 853,80 \$	520 153,98 \$	1
	Q-2017-0292	OTI de St-Odilon, coopérative de solidarité	Construction d'une surface de dek hockey	54 787,02 \$	120 289,05 \$	1
	Q-2017-0331	Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague	Remplacement des bandes de la patinoire et réfection du plancher du chalet des loisirs	24 076,78 \$	48 153,57 \$	1
13 Laval	Q-2017-0339	Municipalité de Saint-Magloire	Aménagement du parc Félicien-Prévost	6 850,43 \$	14 384,35 \$	1
	Q-2017-0368	Municipalité de Saint-Zacharie	Construction d'un centre municipal des loisirs	499 999,00 \$	1 035 452,81 \$	1
	Q-2017-0372	Municipalité de Kinnear's Mills	Aménagement d'un terrain de soccer	4 782,44 \$	10 404,78 \$	1
	Q-2017-0516	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Réfection des terrains de tennis	35 280,88 \$	70 561,78 \$	1
	Q-2017-0525	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	Amélioration de la sécurité du terrain de balle et remplacement du tableau électronique	47 168,58 \$	94 337,16 \$	1
	Q-2017-0535	Cégep de Lévis-Lauzon	Mise aux normes et agrandissement du centre sportif	3 141 079,22 \$	6 282 159,51 \$	1
	Q-2017-0545	Municipalité de Saint-Benoît-Labre	Ajout d'un système d'éclairage pour le sentier vélo pédestre	15 339,23 \$	33 412,80 \$	1
	Q-2017-0580	Club Cycliste Sainte-Marie	Mise à niveau et aménagement des sentiers de vélo de montagne	16 915,85 \$	49 671,52 \$	1
	Q-2017-0589	Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	Rénovation de la piscine municipale extérieure	104 737,50 \$	225 723,14 \$	1
	Q-2017-0613	Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	Aménagement d'un parc	68 171,00 \$	136 342,02 \$	1
	Q-2017-0659	Mont-Original, coopérative de solidarité	Réaménagement sécuritaire et création d'une piste de haut niveau	35 819,00 \$	71 638,00 \$	1
	Q-2017-0662	Municipalité de la paroisse de Sainte-Hénédine	Mise aux normes du terrain de balle	60 000,00 \$	170 604,70 \$	1
Q-2017-0429	Commission scolaire de Laval	Construction d'un terrain de soccer-football synthétique sur le campus de l'école Curé-Antoine-Labelle	1 494 277,46 \$	3 050 058,62 \$	1	
14 Lanaudière	Q-2017-0432	Commission scolaire de Laval	Réfection de la piscine de l'école Georges Vanier	1 052 000,00 \$	2 253 999,98 \$	1
	Q-2017-0552	Commission scolaire de Laval	Rénovation et mise aux normes de la piscine de l'école Poly/bunesse	780 000,00 \$	1 683 722,56 \$	1
	Q-2017-0061	Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Bonification des services et installations sportives du parc Casavant-Desrochers	1 333 209,06 \$	2 806 548,28 \$	1
	Q-2017-0238	Corporation de développement de St-Zénon	Sentiers MULTIZEN	10 195,19 \$	30 225,50 \$	1
	Q-2017-0498	Tournée des cantons de Rawdon	Plan de développement de la Tournée des cantons de Rawdon	30 420,45 \$	60 840,90 \$	1
	Q-2017-0628	Municipalité d'Entrelacs	Parc multifonctionnel	131 234,37 \$	288 715,63 \$	1
	Q-2017-0109	Ville de Mont-Laurier	Rénovation et mise à niveau de la piscine de Mont-Laurier	1 588 202,35 \$	3 176 405,00 \$	1
	Q-2017-0243	Club de canoë-kayak Viking	Aménagement d'un entrepôt à bateaux	10 302,91 \$	36 739,12 \$	1
	Q-2017-0264	L'Association des Églises des frères mennonites de la province de Québec	Aménagement récréatif extérieur	18 121,55 \$	37 513,16 \$	1
	Q-2017-0527	Municipalité de Chute-Saint-Philippe	Amélioration des pistes des Sentiers nature	12 336,03 \$	25 931,92 \$	1
	Q-2017-0573	Municipalité du canton de Harrington	Construction d'un pavillon de services au parc Madeleine-Marquis	60 157,00 \$	125 565,07 \$	1
	Q-2017-0587	Municipalité de La Macaza	Aménagement d'un sentier multifonctionnel	40 892,64 \$	89 239,37 \$	1
16 Montérégie	Q-2017-0017	Ville d'Acton Vale	Construction d'un gymnase multifonctionnel	2 930 699,29 \$	5 871 897,33 \$	1
	Q-2017-0147	Ville de Candiac	Patinoire réfrigérée et couverte au parc Haendel	1 787 384,47 \$	3 844 966,13 \$	1
	Q-2017-0199	Ville de Carignan	Aménagement du parc du centre multifonctionnel	1 542 397,61 \$	3 366 686,66 \$	1
	Q-2017-0304	Ville d'Otterburn Park	Reconstruction d'une piscine extérieure, d'un chalet de service et d'une pataugeoire	1 533 695,72 \$	3 510 782,02 \$	1
	Q-2017-0548	Municipalité du village de Hemmingford	Construction de deux terrains de tennis au centre récréatif de Hemmingford	154 856,00 \$	309 713,13 \$	1
	Q-2017-0005	Ville de Drummondville	Construction d'un complexe sportif	7 500 000,00 \$	19 395 147,82 \$	1
17 Centre-du-Québec	Q-2017-0220	Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover	Aménagement du parc Guévremont	351 619,55 \$	868 932,25 \$	1
	Q-2017-0231	Ville de Daveluyville	Réfection, agrandissement et mise aux normes du centre sportif de Daveluyville	943 079,73 \$	3 824 419,00 \$	1

Annexe 1 - QOP_SLS-1
Projets autorisés en 2018-2019
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
	Q-2017-0256	Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	Aménagement d'installations sportives et récréatives au centre Richard-Lebeau	450 240,73 \$	910 980,22 \$	1
	Q-2017-0282	Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Aménagement d'un parc de planche à roulettes	58 356,72 \$	160 505,09 \$	1
	Q-2017-0941	Ville de Nicolet	Réfection de l'aréna Pierre-Provencher et construction d'un chalet de service	2 686 045,88 \$	5 582 591,71 \$	1
	Q-2017-0391	Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard	Sentier sportif	19 660,23 \$	39 320,46 \$	1
	Q-2017-0492	Municipalité de la paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham	Amélioration des infrastructures de plein air dans le secteur du parc du Sanctuaire	100 000,00 \$	200 001,19 \$	1
	Q-2017-0532	Commission scolaire des Bois-Francis	Agrandissement du complexe Promutuel pour la gymnastique, l'escalade et les sports de combat	3 416 356,82 \$	7 012 992,79 \$	1
	Q-2017-0546	Ville de Plessisville	Construction d'une piscine extérieure et d'un pavillon de service	776 425,78 \$	1 573 864,82 \$	1
Total général				116 306 834,21 \$	293 627 945,21 \$	130

Annexe 2 - QP_SLS-1
Projets autorisés en 2018-2019

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	F-2016-0144	Ville de Saint-Pascal	Modernisation du centre sportif de Saint-Pascal	667 560,00 \$	1 786 782,27 \$	1
	F-2017-0161	Ville de Rivière-du-loup	Remplacement du système de réfrigération au centre Premier Tech	1 000 000,00 \$	2 072 354,59 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	F-2016-0132	Ville de Saguenay	Réfection du Palais des sports	700 000,00 \$	2 676 514,62 \$	1
	F-2017-0163	Municipalité de Chambord	Remplacement du système de réfrigération, mise aux normes et rénovation au centre Marius-Sauvageau	606 340,93 \$	2 059 643,76 \$	1
03 Capitale-Nationale	F-2016-0070	Le Club de curling de Rimouski inc.	Remplacement du système de réfrigération	39 393,20 \$	119 500,00 \$	1
	F-2016-0089	Ville de Baie-Saint-Paul	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	987 762,00 \$	2 710 488,00 \$	1
	F-2016-0093	Ville de Clermont	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna de Clermont	333 492,79 \$	1 039 018,70 \$	1
04 Mauricie	F-2017-0152	Ville de Saint-Tite	Remplacement du système de réfrigération et mise aux normes de l'aréna	777 229,90 \$	3 222 668,71 \$	1
	F-2017-0153	Commission scolaire Chemin-du-Roy	Remplacement du système de réfrigération du complexe sportif Alphonse-Desjardins	700 000,00 \$	3 077 375,00 \$	1
05 Estrie	F-2017-0155	Ville de Sherbrooke	Réfection du système de réfrigération de l'aréna Eugène-Lalonde	579 993,00 \$	1 719 335,95 \$	1
06 Montréal	F-2016-0119	Ville de Montréal	Mise aux normes de l'aréna Mont-Royal	1 000 000,00 \$	15 590 122,83 \$	1
	F-2016-0122	Ville de Montréal	Mise aux normes du complexe Gadois	1 000 000,00 \$	15 723 225,11 \$	1
	F-2016-0123	Ville de Montréal	Mise aux normes de l'aréna Saint-Michel	1 000 000,00 \$	22 908 854,44 \$	1
	F-2016-0124	Ville de Montréal	Mise aux normes de l'aréna Saint-Louis	1 000 000,00 \$	11 555 723,70 \$	1
	F-2016-0125	Ville de Montréal	Mise aux normes de l'aréna Chénier	1 000 000,00 \$	9 885 070,34 \$	1
	F-2017-0159	Ville de Montréal	Optimisation du système de réfrigération du club de curling de Mont-Royal	352 608,00 \$	708 077,71 \$	1
	F-2019-0189	Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives	42e session de perfectionnement annuelle	7 500,00 \$	- \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	F-2017-0172	Municipalité de Palmarolle	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Rogatien-Vachon	340 623,54 \$	1 034 317,59 \$	1
09 Côte-Nord	F-2017-0167	Conseil de bande ITUM	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Mario-Vollant	690 603,75 \$	1 381 207,50 \$	1
10 Nord-du-Québec	F-2017-0165	Nation crie d'Eastmain	Réfection du système de réfrigération de l'aréna d'Eastmain	700 000,00 \$	2 376 980,60 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	F-2016-0083	Municipalité de Saint-Côme-Linière	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	438 050,00 \$	1 309 848,00 \$	1
	F-2016-0107	Ville de Lévis	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna municipal de Lévis	800 000,00 \$	2 725 819,03 \$	1
	F-2016-0108	Ville de Lévis	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna de Bernières Saint-Rédempteur	800 000,00 \$	2 749 220,75 \$	1
	F-2016-0138	Ville de Thetford Mines	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Black Lake	708 917,00 \$	2 744 877,23 \$	1
	F-2017-0154	Ville de Saint-Pamphile	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	739 632,48 \$	1 491 863,46 \$	1
14 Lanaudière	F-2016-0071	Les complexes sportifs Terrebonne inc.	Remplacement du système de réfrigération fonctionnant au R-22 de la glace 1 du forum de La Plaine	700 000,00 \$	1 531 696,89 \$	1
15 Laurentides	F-2016-0091	Ville de Blainville	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna de Blainville	700 000,00 \$	1 590 806,96 \$	1
	F-2016-0104	Ville de Lachute	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Kevin-Lowe - Pierre-Pagé	571 302,30 \$	1 323 367,45 \$	1
	F-2016-0111	Ville de Mirabel	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Val d'Espoir	647 891,96 \$	1 462 663,84 \$	1
	F-2017-0166	La Corporation de développement culturel et sportif de Rosemère (CDCSR)	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Rosemère	946 469,44 \$	2 455 599,38 \$	1
16 Montérégie	F-2016-0062	Centres sportifs de Salaberry-de-Valleyfield	Remplacement du système de réfrigération du centre civique de Salaberry-de-Valleyfield	597 767,90 \$	1 320 955,00 \$	1
	F-2016-0063	Centres sportifs de Salaberry-de-Valleyfield	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Saint-Timothee	594 003,62 \$	1 326 005,00 \$	1
	F-2016-0069	Co-Réna inc.	Rénovation du centre sportif Gaëtan-Boucher	1 000 000,00 \$	3 854 074,00 \$	1
	F-2016-0073	Ville de Chambly	Optimisation du système de réfrigération de l'aréna Robert-Lebel	966 000,00 \$	4 611 725,69 \$	1
	F-2016-0086	Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna régional de Huntingdon	433 500,00 \$	1 249 350,00 \$	1
	F-2016-0142	Ville de Saint-Basile-le-Grand	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Jean-Rougeau	691 782,00 \$	1 521 757,10 \$	1
	F-2017-0156	Centre sportif régional Les Jardins du Québec inc.	Remplacement du système de réfrigération du Centre sportif régional Les Jardins du Québec	703 807,73 \$	1 407 615,46 \$	1
	F-2017-0158	Ville de Cowansville	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Roland-Désourdy	380 183,36 \$	1 537 866,33 \$	1
17 Centre-du-Québec	F-2016-0094	Ville de Daveluyville	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna municipal de Daveluyville	838 829,78 \$	2 616 749,42 \$	1

Annexe 2 - QP_SLS-1
Projets autorisés en 2018-2019

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
	F-2016-0140	Ville de Victoriaville	Remplacement de la centrale de réfrigération au colisée Desjardins	435 145,00 \$	1 613 037,13 \$	1
Total général				27 176 389,68 \$	142 093 159,54 \$	40

Annexe 3 - QOP_SIS-1
Projets autorisés en 2018-2019
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
03 Capitale-Nationale	E-2018-0347	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal 2018	344 000,00 \$	6 591 026,00 \$	1
	E-2018-0349	Fédération québécoise des sports cyclistes	Vélirium 2018 -- Coupe du monde UCI de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	350 000,00 \$	2 828 424,00 \$	1
	E-2018-0354	Fédération québécoise de tennis	Coupe Banque Nationale 2018	80 000,00 \$	1 154 600,00 \$	1
	E-2018-0361	Ski de fond Québec	Finale de la Coupe du monde FIS de ski de fond 2019	425 000,00 \$	4 104 829,00 \$	1
06 Montréal	E-2018-0369	Association de triathlon du Québec	Coupe du monde ITU de triathlon d'hiver S3 2019	40 000,00 \$	417 951,00 \$	1
	E-2018-0337	Fédération de patinage artistique du Québec	Championnats du monde ISU de patinage artistique 2020	1 000 000,00 \$	19 587 250,00 \$	1
	E-2018-0340	Association de triathlon du Québec	Triathlon international de Montréal 2018	650 000,00 \$	4 833 060,00 \$	1
	E-2018-0348	Judo Québec	Coupe Canada de judo 2018	25 000,00 \$	300 000,00 \$	1
	E-2018-0357	Fédération québécoise de tennis	Rencontre de barrage du Groupe mondial II de la Fed Cup 2018 entre le Canada et l'Ukraine	25 000,00 \$	207 250,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	E-2018-0362	Judo Québec	Grand Prix de judo de Montréal 2019	400 000,00 \$	3 129 767,00 \$	1
	E-2018-0373	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Championnats du monde Junior ISU courte piste de Montréal 2019	70 000,00 \$	931 000,00 \$	1
	E-2018-0345	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de Beauce 2018	75 000,00 \$	843 000,00 \$	1
	E-2018-0350	Fédération de patinage artistique du Québec	Internationaux de Patinage Canada 2018	250 000,00 \$	1 429 025,00 \$	1
15 Laurentides	E-2018-0359	Événements sportifs Mont-Tremblant	Ironman Mont-Tremblant 2018	300 000,00 \$	300 000,00 \$	1
	E-2018-0367	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique de Mont-Tremblant 2019	85 000,00 \$	478 815,00 \$	1
16 Montérégie	E-2018-0351	Cheval Québec	International Bromont 2018	100 000,00 \$	1 412 200,00 \$	1
	E-2018-0352	Cheval Québec	Concours complet Bromont 2018	50 000,00 \$	655 600,00 \$	1
	E-2018-0356	Fédération québécoise de tennis	Challenger Banque Nationale de Granby 2018	40 000,00 \$	677 500,00 \$	1
Total général				4 309 000,00 \$	49 881 297,00 \$	18

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE

Il y a trois modalités de soutien financier du Gouvernement du Québec aux athlètes québécois :

1. Le Programme Équipe Québec

Ce programme permet à des athlètes identifiés de niveau « excellence » auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de recevoir une bourse maximale annuelle de 6 000 \$. En 2018-2019¹, 480 athlètes ont été soutenus.

De plus, 35 athlètes retraités¹ ont reçu un soutien financier pour des montants variant entre 1 000 \$ et 4 000 \$, calculés selon le nombre d'années pendant lesquelles ils ont eu le statut d'athlètes identifiés « excellence » dans le cadre de ce programme.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ne permet pas de fournir la liste des boursiers et des montants accordés.

Équipe Québec dispose d'une enveloppe annuelle totale de 5 M\$ pour tous les volets (athlètes, athlètes retraités et entraîneurs).

2. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec a reçu une subvention de 200 000 \$. Grâce au soutien du Gouvernement du Québec et du secteur privé, la Fondation a versé, en 2017-2018², 1 350 000 \$ en bourse à près de 475 athlètes.

3. Tous les athlètes identifiés de niveaux « excellence », « élite » et « relève » (3 094 athlètes en 2018¹) ont accès à la mesure de **crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau**. La mesure, de 6 077 494 \$ en 2018¹, est gérée directement par Revenu Québec.

¹ En date du 28 février 2019

² Les informations relatives à 2018-2019 ne sont pas encore disponibles.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommaire et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :

- a) Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
- b) Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
- c) Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;
- d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
- e) Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;
- f) Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
- g) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
- h) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
- i) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;

RÉPONSE

- a) **Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;**
3 411 911 \$ prévus à 24 organismes (voir annexe 1).
- b) **Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;**
3 989 420 \$ versés aux 17 régions (Soutien aux activités et services pour le loisir des personnes handicapées) : 2 050 920 \$, Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (accompagnement) : 1 938 500 \$ [voir annexe 2]).
- c) **Programme d'assistance financière aux unités régionales de services ;**
9 361 000 \$ versés à 18 unités régionales de loisir et de sport (voir annexe 3). À cette somme s'ajoutent celle du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales, soit 1 500 000 \$¹, et celle prévue des projets interrégionaux en plein air, 250 000 \$. Total : 1 111 100 \$
- d) **Programme d'assistance financière aux camps de vacances;**
4 517 700 \$ versés à 67 camps de vacances, trois unités régionales de loisir et de sport et un organisme national de loisir (total de 71 organismes) dont 4 226 117 \$ pour le volet soutien aux activités estivales; 118 467 \$ versés pour le volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées et 173 116 \$ au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité (voir annexe 4).
- e) **Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;**
4 984 000 \$ versés à deux organismes : 944 000 \$ au Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc. et 4 040 000 \$ au Mouvement national des Québécoises et Québécois.
- f) **Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;**
La réponse est incluse dans les tableaux en annexe aux questions b) et d).
- g) **Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;**
5 434 853 \$ prévus à 61 organismes (voir annexe 5).
- h) **Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;**
2 990 000 \$ versés à l'organisme pour le soutien à la mission. 45 000 \$ pour le développement d'une plateforme de services en ressources humaines pour les fédérations sportives québécoises et les organismes nationaux. 49 500 \$ pour le développement d'une formation sur la gouvernance pour les fédérations sportives québécoises et les organismes nationaux de loisir, ainsi que l'arrimage avec les unités régionales

¹ Dont 286 000 \$ en provenance de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

de de loisir et de sport sur leurs besoins en lien avec la gouvernance. 30 000 \$ pour une étude sur le recensement des jurisprudences des causes et décisions rendues à travers le monde en matière d'abus, de harcèlement et d'agression physique ayant trait au milieu du sport et du loisir. Total : 3 114 500 \$

i) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;

350 000 \$ versés à l'organisme pour le soutien de sa mission et 200 000 \$ sous la forme d'un contrat de services pour la gestion du Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec.

a) Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir

41600 : Volet soutien à la mission

41601 : Volet soutien en entente de services

41602 : Volet soutien aux projets de plein air

Nom de l'organisme	Volets du programme	Subventions annoncées	Total
Association des scouts du Canada	41600	147 485 \$	184 935 \$
	41602	37 450 \$	
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	41600	136 210 \$	282 210 \$
	41601	99 000 \$	
	41602	47 000 \$	
Canot Kayak Québec	41600	126 469 \$	212 469 \$
	41601	45 000 \$	
	41602	41 000 \$	
Cheval Québec	41600	136 319 \$	176 369 \$
	41602	40 050 \$	
Fédération des astronomes amateurs du Québec	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération québécoise de camping et de caravaning	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération québécoise de kite	41600	120 815 \$	120 815 \$
Fédération québécoise de la marche	41600	131 496 \$	235 646 \$
	41601	45 000 \$	
	41602	59 150 \$	
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	41600	131 487 \$	268 987 \$
	41601	57 500 \$	
	41602	80 000 \$	
Fédération québécoise des activités subaquatiques	41600	114 964 \$	132 964 \$
	41602	18 000 \$	
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	41600	128 716 \$	128 716 \$
Fédération québécoise des clubs de Scrabble (R) francophone	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération québécoise des échecs	41600	81 850 \$	81 850 \$
Fédération québécoise du loisir en institution	41600	137 192 \$	137 192 \$
La Fédération de l'âge d'or du Québec	41600	161 309 \$	161 309 \$
La Fédération québécoise de philatélie	41600	81 850 \$	81 850 \$
L'Association des camps du Québec inc.	41600	143 755 \$	242 755 \$
	41601	99 000 \$	
Les Clubs 4-H du Québec inc.	41600	81 850 \$	81 850 \$
Radio amateur Du-Of Québec inc.	41600	81 850 \$	81 850 \$
Regroupement QuébecOiseaux	41600	81 850 \$	81 850 \$
Société des fêtes et festivals du Québec	41600	81 850 \$	81 850 \$
Société québécoise de spéléologie	41600	123 321 \$	123 321 \$
Vélo Québec Association	41600	141 723 \$	185 723 \$
	41602	44 000 \$	
TOTAL			3 411 911 \$

b) Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées :

41603 : Mission loisir pour les personnes handicapées : 2 050 920 \$

41617 : Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées

(accompagnement) : 1 938 500 \$

Nom de l'organisme	Code de programme	Subvention annoncée	Total
AlterGo	41603	155 737 \$	632 860 \$
	41617	477 123 \$	
Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de Chaudière-Appalaches	41603	126 009 \$	226 736 \$
	41617	100 727 \$	
Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière	41603	129 196 \$	224 048 \$
	41617	94 852 \$	
Association régionale de loisir pour personnes handicapées des Laurentides	41603	139 606 \$	253 292 \$
	41617	113 686 \$	
Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec	41603	119 233 \$	190 908 \$
	41617	71 675 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale	41603	120 174 \$	281 828 \$
	41617	161 654 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval inc.	41603	102 405 \$	191 249 \$
	41617	88 844 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées Saguenay-Lac-Saint-Jean	41603	124 554 \$	203 001 \$
	41617	78 447 \$	
Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de la Côte-Nord	41603	123 908 \$	160 726 \$
	41617	36 818 \$	
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	41603	125 485 \$	205 353 \$
	41617	79 868 \$	
Loisir Sport Baie-James	41603	17 078 \$	25 686 \$
	41617	8 608 \$	
Loisir Sport Outaouais	41603	130 375 \$	211 804 \$
	41617	81 429 \$	
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue	41603	120 623 \$	168 833 \$
	41617	48 210 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine inc.	41603	128 503 \$	167 892 \$
	41617	39 389 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	41603	117 574 \$	190 176 \$
	41617	72 602 \$	
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.	41603	128 586 \$	193 124 \$
	41617	64 538 \$	
Zone loisir Montérégie	41603	141 874 \$	461 904 \$
	41617	320 030 \$	
Total			3 989 420 \$

- c) Programme d'assistance financière aux unités régionales de services
41604 : PAFURS - activités et services : 9 361 000 \$
41650 : PAFURS – PAFIRL : 1 500 000 \$¹
41610 : PAFURS – projets interrégionaux en plein air : 250 000 \$

NOM DE L'ORGANISME	PAFURS	PAFIRL	Projets interrégionaux en plein air
Administration régionale Crie	120 000 \$	7 500 \$	
Loisir Sport Baie-James	120 000 \$	21 000 \$	
Regroupement du sport à Laval	442 719 \$	66 811 \$	
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	606 084 \$	84 337 \$	
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	507 829 \$	85 655 \$	65 000 \$
Loisir et sport Montérégie	888 446 \$	198 419 \$	30 000 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean	616 309 \$	78 219 \$	
Sport et loisir de l'Île de Montréal	750 365 \$	213 519 \$	
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue	537 648 \$	60 778 \$	65 000 \$
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	596 364 \$	101 748 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	549 977 \$	79 023 \$	60 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	557 167 \$	89 256 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	418 336 \$	52 428 \$	
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	583 467 \$	63 489 \$	
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	505 486 \$	64 019 \$	30 000 \$
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale	467 803 \$	92 484 \$	
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent	582 603 \$	66 548 \$	
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	510 397 \$	67 267 \$	
Administration régionale Kativik		7 500 \$	
TOTAL	9 361 000 \$	1 500 000 \$	250 000 \$
GRAND TOTAL	1 111 100 \$		

¹ Dont 286 000 \$ en provenance de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.

d) Programme d'assistance financière aux camps de vacances

41605 : Volet soutien aux activités estivales

41620 : Volet soutien à l'accompagnement des personnes handicapées

41625 : Volet soutien aux projets structurants

Nom de l'organisme	Volets du programme	Subventions annoncées	Total
Association des scouts du Canada - District de la Mauricie (Domaine St-Louis-de-France)	41605	26 937 \$	26 937 \$
Association Garagona inc.	41620	7 069 \$	132 445 \$
	41605	125 376 \$	
Base de plein air Bon départ	41620	7 069 \$	143 598 \$
	41605	136 529 \$	
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain	41605	54 375 \$	54 375 \$
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (Camp du Lac des Îles)	41605	48 794 \$	48 794 \$
Camp "O" Carrefour inc.	41620	7 069 \$	85 631 \$
	41605	78 562 \$	
Camp Amy Molson inc.	41605	107 457 \$	128 184 \$
	41620	3 861 \$	
	41625	16 866 \$	
Camp Brochet	41605	31 203 \$	31 203 \$
Camp Carowanis inc.	41605	60 021 \$	60 021 \$
Camp d'activités Kinkora (Camp Kinkora)	41605	55 596 \$	55 596 \$
Camp De-La-Salle	41605	22 868 \$	22 868 \$
Camp des bouleaux de l'association d'églises baptistes évangéliques au Québec	41605	79 586 \$	79 586 \$
Camp école Kéno inc.	41605	40 218 \$	40 218 \$
Camp familial St-Urbain	41605	84 945 \$	84 945 \$
Camp Jardin (gan) d'Israël	41605	73 747 \$	73 747 \$
Camp Jardin d'Hannah (Pardas Chanah)	41605	55 306 \$	55 306 \$
Camp Joli B. inc.	41605	25 473 \$	25 473 \$
Camp Le Manoir des Éboulements	41605	21 276 \$	21 276 \$
Camp Mariste	41620	6 066 \$	68 793 \$
	41605	62 727 \$	
Camp Massawippi - Centre Mackay	41620	7 069 \$	118 518 \$
	41605	111 449 \$	
Camp Olier	41605	27 858 \$	27 858 \$
Camp Patmos	41605	41 502 \$	41 502 \$
Camp Péniel inc.	41605	17 635 \$	17 635 \$
Camp Portneuf	41605	21 845 \$	57 996 \$
	41620	4 901 \$	
	41625	31 250 \$	
Camp Quatre Saisons inc.	41605	40 203 \$	40 203 \$
Camp Richelieu de St-Hyacinthe inc.	41605	68 804 \$	68 804 \$
Camp Richelieu Saint-Côme inc.	41605	50 805 \$	50 805 \$
Camp Richelieu Vive Lajoie inc.	41605	28 406 \$	28 406 \$
Camp Sable Chaud	41605	18 678 \$	18 678 \$
Camp Saint-Donat	41605	142 866 \$	142 866 \$
Camps Odysée inc.	41605	50 613 \$	74 566 \$
	41620	3 953 \$	
	41625	20 000 \$	

CCSE Maisonneuve	41605	42 970 \$	42 970 \$
Centre de plein air du Lac Flavrian	41620	7 069 \$	112 836 \$
	41605	105 767 \$	
Centre de plein air Lasallien inc.	41620	1 225 \$	71 185 \$
	41605	69 960 \$	
Centre de plein air l'Estacade	41605	44 777 \$	44 777 \$
Centre de vacances et d'apprentissage loisirs de Saint-Cyprien	41605	88 684 \$	88 684 \$
Centre nautique de l'Istorlet	41605	17 189 \$	17 189 \$
Centre Normand Léveillé inc.	41605	165 548 \$	172 617 \$
	41620	7 069 \$	
Centre Notre-Dame de Fatima	41620	7 069 \$	116 826 \$
	41605	109 757 \$	
Centre Notre-Dame de la Rouge	41605	22 393 \$	22 393 \$
Colonie de vacances des Grèves	41605	58 842 \$	58 842 \$
Conseil de direction de l'Armée du salut du Canada	41605	47 897 \$	47 897 \$
Domaine de l'Amitié inc.	41620	4 595 \$	67 826 \$
	41605	63 231 \$	
Domaine des Prés d'or	41620	7 069 \$	193 394 \$
	41605	186 325 \$	
Explos-nature	41605	19 356 \$	19 356 \$
Fédération des guides catholiques du diocèse de Trois-Rivières	41605	30 770 \$	31 750 \$
	41620	980 \$	
Fondation "Le Terrier" inc.	41605	21 767 \$	21 767 \$
Gouvernement de la nation crie	41625	25 000 \$	25 000 \$
Havre familial	41605	34 855 \$	34 855 \$
La Base de plein air Air-Eau-Bois inc.	41605	16 433 \$	16 433 \$
La Colonie Sainte-Jeanne d'Arc	41605	92 246 \$	92 246 \$
La Corporation Cité-Joie inc.	41605	180 381 \$	187 450 \$
	41620	7 069 \$	
La Corporation de l'Étincelle (Saint-Henri)	41605	104 000 \$	104 000 \$
La Société Grand Village inc.	41605	131 457 \$	138 526 \$
	41620	7 069 \$	
L'Association des camps du Québec inc.	41625	50 000 \$	50 000 \$
Le Club des familles de demain inc.	41620	2 298 \$	60 760 \$
	41605	58 462 \$	
Le Domaine familial incorporé	41605	39 844 \$	39 844 \$
Le Domaine Notre-Dame inc.	41605	25 365 \$	25 365 \$
Le P'tit Bonheur, une oeuvre du Père Sablon	41605	109 528 \$	116 597 \$
	41620	7 069 \$	
Les Camps étudiants de Québec	41605	27 011 \$	27 011 \$
Les YMCA du Québec, camp Y Kanawana	41620	1 470 \$	48 986 \$
	41605	47 516 \$	
Loge Frontière	41605	28 321 \$	28 321 \$
Loisir Sport Baie-James	41625	25 000 \$	25 000 \$
One Hope Ministries of Canada	41605	26 700 \$	26 700 \$
Plein Air Lanaudia	41605	57 326 \$	57 326 \$
Plein air Ville-Joie	41605	33 048 \$	33 048 \$
Rendez-vous familial Pointe St-Charles inc.	41620	4 290 \$	71 570 \$
	41605	67 280 \$	
Services communautaires collectifs (F.C.C.S.) inc.	41605	53 525 \$	53 525 \$
Société pour les enfants handicapés du Québec	41620	7 069 \$	170 287 \$
	41605	163 218 \$	

Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	41625	5 000 \$	5 000 \$
Villa du Carmel	41605	22 708 \$	22 708 \$
Total			4 517 700 \$

g) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir

Liste des CCL admissibles	Subvention totale 2018-2019
Action Prévention Verdun	67 286 \$
Association des résidents de Champfleury	74 793 \$
Association Les Chemins du Soleil inc.	69 156 \$
Association récréative Milton-Parc	80 055 \$
Association sportive et communautaire du Centre-Sud inc.	113 924 \$
Carrefour accès loisirs inc.	76 818 \$
CCSE Maisonneuve	177 684 \$
Centre communautaire Dawson	74 846 \$
Centre communautaire de loisir de Cap-aux-Os	64 771 \$
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	117 992 \$
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault	79 692 \$
Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	77 198 \$
Centre communautaire Douglas	65 763 \$
Centre communautaire Drummondville-Sud inc.	83 014 \$
Centre communautaire Hochelaga	81 035 \$
Centre communautaire Pierre-Lemaire	83 926 \$
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc.	117 004 \$
Centre communautaire Saint-Pierre inc.	78 814 \$
Centre communautaire Sintra Saint-Charles	78 234 \$
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse inc.	88 709 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	79 218 \$
Centre des loisirs Saint-Sacrement inc.	97 722 \$
Centre du Plateau	89 756 \$
Centre Durocher inc.	98 730 \$
Centre Landry (1980) inc.	86 793 \$
Centre loisir multi-plus	94 192 \$
Centre Mgr Marcoux inc.	88 696 \$
Centre Multi Loisirs Sherbrooke	85 170 \$
Centre Père Sablon	106 657 \$
Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) Saint-Donat	75 334 \$
Centre récréatif Poupart inc.	69 507 \$
Centre sportif de la Petite-Bourgogne	81 187 \$
Corporation du centre Jean-Claude-Malépart	100 590 \$
Corporation récréative Victoriaville	28 913 \$
Gestaforme inc.	88 242 \$
La Corporation du centre du Sablon	99 783 \$
Le C.L.A.C., centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg	71 860 \$
Le Centre communautaire le trait d'union	71 953 \$
Le Centre récréatif St-François-d'Assise inc.	94 729 \$
Le Patro de Jonquière inc.	104 977 \$
Le Patro de Lévis inc.	91 318 \$
Le Patro le Prevost	120 389 \$
Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.	131 583 \$
Le Pivot	113 940 \$
Le Relais des jeunes Gatinois	131 100 \$
Les Loisirs Montcalm inc.	78 582 \$
Loisirs Acti-Famille	86 604 \$
Loisirs communautaires le Relais du bout	81 156 \$
Loisirs communautaires Saint-Michel	74 500 \$
Loisirs Fleuri-est	84 891 \$
Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	66 531 \$
Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	83 027 \$
Loisirs Lebourgneuf inc.	86 497 \$
Patro de Charlesbourg inc.	133 597 \$
Patro de Fort-Coulonge/Mansfield	71 126 \$
Patro Laval inc.	114 485 \$
Pavillon Saint-Arnaud inc.	83 119 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	50 000 \$

Relance des loisirs tout 9 inc.	79 679 \$
Service animation jeunesse de l'Outaouais inc.	94 726 \$
Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles	113 280 \$
TOTAL	5 434 853 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Montant des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE

Subventions accordées en 2018-2019 :

- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) (0 M\$);
- PSISR – phase II (0 M\$);
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III (0 M\$);
- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV (116,3 M\$);
- Programme de soutien aux événements sportifs internationaux (4,3 M\$);
- Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling du Québec (27,2 M\$).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes pour l'année financière 2018-2019 :

- a) Programme de soutien aux événements sportifs;
- b) Programme équipe Québec;
- c) Centre national multisport-Montréal;
- d) Institut national du sport du Québec;
- e) Fédération québécoise du sport étudiant;
- f) Corporation Sports-Québec;
- g) les bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec.

RÉPONSE

- a) **Programme de soutien aux événements sportifs**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- b) **Programme Équipe Québec**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- c) **Centre national multisport-Montréal (Cet organisme n'existe plus, il est devenu l'Institut national du sport du Québec)**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- d) **Institut national du sport du Québec**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- e) **Fédération québécoise du sport étudiant (l'organisme dont il est question est le Réseau du sport étudiant du Québec)**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- f) **Corporation Sports-Québec**
La réponse à cette question est fournie à la question 1 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.
- g) **Bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ)**
La réponse à cette question est fournie à la question 2 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

La liste des projets déposés dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives depuis le 18 octobre 2018. La liste des projets acceptés, refusés et en attente d'une décision depuis le 18 octobre 2018. Veuillez indiquer, pour chaque projet, l'aide financière demandée et la somme octroyée.

RÉPONSE

Un seul projet a été déposé depuis le 18 octobre 2018 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives :

- Aide demandée : 11 200 \$ à la Société des établissements de plein air du Québec pour soutenir la réalisation du parcours ludique Sur les traces des cubes énergie au parc national du Mont-Saint-Bruno. Ce projet a été accepté.
- Aucun autre projet n'a été accepté depuis le 18 octobre 2018.

Les projets suivants ont été refusés depuis le 18 octobre 2018 :

- Ville de Louiseville pour la construction d'un nouveau bâtiment municipal abritant un boulodrome (552 249 \$);
- Municipalité de Rivière-Ouelle pour le projet de construction d'une surface multisport (38 784 \$);
- Société des sentiers de la région de la Capitale-Nationale du Québec pour le projet d'aménagement de la section ouest du sentier pédestre de Baie-Saint-Paul du réseau charlevoisien (38 123,13 \$).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour 2018-2019 et 2019-2020.

RÉPONSE

Une somme totale de 5 182 000 \$ a été accordée à l'organisme en 2018-2019, se répartissant comme suit :

- 3 010 750 \$ ont été octroyés à l'Institut national du sport du Québec (INS Québec) par l'entremise d'une convention d'aide financière pour son fonctionnement;
- 2 000 000 \$, par l'entremise d'un contrat de services conclu avec l'INS Québec pour le traitement des demandes d'aide financière relatives au Programme de soutien aux centres d'entraînement multisports et au Programme de soutien aux centres d'entraînement unisports;
- Pour l'exécution du contrat de services mentionné plus haut, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur verse 171 250 \$ à l'INS Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour 2018-2019 et 2019-2020.

RÉPONSE

En 2018-2019 une subvention de 35 000 \$ a été accordée au Panthéon des sports du Québec afin de soutenir ses opérations.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme La culture du sport à l'école secondaire publique, élaborée pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE

La mesure a pris fin en 2015-2016.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Financement accordé aux établissements scolaires dans le cadre du programme Sports-études. Ventilation par programme et par établissement.

RÉPONSE

Liste des subventions 2018-2019 :

Commissions scolaires (nom de l'école) ou Écoles privées (ÉP)	Montant total de la subvention
Collège Charles-Lemoyne (ÉP)	8 241 \$
Collège de Montréal (ÉP)	10 356 \$
Collège Esther-Blondin (ÉP)	2 331 \$
Collège Français (ÉP)	12 308 \$
Collège Letendre	1 464 \$
Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup	4 337 \$
Collège Reine-Marie	2 386 \$
Collège Saint-Bernard	2 440 \$
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	7 753 \$
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	7 211 \$
Commission scolaire de la Capitale	20 495 \$
Commission scolaire De La Jonquière	9 922 \$
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	19 031 \$
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	20 440 \$
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	20 007 \$
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	28 735 \$
Commission scolaire de Laval	3 633 \$
Commission scolaire de l'Estuaire	976 \$
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	705 \$
Commission scolaire de Montréal	10 464 \$
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	2 548 \$
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	16 049 \$
Commission scolaire des Affluents	19 681 \$
Commission scolaire des Bois-Francs	7 970 \$
Commission scolaire des Chênes	16 753 \$
Commission scolaire des Draveurs	15 832 \$
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	7 536 \$
Commission scolaire des Hautes-Rivières	651 \$
Commission scolaire des Navigateurs	14 151 \$
Commission scolaire des Patriotes	25 862 \$
Commission scolaire des Phares	3 416 \$
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	7 265 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	12 470 \$
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	6 777 \$
Commission scolaire des Samares	4 121 \$

Commission scolaire des Sommets	2 548 \$
Commission scolaire des Trois-Lacs	5 964 \$
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	22 772 \$
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	325 \$
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	5 422 \$
Commission scolaire English-Montréal	4 771 \$
Commission scolaire Harricana	5 856 \$
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	7 970 \$
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	4 012 \$
Commission scolaire Marie-Victorin	2 386 \$
Séminaire Saint-François	11 657 \$
TOTAL	428 000 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la mise en œuvre du nouvel outil d'intervention pour faire face aux comportements inacceptables dans le milieu du hockey mineur :

- a) liste des consultations effectuées;
- b) appels d'offres;
- c) rencontres;
- d) coûts pour le déploiement.

RÉPONSE

- a) Un comité consultatif auquel siégeaient des membres du personnel du Ministère et les représentants de ses principaux partenaires concernés a été impliqué dans la réalisation du guide.
- b) Le contrat de services gré à gré a été octroyé à Équijustice Arthabaska/Érable. L'organisme a été sélectionné en raison de son expertise en gestion de conflits ainsi qu'en lien avec le projet de prévention de la violence au hockey mineur développé dans sa région.
- c) Le comité consultatif s'est réuni en personne à deux reprises, soit le 21 novembre 2017 et le 9 avril 2018. Le contenu du guide a également été validé par courriel par les membres de ce comité.
- d) En 2018-2019, un contrat de services gré à gré d'un montant de 45 000\$ a été établi avec Équijustice Arthabaska/Érable pour faire la promotion et la diffusion du Guide de gestion de cas au hockey.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des communications et échanges avec la LNAH et toutes les fédérations sportives concernant les propos haineux dans le sport depuis le 18 octobre 2019.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'a pas communiqué avec la Ligue nord-américaine de Hockey (LNAH).

Concernant les propos haineux, le Ministère a communiqué par courriel avec Hockey Québec le 4 mars 2019 pour connaître le nom des ligues senior qu'elle sanctionne. Hockey Québec a répondu le 5 mars 2019.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des fédérations sportives reconnues par le ministère ainsi que leur financement pour 2018-2019 et prévisions 2019-2020.

RÉPONSE

En plus de celles financées par le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), les fédérations suivantes sont reconnues :

- Cheval-Québec
- Corporation de kick-boxing amateur du Québec
- Fédération Auto-Québec inc.
- Fédération de net-ball amateur du Québec
- Fédération québécoise de ballon sur glace
- Fédération québécoise de dynamophilie
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Société de sauvetage du Québec
- Télémart Québec

Subventions allouées dans le cadre du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises en 2018-2019 :

Organismes	Total 2018-2019
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	55 466 \$
Association de triathlon du Québec	108 273 \$
Association québécoise d'aviron inc.	52 223 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	69 268 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	50 000 \$
Association sportive des aveugles du Québec	50 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	50 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	45 266 \$
Curling Québec	85 325 \$
Danse sport Québec inc.	5 000 \$
Eau Vive Québec	40 827 \$
Fédération de basket-ball du Québec	131 338 \$
Fédération de cheerleading du Québec	50 117 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de football amateur du Québec	85 325 \$
Fédération de gymnastique du Québec	108 273 \$

Organismes	Total 2018-2019
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	45 266 \$
Fédération de natation du Québec	149 615 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	108 273 \$
Fédération de pétanque du Québec inc.	55 466 \$
Fédération de rugby du Québec	38 763 \$
Fédération de soccer du Québec	175 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	85 325 \$
Fédération de volley-ball du Québec	131 338 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	135 325 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	64 027 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	149 615 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	85 325 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	108 273 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	108 273 \$
Fédération québécoise de biathlon	45 266 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	85 325 \$
Fédération québécoise de golf	108 273 \$
Fédération québécoise de handball olympique	69 268 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc.	175 000 \$
Fédération québécoise de kin-ball	38 763 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	69 268 \$
Fédération québécoise de ski alpin	108 273 \$
Fédération québécoise de tennis	175 000 \$
Fédération québécoise de tir	69 268 \$
Fédération québécoise de ultimate	36 043 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	131 338 \$
Judo-Québec inc.	108 273 \$
Karaté Québec	45 266 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	108 273 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	108 273 \$
La Fédération de water-polo du Québec	36 043 \$
La Fédération d'escrime du Québec	75 908 \$
Natation Artistique Québec	85 325 \$
Olympiques spéciaux Québec	55 466 \$
Parasports Québec	69 268 \$

Organismes	Total 2018-2019
Ringuette Québec	108 273 \$
Ski de fond Québec	108 273 \$
Softball Québec	108 273 \$
Total	4 630 175 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Concernant la suspension de la reconnaissance de la Fédération de lutte olympique :

- a) détails;
- b) rapports;
- c) analyses.

RÉPONSE

a) et c) Le 5 décembre 2018, la reconnaissance de la Fédération de lutte olympique du Québec (FLOQ) a été suspendue, car un certain nombre de politiques administratives, requis selon les normes du Programme de reconnaissance des fédérations sportives québécoises (PRFSQ), n'avait pas été reçu.

Le 1^{er} février 2019, la FLOQ a tenu une assemblée générale extraordinaire pour approuver lesdites politiques manquantes.

Le 26 février 2019, après analyse des politiques déposées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, il a été confirmé à la FLOQ que cette dernière répondait aux normes du PRFSQ.

b) Ce dossier n'a fait l'objet d'aucun rapport.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer, pour 2018-2019, le nombre et la liste des demandes de reconnaissance par des fédérations sportives et indiquer si ce sont des nouvelles fédérations ou si c'est une demande qui a été faite à la suite d'une suspension.

RÉPONSE

En 2018-2019, il y a eu trois nouvelles demandes de reconnaissance qui sont présentement en analyse :

- Fédération des quilles du Québec;
- Fédération québécoise de taekwondo international;
- Fédération québécoise de pickleball.

Il y a également une demande de reconnaissance en suspens dans l'attente du dépôt des documents requis :

- Fédération de ski nautique et planche du Québec.

Il s'agit toutes de nouvelles fédérations.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer, pour 2018-2019, le nombre et la liste des fédérations sportives qui sont sous enquête par le ministère quant à leur reconnaissance.

RÉPONSE

Il n'y a présentement aucune fédération sportive québécoise reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et qui est sous enquête.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer, pour 2018-2019, le nombre et la liste des fédérations sportives qui ont vu leur financement diminuer et les raisons.

RÉPONSE

Aucune fédération sportive n'a vu son financement diminué en 2018-2019 dans le cadre du Programme de soutien financier aux fédérations sportives.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Évolution du financement des Jeux du Québec depuis les 5 dernières années.

RÉPONSE**1) Corporation Sports-Québec**

Aide financière par poste budgétaire de 2018-2019

	2018-2019
Coordination	425 000 \$
Transport	450 000 \$
Diffusion	350 000 \$
Mes Premiers Jeux	250 000 \$
Antécédents judiciaires	50 000 \$
TOTAL	1 525 000 \$

2) Unités régionales de loisir et du sport

Aide financière allouée 2018-2019 : 1 722 000 \$

L'aide financière allouée aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) est consacrée à l'encadrement des délégations régionales lors de la finale provinciale ainsi qu'à la coordination des Jeux régionaux, soit les activités servant aux qualifications pour la finale provinciale.

Le montant total est distribué équitablement entre quinze des dix-sept URLS.

3) Comités organisateurs des finales provinciales

L'aide financière versée aux différents comités organisateurs était encadrée par les normes approuvées par le Conseil du trésor qui stipulaient que :

- Le comité organisateur d'une édition d'été recevait, pour le soutien à son fonctionnement, une aide de 835 000 \$;
- Le comité organisateur d'une édition d'été recevait, pour le soutien à son fonctionnement, une aide de 735 000 \$;
- Une hausse de 1 \$ par personne pour les municipalités hôtesse ayant moins de 50 000 de population était octroyée au comité organisateur. L'évaluation de la population sera faite à partir des données les plus récentes issues de l'Institut de la statistique du Québec.

Aide financière totale versée aux comités organisateurs des finales provinciales
Finales provinciales 2018 et 2019

Municipalité hôtesse	Édition	Aide financière
Thetford Mines 2018	Été	1 360 054 \$
Québec 2019	Hiver	3 154 000 \$

Les comités organisateurs des Jeux du Québec de Thetford Mines 2018 et de Québec 2019 ont fait l'objet de subventions par décrets approuvés par le Conseil des ministres étant donné les circonstances particulières dans lesquels ont pris en charge la responsabilité de l'organisation de ces finales. En effet, la problématique du manque de villes candidates pour accueillir la Finale des Jeux du Québec a placé Thetford Mines et Québec dans une position précaire sur le plan de l'organisation, ayant reçu le mandat d'accueillir les Jeux à moins de

deux ans de l'événement, contrairement aux autres milieux hôtes.

Pour chaque comité organisateur, l'aide financière est versée sur trois années financières.

**Comités organisateurs des Finales des Jeux du Québec
Ventilation de l'aide financière par année financière de 2016-2017 à 2018-2019**

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Thetford Mines 2018	215 139 \$	559 360 \$	586 055 \$
Québec 2019		1 800 000 \$	1 280 500 \$
Laval 2020			350 000 \$
TOTAL	215 139 \$	2 359 360 \$	2 216 555 \$

4) Programme de soutien aux infrastructures des Jeux du Québec

Lors du budget de mars 2018, il a été annoncé que 5 M\$ par année seront réservés sur les cinq prochaines années à une nouvelle mesure, soit le Programme de soutien aux infrastructures des Jeux du Québec.

Enfin, la ministre déléguée à l'Éducation a annoncé l'ensemble de la bonification du financement ministériel des Jeux du Québec le 15 mars 2019 à Laval.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par le premier groupe d'opposition

QUESTION

Indiquer, pour 2018-2019 le nombre d'entraîneurs suspendus ou expulsés par les fédérations sportives qui sont financées par le gouvernement et les raisons des suspensions ou expulsions.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Ministère) n'a pas accès à cette information. Les fédérations sportives québécoises sont reconnues par le Ministère pour régir le développement de la pratique sportive au Québec, et ce, dans un cadre sain et sécuritaire, ce qui les amène à gérer elles-mêmes les cas de suspension et d'expulsion d'entraîneurs selon leurs règlements généraux, le cas échéant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2019, de la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires pour 2019-2020.

RÉPONSE

La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, *Au Québec, on bouge !* a été dévoilée le 3 avril 2017, au Stade Telus de l'Université Laval.

La cible de la Politique est la suivante : d'ici 2027, le Gouvernement du Québec souhaite augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Les orientations prioritaires de la Politique se traduisent par quatre enjeux stratégiques : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation.

Pour y arriver, un montant de 80 M\$ sur trois ans sera déployé pour la mise en place de différentes mesures. De plus, 592 M\$ seront investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives à travers le Québec.

Les principales actions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre dans le cadre de cette politique :

- mise en place de la mesure À l'école, on bouge! visant à faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;
- bonification du financement dans le programme Placements Sports;
- réinvestissement pour les installations sportives et récréatives du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Liste des mesures, des programmes et des investissements en lien avec la Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique *Au Québec on bouge*, ventilés par région et par mois en 2018-2019. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2019-2020.

RÉPONSE

La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, *Au Québec, on bouge!* a été dévoilée le 3 avril 2017, au Stade Telus de l'Université Laval.

La cible de la Politique est la suivante : d'ici 2027, le Gouvernement du Québec souhaite augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Les orientations prioritaires de la Politique se traduisent par quatre enjeux stratégiques : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation.

Pour y arriver, un montant de 80 M\$ sur trois ans sera déployé pour la mise en place de différentes mesures. De plus, 592 M\$ seront investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives à travers le Québec.

Les principales actions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre dans le cadre de cette politique :

- mise en place de la mesure À l'école, on bouge! visant à faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;
- bonification du financement dans le programme Placements Sports;
- réinvestissement pour les installations sportives et récréatives du Québec.

Sont jointes un total de 14 annexes exposant les différentes mesures réalisées. Il est à noter que la majorité des aides financières accordées l'ont été à des organismes à rayonnement provincial, ne permettant pas ainsi d'identifier la ou les régions correspondant à l'aide accordée.

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
1	Accroître le soutien financier accordé aux installations sportives et récréatives du Québec	150 000 000 \$	L'annonce des projets retenus a été faite le 12 juillet 2018.	Voir Annexe 2 - Installations	Voir Annexe 2 - Installations
1	Administrer le Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec – volet Fonds des petites collectivités en s'assurant que les projets d'infrastructures sportives et de loisirs sont pris en considération	- \$	Toutes les autorisations ont été émises.	Voir Annexe 3 - FPC	Voir Annexe 3 - FPC
1	Accroître le financement accordé pour la construction d'installations dans les écoles primaires de façon à ce que toutes ces écoles aient au moins une salle ou un gymnase	- \$	Terminé en 2017-2018	s.o.	s.o.
1	Accélérer le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération des arénas et des centres de curling	17 860 209 \$	<p>Les règles et les normes du PSR22 en vigueur ont été approuvées le 26 juin 2018 par le Conseil du trésor et sont valides jusqu'au 31 mars 2021.</p> <p>Un 4e appel de projets dans le cadre du PSR22 a été lancé le 29 août 2018 et les organismes admissibles avaient jusqu'au 26 octobre 2018 pour déposer une demande d'aide financière. Pendant cette période, le Fonds a reçu 16 demandes représentant un montant d'aide de près de 10,2 M\$ et des investissements totaux de plus de 27,5 M\$.</p> <p>L'annonce des projets retenus à la suite du 4e appel de projets s'est tenue le 18 décembre dernier. Dans le but d'offrir à la population, à la relève sportive et aux athlètes davantage d'installations modernes et sécuritaires, plus de 10 M\$ ont été annoncés pour la rénovation de 15 arénas et centres de curling dans différentes régions du Québec.</p>	Voir Annexe 4 - Fréon	Voir Annexe 4 - Fréon

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
4	Participer activement à des travaux intersectoriels, interministériels et partenariaux concernant l'aménagement de sites de pratique ou de sites favorables aux déplacements actifs : parcs, installations et terrains sportifs et récréatifs, voies cyclables, sentiers, etc.	- \$	Discussions avec les M/O concernés.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
1	Soutenir financièrement l'entretien et la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air	2 000 000 \$	<p>Récents développements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annonce, en avril 2018, de 6 M\$ sur trois ans (2018 à 2021) pour le financement de la mesure « Soutenir financièrement l'entretien et la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air ». • Approbation des règles et des normes du Programme par le Conseil du trésor le 5 juin 2018. • Lancement du premier appel de projets : 29 août 2018 au 12 novembre 2018. o 251 demandes ont été soumises pour une aide demandée de plus de 16,8 M\$. <p>Prochaines étapes et échéancier :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 13 novembre au 1er mars 2019 : analyse des projets déposés o Mars 2019 : cheminement de la pochette pour signature o Avril 2019 : annonce à venir. <p>Voir Annexe 5 - Sentiers et sites.</p>	Voir Annexe 5 - Sentiers et sites	Voir Annexe 5 - Sentiers et sites
1	Soutenir financièrement le géoréférencement des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, et faciliter l'obtention des droits d'utilisation	200 000 \$	Voir Annexe 6 - Géoréférencement.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
3	Bonifier le financement du programme d'appariement des dons du privé : Placements Sports	4 000 000 \$	Prolongation du programme Placements Sports pour l'exercice 2017-2019 (4 M\$ annuellement).	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
3	Créer un nouveau programme d'appariement des dons du privé : Placements Loisirs	2 000 000 \$	Soutien financier à un organisme national nouvellement reconnu pour le développement d'une culture philanthropique. Démarches pour identifier un organisme mandataire pour la gestion du programme en cours. Dossier à soumettre pour approbation du CT au printemps. Voir Annexe 7 - Placements Loisirs.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir l'élaboration d'un cadre de référence en matière de loisir et de sport pour les municipalités de moins de 10 000 habitants et les municipalités régionales de comté.	- \$	Poursuite des travaux.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
2	Accroître le financement accordé pour le programme <i>Population active</i> , qui vise les personnes âgées et les personnes handicapées, et soutenir financièrement les écoles dans le cadre d' <i>École active</i>	550 000 \$	<p>Population active 2018-2021 : FADOQ, FQLI, AQLPH et FQCCL se partagent une somme totale de 646 000 \$ (dont 32 300 \$ en contrat et 400 k\$ de la PGPS) pour l'exercice financier 2018-2019 et 566 000 \$ (dont 28 300 \$ en contrat et 320 k\$ de la PGPS) annuellement pour 2019-2020 et 2020-2021 dont 121 000 \$ proviennent de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022. Un montant supplémentaire de 200 000 \$ (soit 50 000 \$ par organisme) est en attente d'approbation pour 2018-2019.</p> <p>École active : Initiative maintenant incluse dans le PAFIRL (issu du PAFURS) = 500 000 \$ au total, dont 251 000 \$ provenant de l'Accord de contribution bilatéral sur la participation sportive 2015-2022.</p> <p>Population active : Voir Annexe 8 - Population active.</p>	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
1	Accroître le financement accordé pour les activités de loisir et de sport qui s'adressent aux communautés nordiques de même qu'aux Jeux de l'Arctique, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Nord	500 000 \$	Bonification des soutiens financiers à l'intérieur des programmes existants (annonces réalisées).	Voir Annexe 9 - Plan nord	s. o.

Mesures 2018-2019²

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
2	Favoriser la pratique régulière d'activités physiques chez les filles	200 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> - Aide financière totale de 800 000 \$ à Fillactive pour 2017-2021. (PGPS) - Étude pour connaître la représentation féminine dans les organismes : Chaire de recherche Claire Bonenfant - Femmes, Savoirs et Sociétés (11 430 \$) - Évènement Conversation 2020 – Faire avancer le monde – Provoquons le changement : soutien financier octroyé à Égale Action (10 000\$ pour l'exercice financier 2018-2019) - Soutien financier de 89 422 \$ à Égale Action pour la réalisation de trois projets liés à l'avancement des femmes en sport 1) Création d'outils de soutien au service des gestionnaires-responsables des organisations sportives 2) Programme de recrutement et de formation de la relève en coaching et arbitrage 3) Encadrement d'un parcours continu en coaching – mentorat - Soutien financier maximal de 45 000 \$, pour l'exercice financier 2018 2019, à Fillactive pour la réalisation d'un projet visant la promotion de l'activité physique chez les adolescentes par l'entremise de capsules vidéo relatant des « histoires à succès » 	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
1	Accroître le financement accordé aux centres régionaux d'entraînement unisports et multisports ainsi qu'à l'Institut national du sport du Québec	1 600 000 \$	Voir Annexe 10 - INS Qc.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
1	Lancer un nouveau programme de soutien financier à la recherche scientifique, à l'innovation et à la diffusion de l'information en matière d'encadrement d'athlètes de haut niveau	300 000 \$	Voir Annexe 10 - INS Qc.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
2	Accroître le financement accordé pour le recrutement d'entraîneurs dans les programmes Sport-études reconnus	315 000 \$	Soutien financier inclut dans les sommes annoncées dans le cadre du PSDE. Voir Annexe 11 - PSDE - entraîneurs pour la répartition par fédération sportive.	s. o.	s. o.
2	Soutenir financièrement la persévérance et la réussite scolaires chez les athlètes de haut niveau	75 000 \$	CT approuvé pour le versement d'une subvention de 200 k\$ pour 18-19.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour et les tous-petits dans les services de garde éducatifs à l'enfance, et ce, en partenariat avec le Grand défi Pierre Lavoie	8 000 000 \$	Pour l'année scolaire 2018-2019 : 6 163 000 \$ aux commissions scolaires dans les règles budgétaires (567 écoles participantes, an 1 et an 2 combinés). Entente signée pour 2018-2019 et 2019-2020 pour un soutien financier total 3 588 500\$ au GDPL pour Force 4. (1 680 500 \$ en 18-19 et 1 908 000\$ en 19-20) *** Le total de 8 M\$ est calculé en année scolaire. La mesure pour les SGEE est sous la responsabilité du MFA.	Voir Annexe 12 - À l'école, on bouge!	Voir Annexe 12 - À l'école, on bouge!
2	Accélérer le déploiement du programme <i>Nager pour survivre</i> auprès des élèves du 2 ^e cycle du primaire	300 000 \$	Poursuite.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Élaborer des programmes de concentration multisports pour les élèves de 5 ^e et 6 ^e années du primaire	- \$	En développement.	s. o.	s. o.
2	Soutenir financièrement la découverte d'activités qui stimulent le goût de bouger	200 000 \$	Versment de l'aide financière approuvée par le CDM.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
1	Soutenir financièrement les Jeux provinciaux des Olympiques spéciaux	210 000 \$	Aide financière annoncée.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Accélérer la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales	300 000 \$	Révision du protocole. Seconde phase de la campagne de sensibilisation.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019²

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
2	Formation sur la prévention et la gestion des commotions cérébrales	20 000 \$	Développement d'un outil de formation destiné aux intervenants en milieu scolaire.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir financièrement la vérification des antécédents judiciaires des ressources humaines salariées et bénévoles	150 000 \$	Aide financière de 50 000 \$ à même la subvention à Sports-Québec dans le cadre des Jeux du Québec. D'autres projets seront déployés en cours d'année. Guide en cours d'élaboration avec le milieu sportif.	s. o.	s. o.
2	Soutenir financièrement la mise en oeuvre du cadre de référence pour les camps de jour municipaux	50 000 \$	Le soutien financier à l'ACQ pour la mise en oeuvre du cadre (dans le cadre du PAFONL).	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir financièrement l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures visant l'intégration de jeunes handicapés dans les camps de jour	100 000 \$	Soutien financier à l'AQLPH et à l'ACQ pour différents projets.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir financièrement la formation et le perfectionnement de personnes agissant à titre d'accompagnateurs, d'animateurs, d'entraîneurs, d'officiels, de conseillers, d'experts et de bénévoles	175 000 \$	Contrat de services au CQL pour allouer une somme supplémentaire de 125 k\$ (total 200 k\$) au DAFA. Réflexion en cours concernant la formation des entraîneurs et entraîneurs. Une subvention de 30 000 \$ a été accordée à la Société de sauvetage en 2018-2019 pour la formation de surveillants-sauveteurs.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
1	Augmenter le financement à <i>Secondaire en spectacle</i> pour les volets régionale et panquébécois	700 000 \$	Le Ministère n'a pas reçu de demande de la Corporation en date du 27 août 2018.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
1	Soutenir financièrement les Jeux FADOQ à l'échelle régionale et nationale	100 000 \$	Aide financière totale de 300 000 \$ annoncée pour 2018-2021. Annuellement, se détermine comme suit : 16 000 \$ consacré à la réalisation des Jeux FADOQ à l'échelle nationale, ainsi que 4 000 \$ pour la gestion l'aide financière pour les Jeux FADOQ régionaux auxquels une enveloppe de 80 000 \$ est dédiée.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
2	Soutenir des initiatives en matière d'encadrement de lieux de pratique, de sécurité et de respect de l'intégrité physique et psychologique des participants et des participants.	300 000 \$	Terminer la rédaction des normes du programme. Approbation des normes à venir.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019² Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
3	Confirmer les nouvelles orientations du programme Kino-Québec et en revoir la facture visuelle	1 575 000 \$	<p>Activités et services en matière de promotion de la pratique régulière d'activités physiques dans le cadre de Kino-Québec prévus au PAFURS 2017-2021 (ententes signées).</p> <p>Un nouveau programme visant à susciter l'engagement des organismes admissibles dans la réalisation de projets structurants qui visent principalement à promouvoir la pratique régulière d'activités physiques auprès de la population québécoise est élaboration.</p> <p>Un certificat de marque officielle a été obtenu pour le nom Kino-Québec. Les démarches sont actuellement en cours pour obtenir la certification officielle du dessin associé à Kino-Québec.</p>	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
3	Soutenir financièrement les milieux pour valoriser la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs auprès de la population québécoise	450 000 \$	Soutien à divers projets (ex. JNSAP, Chaire Kino-Québec, Trottibus, voile mobile, portail web plein air)	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019² Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
3	Accroître le financement accordé pour les événements participatifs faisant la promotion de la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs	180 000 \$	135 k\$ des 150 k\$ disponibles ont été utilisés pour soutenir 51 événements. 30 k\$ ont été utilisés pour la préparation des Jeux de l'Arctique.	Voir Annexe 13 - PSES	Voir Annexe 13 - PSES
3	Intensifier la veille stratégique et la diffusion d'informations scientifiques	125 000 \$	Entente de services de 125 000 \$ avec l'Observatoire québécois du loisir.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
3	Accroître le financement accordé pour les activités de valorisation ou de reconnaissance des bénévoles	100 000 \$	Somme de 49 500 \$ allouée aux RURLS pour l'élaboration d'une formation en accompagnement de gouvernance et une somme de 49 500 \$ au RONLQ pour le développement d'une formation qui s'adresse aux présidents, présidentes, directeurs généraux et directrices générales (en tandem) des fédérations sportives et organismes nationaux de loisir	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
3	Accroître le financement accordé pour les activités de communication visant à mettre en valeur les efforts, la persévérance et le succès des athlètes québécois	75 000 \$	Soutien financier annoncé à Sportcom.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale

Mesures 2018-2019

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir

Enjeu	Mesures	Budget 2018-2019	Réalisations 2018-2019	Soutien financier par région	Soutien financier par circonscription
3	Augmenter le soutien financier et professionnel accordé pour le programme <i>Jouez gagnant!</i>	35 000 \$	Prévu à même l'aide financière pour le fonctionnement de l'INS Québec. Voir Annexe 10 - INS Qc	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
4	Clarifier les responsabilités d'organismes travaillant en loisir et en sport	- \$	Un document est en élaboration.	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
4	Susciter des changements dans les structures (agencement des organisations, mandats, rôles, responsabilités, services, etc.) pour en rehausser la cohérence, l'efficacité et l'efficacé, accompagner de façon particulière les organismes dans l'accomplissement de ces changements et, le cas échéant, actualiser les programmes de soutien financier en conséquence	- \$	En continu	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
4	Harmoniser l'organisation sportive en milieu scolaire	1 000 000 \$	Aide financière annoncée	Voir Annexe 14 - RSEQ - régions	s. o.
4	Favoriser les possibilités de concertation et de partenariat entre les ministères et les organismes des milieux de l'activité physique, du sport et du loisir	- \$	En continu	Mesure de portée provinciale	Mesure de portée provinciale
Total		193 745 209 \$			

Installations sportives et récréatives du Québec

Region	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Côte-du-Sud	Q-2017-0234	Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska	Création d'un espace de jeux dans le parc Adélar-Lapointe	36 905,03 \$	157 814,67 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Côte-du-Sud	Q-2017-0242	Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Construction d'une patinoire couverte avec un pavillon multifonctionnel et aménagement de jeux d'eau	1 998 231,82 \$	5 851 280,97 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Côte-du-Sud	Q-2017-0277	Parvis Saint-Germain	Cabouroc, gym d'escalade	355 240,80 \$	710 481,60 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0038	Ville de Matane	Construction du complexe aquatique de Matane	7 500 000,00 \$	16 230 120,39 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0158	Municipalité de Sainte-Luce	Réfection de la patinoire et du boudrome et mise en place d'une piste de vélocross	142 080,12 \$	284 160,23 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0195	Sentier international des Appalaches (SIA-QC)	Rénovation du SIA	66 000,00 \$	140 729,41 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0313	Municipalité de Baie-des-Sables	Réfection de la clôture du centre des loisirs de Baie-des-Sables	22 267,85 \$	44 535,70 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0357	Le Club de vélo éolien de Matane	Mise aux normes et création de sentiers	18 878,30 \$	37 757,30 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0375	Municipalité de Saint-Donat	Réfection de la surface de jeu du terrain multi-sports	24 033,11 \$	48 066,22 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0410	Municipalité de Sainte-Flavie	Aménagement d'un terrain de soccer extérieur et d'un circuit d'entraînement	49 707,69 \$	99 707,69 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0420	Ville de Matane	Acquisition et installation d'un tapis convoyeur au Mont-Castor	122 179,20 \$	326 719,00 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0434	Cégep de Matane	Aménagement d'un système d'éclairage pour le terrain de soccer n° 3	120 000,00 \$	261 687,95 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0595	Cégep de Matane	Aménagement d'un système d'éclairage pour le terrain synthétique	22 500,00 \$	48 098,73 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	Q-2017-0624	Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Amélioration des installations sportives et récréatives de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	45 056,45 \$	90 112,90 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0123	Municipalité Saint-Louis-du-Hal Ha!	Amélioration de la patinoire extérieure	28 241,64 \$	56 483,28 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0149	Corporation de gestion du parc du Mont-Saint-Mathieu	Amélioration des installations et ajout de sentiers pour la pratique d'activités sportives et de plein air	525 536,00 \$	1 947 342,00 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0224	Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	Réaménagement des sentiers du boisé de pins du parc municipal	9 000,00 \$	31 197,97 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0241	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Aménagement d'un mur de pratique pour le tennis avec une surface de jeu	66 344,63 \$	132 689,27 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0278	Commission scolaire Kamouraska - Rivière-du-Loup	Mise aux normes d'installations sportives	55 294,29 \$	110 588,58 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0298	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Installation d'un système d'éclairage au terrain multisport	159 091,38 \$	318 182,76 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0319	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	Éclairage et réfection du terrain de balle-molle	58 000,00 \$	117 575,48 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0343	Municipalité de Lac-des-Aigles	Réfection de la patinoire extérieure du centre des loisirs municipaux Diane Roy	34 120,94 \$	68 240,83 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0364	Municipalité Paroisse de Saint-Arsène	Rénovation et aménagement du terrain de balle de Saint-Arsène	31 401,00 \$	62 868,62 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0426	Municipalité de St-Simon-de-Rimouski	Construction d'une patinoire	53 779,85 \$	107 559,70 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0578	Commission scolaire du fleuve et des lacs	Remise à niveau de la piste d'athlétisme	23 064,46 \$	46 128,92 \$	1
01 Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	Q-2017-0632	Centre de plein-air Familial Richelieu Cabano inc.	Travaux d'amélioration du centre de plein air	43 829,00 \$	87 657,99 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	Q-2018-0730	Ville de Saguenay	Renforcement des fermes de toit du centre Georges-Vézina	649 246,73 \$	649 246,73 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Dubuc	Q-2017-0289	Corporation du parc régional du lac Kénogami	Mise aux normes des infrastructures du sentier pédestre du lac Kénogami	23 025,00 \$	46 050,00 \$	1

02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Dubuc	Q-2017-0567	Municipalité de Bégin	Réfection des bandes de la patinoire	25 000,00 \$	50 000,30 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Jonquière	Q-2017-0448	Ville de Saguenay	Construction d'un nouveau centre multisport	7 500 000,00 \$	20 763 856,42 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	Q-2017-0107	Ville de Desbiens	Construction d'un espace récréatif et sportif couvert incluant une nouvelle patinoire	487 227,44 \$	974 454,88 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	Q-2017-0348	Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	Aménagement d'un parc multifonction et multigénérationnel	137 323,48 \$	290 395,48 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	Q-2017-0481	Municipalité d' Hébertville	Mise aux normes et réfection des remontées mécaniques	401 026,00 \$	802 350,00 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	Q-2017-0501	Municipalité de Labrecque	Agrandissement du centre des loisirs	439 320,19 \$	878 640,39 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	Q-2017-0547	Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Rénovations et transformation de la piscine municipale de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	1 793 064,00 \$	3 693 741,81 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Roberval	Q-2017-0338	Municipalité de Saint-Prime	Mise à niveau de l'éclairage de la patinoire et du terrain de soccer	47 911,70 \$	95 823,40 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Roberval	Q-2017-0408	Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Construction d'une patinoire	99 690,02 \$	199 380,05 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Roberval	Q-2017-0427	Compétition Vélo2max inc.	Aménagement d'installations de vélo de montagne	33 321,13 \$	265 494,13 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlesbourg	Q-2017-0373	Patro de Charlesbourg	Ajout de jeux interactifs pour le gymnase	16 500,00 \$	35 097,69 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	Q-2017-0110	Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	Ajout d'une toiture sur la patinoire multifonctionnelle	411 719,50 \$	865 099,11 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	Q-2017-0246	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	Aménagement d'une plateforme multifonctionnelle de loisirs	70 525,35 \$	146 930,01 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	Q-2017-0342	Ville de Beaupré	Construction d'une piscine intérieure	5 843 900,00 \$	11 687 800,63 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	Q-2017-0347	Ville de Beaupré	Réfection d'une patinoire et remplacement d'un bâtiment de services	59 005,60 \$	118 011,20 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	Q-2017-0596	Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François	Aménagement du Carrefour Plein-Air Petite-Rivière	94 525,50 \$	196 505,11 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	Q-2018-0729	Corporation événements d'été de Québec	Réfection des sentiers de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	50 000,00 \$	50 000,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	Jean-Talon	Q-2017-0356	Université Laval	Rénovation de l'aréna du PÉPS de l'Université Laval	534 967,00 \$	1 712 555,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	La Peltrie	Q-2017-0175	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Réfection des terrains de tennis	65 122,70 \$	134 347,64 \$	1
03 Capitale-Nationale	Louis-Hébert	Q-2017-0639	Ville de Québec	Aménagement du parc de la Chaudière et de son pavillon de services	776 805,61 \$	2 473 903,13 \$	1
03 Capitale-Nationale	Portneuf	Q-2017-0015	Ville de Donnacona	Rénovation du terrain de baseball majeur	45 435,96 \$	90 871,93 \$	1
03 Capitale-Nationale	Portneuf	Q-2017-0704	Ville de Portneuf	Aménagement du parc du développement Portneuvien	27 393,00 \$	92 268,27 \$	1
03 Capitale-Nationale	Taschereau	Q-2017-0290	Patro Laval inc.	Construction de vestiaires sportifs extérieurs	132 037,00 \$	308 145,17 \$	1
03 Capitale-Nationale	Vanier-Les Rivières	Q-2017-0066	Académie Saint-Louis	Construction d'un complexe sportif	4 000 000,00 \$	12 568 111,76 \$	1
03 Capitale-Nationale	Vanier-Les Rivières	Q-2017-0551	Ville de Québec	Réaménagement du terrain de tennis Saint-André (préau et surface polyvalente)	346 224,00 \$	738 149,79 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0016	Municipalité de Saint-Stanislas	Aménagement global du nouveau parc sur la rue Saint-Gérard	961 261,15 \$	2 159 119,73 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0033	Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	Construction d'une piscine intérieure et d'une salle polyvalente	470 000,00 \$	1 470 000,00 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0418	Municipalité de Champlain	Rénovation de la patinoire	108 298,28 \$	257 280,18 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0442	Municipalité Notre-Dame-de-Montauban	Aménagement de deux parcs intergénérationnels	58 098,84 \$	116 197,68 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0463	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Remplacement de la surface synthétique intérieure au complexe sportif Alphonse-Desjardins	352 085,12 \$	704 170,24 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0464	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Réfection des zones affectées par la pyrrhoite au Complexe sportif Alphonse-Desjardins	208 506,21 \$	417 012,43 \$	1
04 Mauricie	Champlain	Q-2017-0465	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques du complexe sportif Alphonse-Desjardins	898 917,98 \$	1 797 835,97 \$	1
04 Mauricie	Lavolette--Saint-Maurice	Q-2017-0505	Collège Shawinigan	Réfection de la piscine du centre sportif	1 873 140,00 \$	3 746 280,64 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0044	Coopérative Aux berges du lac Castor	Mise aux normes et rénovation des sentiers d'Aux berges du lac Castor et de ses infrastructures	9 844,70 \$	20 689,40 \$	1

04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0186	Club équestre La Fouillée Mauricienne	Aménagement et mise aux normes du sentier équestre Transcanadien	10 856,00 \$	24 144,75 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0255	Énergie CMB	Construction et rénovation de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne	40 102,75 \$	82 000,00 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0300	Fédération des Guides Catholiques du Diocèse de Trois-Rivières	Aménagement d'un parcours d'hébertisme au Camp du Lac Vert	30 000,00 \$	67 287,18 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0413	La Nature d'Alexis, coopérative de solidarité	Mise à niveau des sentiers Aya-Pe-Wa, Désert et Tonnerre Phase 1	3 862,00 \$	7 724,02 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0497	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Aménagement d'un dôme pour la patinoire	194 541,84 \$	389 083,68 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0550	La Nature d'Alexis, coopérative de solidarité	Mise à niveau des sentiers Aya-Pe-Wa, Désert et Tonnerre Phase 2	4 572,55 \$	9 145,11 \$	1
04 Mauricie	Maskinongé	Q-2017-0559	La Nature d'Alexis, coopérative de solidarité	Expansion des sentiers Aya-Pe-Wa et Carolus	4 532,89 \$	9 065,78 \$	1
04 Mauricie	Trois-Rivières	Q-2017-0105	Université du Québec à Trois-Rivières	Réfection des infrastructures sportives	1 749 062,00 \$	3 498 124,08 \$	1
04 Mauricie	Trois-Rivières	Q-2017-0106	Cégep de Trois-Rivières	Réfection du terrain à surface synthétique et amélioration à l'éclairage et aux gradins du stade Diablos	966 911,00 \$	1 977 220,63 \$	1
04 Mauricie	Trois-Rivières	Q-2017-0358	Pavillon Saint-Arnaud inc.	Rénovation des installations sportives du Pavillon Saint-Arnaud	23 215,15 \$	46 430,31 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0166	Municipalité de Dudswell	Accès à la rivière Saint-François	31 328,13 \$	162 342,47 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0322	Municipalité de Stoke	Aménagement d'une installation multisport	215 000,00 \$	616 224,14 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0452	Municipalité de Weedon	Parc urbain de Weedon	57 743,12 \$	115 486,25 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0562	Ville de Lac-Mégantic	Éclairons notre terrain de baseball	76 047,75 \$	226 047,75 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0681	Ville de Scottstown	Viens jouer au baseball ou au soccer avec nous	23 354,72 \$	50 908,94 \$	1
05 Estrie	Mégantic	Q-2017-0696	Club plein air Biathlon Estrie	Aménagement d'un site de biathlon à Stoke	270 000,00 \$	540 000,00 \$	1
05 Estrie	Orford	Q-2017-0012	Commission scolaire des Sommets	Construction et aménagement d'une piste d'athlétisme avec des aires de lancer et saut	802 865,00 \$	1 913 117,31 \$	1
05 Estrie	Orford	Q-2017-0308	Municipalité du canton de Pottion	Construction d'une toiture et rénovation de la surface de la patinoire municipale	603 586,03 \$	1 207 172,07 \$	1
05 Estrie	Orford	Q-2017-0440	Municipalité du canton de Stanstead	Mobilier sportif au parc Thayer	9 829,00 \$	24 158,75 \$	1
05 Estrie	Orford	Q-2017-0539	Aventures Mont Owl's Head	Construction d'un réseau de pistes de vélo de montagne et de sentiers multifonctions et pédestres	760 742,78 \$	1 853 397,00 \$	1
05 Estrie	Richmond	Q-2017-0025	Municipalité du canton de Cleveland	Rénovation du parc Lamoureux	23 876,78 \$	55 643,38 \$	1
05 Estrie	Richmond	Q-2017-0393	Ville de Valcourt	Pumptrack	67 400,00 \$	140 788,25 \$	1
05 Estrie	Richmond	Q-2017-0582	Municipalité de Saint-Adrien	Projet de patinoire 4 saisons hockey et dek hockey	70 042,62 \$	140 085,24 \$	1
05 Estrie	Saint-François	Q-2017-0056	Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton	Aménagement d'une surface multisport quatre saisons	36 945,72 \$	103 891,44 \$	1
05 Estrie	Saint-François	Q-2017-0262	Municipalité de Dixville	Surface multisport extérieure	30 659,45 \$	63 015,16 \$	1
05 Estrie	Saint-François	Q-2017-0446	Municipalité de Saint-Herménégilde	Aménagement d'une surface multifonctionnelle au parc municipal Armand-Viau	106 222,68 \$	213 495,25 \$	1
05 Estrie	Sherbrooke	Q-2017-0288	Université de Sherbrooke	Rénovation des stades intérieur et extérieur	3 700 000,00 \$	7 544 854,43 \$	1
06 Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	Q-2017-0390	Les YMCA du Québec	Redéveloppement du YMCA Hochelaga-Maisonneuve par l'agrandissement et la rénovation de son infrastructure	7 068 605,86 \$	16 131 372,01 \$	1
06 Montréal	Laurier-Dorion	Q-2017-0407	Tennis Canada - Stade Jarry	Reconstruction et rénovation des courts de tennis extérieurs	1 053 180,21 \$	2 217 260,42 \$	1
06 Montréal	Maurice-Richard	Q-2017-0449	Collège André-Grasset (1973) inc.	Aggrandissement et modernisation du complexe sportif du Collège André-Grasset	4 825 672,07 \$	10 504 601,78 \$	1
06 Montréal	Mont-Royal--Outremont	Q-2017-0027	Ville de Mont-Royal	Construction d'un centre sportif et communautaire	3 000 000,00 \$	32 999 999,87 \$	1
06 Montréal	Nelligan	Q-2017-0328	Ville de Montréal	Construction du complexe aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro	7 500 000,00 \$	42 447 490,62 \$	1

06 Montréal	Saint-Laurent	Q-2017-0192	Ville de Montréal	Réfection de l'aréna Raymond-Bourque	7 500 000,00 \$	17 500 933,66 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0161	Municipalité de Cantley	Aménagement du parc récréosportif	113 777,40 \$	237 175,13 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0181	Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	Mise aux normes de la patinoire municipale	35 000,00 \$	73 491,26 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0363	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Éclairage du terrain synthétique multisport et du terrain de balle à la CEHG	320 820,73 \$	661 949,95 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0365	Club Lac Ste-Marie	Sentiers multifonctionnels	94 843,05 \$	189 686,10 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0474	Municipalité de Bouchette	Aménagement d'un parc de jeux d'eau	50 000,00 \$	100 100,33 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	Q-2017-0542	Municipalité de La Pêche	Aménagement de jeux d'eau	39 691,74 \$	94 039,66 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0125	Municipalité du canton de Lochaber-Partie-Ouest	Relocalisation et aménagement d'une patinoire extérieure	15 983,50 \$	37 018,60 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0184	Corporation Plein Air de la Lièvre	Aménagement d'installations au centre nautique	30 055,00 \$	81 271,30 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0307	Municipalité de L'Ange-Gardien	Aménagement du parc Mary	38 057,00 \$	161 020,38 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0444	Municipalité de Saint-André-Avellin	Aménagement d'une salle multisport	98 541,27 \$	199 182,29 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0555	Municipalité de Val-des-Bois	Création d'un parc pour enfants et remplacement des lumières du terrain de balle	89 487,00 \$	178 974,00 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0605	Base de plein air Air-Eau-Bois	Rénovation du site de pratique d'escalade	10 825,57 \$	21 651,14 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Q-2017-0641	Ville de Gatineau	Aménagement du sentier récréatif du Lièvre Ouest	1 308 072,91 \$	2 663 495,18 \$	1
07 Outaouais	Pontiac	Q-2017-0177	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Luskville	82 914,10 \$	221 444,27 \$	1
07 Outaouais	Pontiac	Q-2017-0419	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Quyon	46 614,77 \$	93 229,55 \$	1
07 Outaouais	Pontiac	Q-2017-0490	Municipalité de Campbell's Bay	Revitalisation du parc multisports	27 156,07 \$	54 312,13 \$	1
07 Outaouais	Pontiac	Q-2017-0606	Ville de Gatineau	Construction d'un pavillon au parc des Cèdres	1 528 909,33 \$	6 533 065,96 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Est	Q-2017-0010	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Ajout d'une piscine à l'école secondaire La Concorde de Senneterre	3 115 523,13 \$	6 386 620,20 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Est	Q-2017-0217	Ville de Malaric	Cage de frapper extérieure pour le baseball	22 384,79 \$	45 384,79 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	Q-2017-0219	Ville de Macamic	Réaménagement du parc Curé-Lamothe	96 158,51 \$	217 514,02 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	Q-2017-0232	Municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier	Aménagement d'un terrain de tennis et d'une surface multisport	110 420,60 \$	220 841,21 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	Q-2017-0352	Municipalité du Canton de Trécesson	Espaces multisports de Trécesson	155 040,00 \$	313 398,63 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	Q-2017-0389	Municipalité de La Motte	Rénovation des bandes de la patinoire	8 801,97 \$	17 603,94 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	Q-2017-0475	Ville d'Amos	Remplacement des modules dans un parc de planche à roulettes	44 619,69 \$	89 239,38 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	Q-2017-0486	Ville de Duparquet	Rénovation des installations de la patinoire extérieure	23 588,06 \$	47 176,13 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda--Témiscamingue	Q-2017-0091	Municipalité de Laverlochère-Angliers	Installation d'un abri pour les patineurs	28 152,87 \$	56 305,74 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda--Témiscamingue	Q-2017-0189	Municipalité du canton de Nédélec	Construction d'un abri à la patinoire de Nédélec	3 854,68 \$	7 709,36 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda--Témiscamingue	Q-2017-0214	Centre multifonctionnel de l'Est témiscamien	Une aire de jeu mieux éclairée	6 840,62 \$	20 329,02 \$	1
09 Côte-Nord	Duplessis	Q-2017-0151	Municipalité de Baie-Johan-Beetz	Aménagement et réfection des sentiers des cendres	54 593,00 \$	109 187,00 \$	1
09 Côte-Nord	René-Lévesque	Q-2017-0024	Municipalité de Sacré-Coeur	Amélioration du centre récréatif de Sacré-Coeur	15 695,41 \$	31 390,82 \$	1
09 Côte-Nord	René-Lévesque	Q-2017-0089	Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB)	Aménagement et réfection des sentiers des Embruns	117 750,00 \$	291 706,66 \$	1
09 Côte-Nord	René-Lévesque	Q-2017-0293	Commission scolaire de l'Estuaire	Construction d'un terrain multisport à la polyvalente des Berges	628 836,41 \$	1 337 837,92 \$	1
10 Nord-du-Québec	Ungava	Q-2017-0299	Municipalité de Chapais	Réparation du système de ventilation de la piscine municipale	174 708,63 \$	520 477,74 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Q-2017-0055	Domaine des chutes du ruisseau creux	Construction d'un escalier pour le sentier	99 484,23 \$	198 969,53 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Q-2017-0248	Municipalité de Matapédia	Mise à niveau des infrastructures du Petit Chamonix	20 000,00 \$	52 430,76 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Q-2017-0367	Municipalité de Port-Daniel--Gastons	Construction d'un terrain de tennis	28 698,96 \$	57 397,92 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Q-2017-0374	Municipalité de Caplan	Remise en état des terrains sportifs	149 996,42 \$	299 992,85 \$	1

11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Q-2017-0642	Municipalité de Hope Town	Amélioration de la patinoire extérieure	6 816,96 \$	13 633,93 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	Q-2017-0073	Commission scolaire des Chic-Chocs	Aménagement de la cour d'école aux Quatre-Vents	144 023,00 \$	347 799,07 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	Q-2017-0590	Cégep de la Gaspésie et des Îles	Rénovations majeures à la piscine du pavillon des sports Marcel-Bujold	1 179 428,96 \$	2 409 167,41 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	Q-2017-0648	Ville de Sainte-Anne-des-Monts	Réfection du sentier Mont-Pointu et création d'un parc de planche à roulettes	29 501,48 \$	59 002,97 \$	1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Îles-de-la-Madeleine	Q-2017-0254	Centre nautique de l'istorlet	Installation de jeux d'hébertisme	10 640,00 \$	23 108,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0080	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement d'une surface multisport	91 475,00 \$	182 950,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0179	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement de sentiers	22 309,84 \$	63 517,43 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0218	Services loisirs et tourisme St-Victor	Amélioration et rafraîchissement de l'aréna	88 000,00 \$	180 792,32 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0292	OTJ de St-Odilon, coopérative de solidarité	Construction d'une surface de dek hockey	54 787,02 \$	120 289,05 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0406	Municipalité de Frampton	Remplacement des bandes de la patinoire du Centre sportif Coffrage LD	88 012,07 \$	233 716,44 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0525	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	Amélioration de la sécurité du terrain de balle et remplacement du tableau électronique	47 168,58 \$	94 337,16 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0580	Club Cycliste Sainte-Marie	Mise à niveau et aménagement des sentiers de vélo de montagne	16 915,85 \$	49 671,52 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	Q-2017-0662	Municipalité de la paroisse de Sainte-Hénédine	Mise aux normes du terrain de balle	60 000,00 \$	170 604,70 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	Q-2017-0124	Municipalité de Saint-Théophile	Construction d'une patinoire extérieure couverte	503 378,32 \$	1 006 756,64 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	Q-2017-0187	Club de Golf St-Georges	Réfection du pavillon principal	941 664,00 \$	1 883 328,40 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	Q-2017-0321	Municipalité de Saint-Prosper	Aménagement et construction d'un terrain de baseball	97 407,75 \$	199 015,01 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	Q-2017-0368	Municipalité de Saint-Benoît-Labre	Construction d'un centre municipal des loisirs	499 999,00 \$	1 035 452,81 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	Q-2017-0545	Municipalité de Saint-Benoît-Labre	Ajout d'un système d'éclairage pour le sentier vélo pédestre	15 339,23 \$	33 412,80 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0120	Municipalité de Saint-Malachie	Aménagement du parc de plein air La Crapaudière	376 858,87 \$	849 842,38 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0202	Municipalité de Lac-Etchemin	Mise à niveau des infrastructures sportives de la 1re Avenue	116 000,00 \$	240 177,47 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0236	Municipalité de Saint-Cyprien-des-Etchemins	Mise aux normes et aménagement d'installations sportives	144 260,50 \$	288 521,01 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0250	Municipalité de Saint-Vallier	Aménagement du parc du Faubourg	244 853,80 \$	520 153,98 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0331	Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague	Remplacement des bandes de la patinoire et réfection du plancher du chalet des loisirs	24 076,78 \$	48 153,57 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0339	Municipalité de Saint-Magloire	Aménagement du parc Félicien-Prévost	6 850,43 \$	14 384,35 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0392	Municipalité de Saint-Anselme	Réfection d'un terrain de tennis et aménagement d'un terrain multisports	131 255,81 \$	262 511,63 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0458	Municipalité de St-Luc-de-Bellechasse	Remplacement du système d'éclairage et ajout d'installations sportives et récréatives	22 269,39 \$	74 579,91 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0478	Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis	Réfection extérieure du chalet des loisirs et remplacement de la clôture du terrain de tennis	22 727,78 \$	45 455,56 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0589	Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	Rénovation de la piscine municipale extérieure	104 737,50 \$	225 723,14 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Q-2017-0659	Mont-Original, coopérative de solidarité	Réaménagement sécuritaire et création d'une piste de haut niveau	35 819,00 \$	71 638,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	Q-2017-0136	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Réfection du terrain d'athlétisme de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault	789 104,29 \$	1 655 478,77 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	Q-2017-0144	Ville de Saint-Pamphile	Aménagement d'équipements multigénérationnels	136 833,51 \$	277 866,52 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	Q-2017-0153	Municipalité de L'Islet	Réaménagement de la patinoire extérieure	81 284,84 \$	162 569,68 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	Q-2017-0324	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Réaménagement de la cour de l'école de Saint-François-Xavier	3 325,00 \$	56 650,01 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	Q-2017-0613	Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	Aménagement d'un parc	68 171,00 \$	136 342,02 \$	1

12 Chaudière-Appalaches	Lévis	Q-2017-0057	Université du Québec à Rimouski	Construction d'un centre sportif au campus de Lévis	4 348 580,00 \$	8 777 066,71 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lévis	Q-2017-0535	Cégep de Lévis-Lauzon	Mise aux normes et agrandissement du centre sportif	3 141 079,22 \$	6 282 159,51 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0122	Ville de Thetford Mines	Aménagement d'une piste de vélo de montagne (phase 2)	62 467,56 \$	124 935,13 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0312	Municipalité d'Adstock	Réaménagement des patinoires extérieures	294 121,95 \$	605 041,91 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0372	Municipalité de Kinnear's Mills	Aménagement d'un terrain de soccer	4 782,44 \$	10 404,78 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0402	Corporation Événements Aventure Inc	Aménagement de gradins	7 500,00 \$	16 123,13 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0494	Municipalité de Dosquet	Aménagement du parc municipal	82 423,06 \$	177 822,58 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	Q-2017-0516	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Réfection des terrains de tennis	35 280,88 \$	70 561,78 \$	1
13 Laval	Mille-fles	Q-2017-0432	Commission scolaire de Laval	Réfection de la piscine de l'école Georges Vanier	1 052 000,00 \$	2 253 999,98 \$	1
13 Laval	Sainte-Rose	Q-2017-0429	Commission scolaire de Laval	Construction d'un terrain de soccer-football synthétique sur le campus de l'école Curé-Antoine-Labelle	1 494 277,46 \$	3 050 058,62 \$	1
13 Laval	Sainte-Rose	Q-2017-0552	Commission scolaire de Laval	Rénovation et mise aux normes de la piscine de l'école PolyJeunesse	780 000,00 \$	1 683 722,56 \$	1
14 Lanaudière	Berthier	Q-2017-0238	Corporation de développement de St-Zénon	Sentiers MULTIZEN	10 195,19 \$	30 225,50 \$	1
14 Lanaudière	Berthier	Q-2017-0340	Municipalité de Saint-Didace	Aménagement d'une patinoire permanente sur fond de gravier	65 411,41 \$	130 822,83 \$	1
14 Lanaudière	Berthier	Q-2017-0698	Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare	Construction d'un préau sportif et récréatif	605 906,62 \$	1 243 309,48 \$	1
14 Lanaudière	Bertrand	Q-2017-0498	Tournée des cantons de Rawdon	Plan de développement de la Tournée des cantons de Rawdon	30 420,45 \$	60 840,90 \$	1
14 Lanaudière	Bertrand	Q-2017-0615	Camp Saint-Donat	ÉNERGIE : programme de revitalisation des installations sportives	407 984,40 \$	832 091,93 \$	1
14 Lanaudière	Bertrand	Q-2017-0628	Municipalité d'Entrelacs	Parc multifonctionnel	131 234,37 \$	288 715,63 \$	1
14 Lanaudière	Joliette	Q-2017-0061	Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Bonification des services et installations sportives du parc Casavant-Desrochers	1 333 209,06 \$	2 806 548,28 \$	1
14 Lanaudière	Masson	Q-2017-0544	Ville de Mascouche	Aménagement des sentiers multifonctions et de passerelles au parc du Grand-Coteau - Secteur Seigneurie du Lac	495 380,84 \$	2 820 518,80 \$	1
14 Lanaudière	Rousseau	Q-2017-0297	Ville de Saint-Lin-Laurentides	Mise en valeur du parc nature récréotouristique de Saint-Lin-Laurentides	388 000,00 \$	863 612,50 \$	1
15 Laurentides	Argenteuil	Q-2017-0243	Club de canoë-kayak Viking	Aménagement d'un entrepôt à bateaux	10 302,91 \$	36 739,12 \$	1
15 Laurentides	Argenteuil	Q-2017-0264	L'Association des Églises des frères mennonites de la province de Québec	Aménagement récréatif extérieur	18 121,55 \$	37 513,16 \$	1
15 Laurentides	Argenteuil	Q-2017-0573	Municipalité du canton de Harrington	Construction d'un pavillon de services au parc Madeleine-Marquis	60 157,00 \$	125 565,07 \$	1
15 Laurentides	Argenteuil	Q-2017-0645	Municipalité du Canton d'Arundel	Installations sportives du parc du garage municipal	220 473,75 \$	440 947,50 \$	1
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0109	Ville de Mont-Laurier	Rénovation et mise à niveau de la piscine de Mont-Laurier	1 588 202,35 \$	3 176 405,00 \$	1
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0206	Municipalité de la paroisse de Brébeuf	Réfection du terrain de tennis	92 680,60 \$	185 361,21 \$	1
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0212	Ville de Rivière-Rouge	Reconstruction des terrains de tennis au parc Liguori-Genvais	56 976,19 \$	120 400,39 \$	1
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0466	Municipalité de La Minerve	Aménagement de la Place des Loisirs	388 485,77 \$	776 971,54 \$	1
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0527	Municipalité de Chute-Saint-Philippe	Amélioration des pistes des Sentiers nature	12 336,03 \$	25 931,92 \$	1
15 Laurentides	Labelle	Q-2017-0587	Municipalité de La Macaza	Aménagement d'un sentier multifonctionnel	40 892,64 \$	89 239,37 \$	1
15 Laurentides	Saint-Jérôme	Q-2017-0167	Ville de Saint-Jérôme	Complexe sportif multifonctionnel	7 500 000,00 \$	23 252 598,82 \$	1
16 Montérégie	Borduas	Q-2017-0275	Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu	Aménagement d'un parcours de type pumptrack	82 769,52 \$	205 434,30 \$	1
16 Montérégie	Borduas	Q-2017-0304	Ville d'Otterburn Park	Reconstruction d'une piscine extérieure, d'un chalet de service et d'une pataugeoire	1 533 695,72 \$	3 510 782,02 \$	1
16 Montérégie	Borduas	Q-2017-0514	Société pour les enfants handicapés du Québec	Piste d'hébertisme pour tous	63 400,00 \$	126 839,55 \$	1
16 Montérégie	Brome-Missisquoi	Q-2017-0115	Centre national de cyclisme de Bromont	Vélodrome intérieur	4 521 429,44 \$	12 096 775,00 \$	1
16 Montérégie	Brome-Missisquoi	Q-2017-0526	Plein air Sutton / MTB	Réfection de pontons	24 178,03 \$	55 356,06 \$	1

16	Montérégie	Chfteauquay	Q-2017-0517	Héritage Saint-Bernard	Reconstruction de la grande passerelle récréative du territoire du ruisseau Saint-Jean	285 416,39 \$	570 832,79 \$	1
16	Montérégie	Huntingdon	Q-2017-0548	Municipalité du village de Hemmingford	Construction de deux terrains de tennis au centre récréatif de Hemmingford	154 856,00 \$	309 713,13 \$	1
16	Montérégie	Huntingdon	Q-2017-0667	Municipalité de Saint-Chrysostome	Rénovation et aménagement d'un terrain de dek hockey	35 679,48 \$	71 988,89 \$	1
16	Montérégie	Huntingdon	Q-2017-0713	Municipalité d'Ormstown	Rénovation des terrains de tennis	22 741,53 \$	45 483,07 \$	1
16	Montérégie	Iberville	Q-2017-0381	Municipalité d'Ange-Gardien	Aménagement du parc Coulicou	34 357,16 \$	107 979,65 \$	1
16	Montérégie	Iberville	Q-2017-0424	Municipalité de Saint-Sébastien	Construction d'un véloparc	36 745,80 \$	73 491,60 \$	1
16	Montérégie	Iberville	Q-2017-0564	Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford	Aménagement d'une surface extérieure de « dek » hockey	90 814,20 \$	183 728,15 \$	1
16	Montérégie	Johnson	Q-2017-0017	Ville d'Acton Vale	Construction d'un gymnase multifonctionnel	2 930 699,29 \$	5 871 897,33 \$	1
16	Montérégie	La Prairie	Q-2017-0147	Ville de Candiac	Patinatoire réfrigérée et couverte au parc Haendel	1 787 384,47 \$	3 844 966,13 \$	1
16	Montérégie	La Prairie	Q-2017-0199	Ville de Carignan	Aménagement du parc du centre multifonctionnel	1 542 397,61 \$	3 366 686,66 \$	1
16	Montérégie	Sanguinet	Q-2017-0249	Ville de Sainte-Catherine	Complexe Multisport Sainte-Catherine	7 500 000,00 \$	28 262 688,98 \$	1
16	Montérégie	Soulanges	Q-2017-0344	Municipalité des Cèdres	Le terrain sportif Colibris	63 194,14 \$	131 637,66 \$	1
17	Centre-du-Québec	Arthabaska	Q-2017-0532	Commission scolaire des Bois-Francis	Agrandissement du complexe Promutuel pour la gymnastique, l'escalade et les sports de combat	3 416 356,82 \$	7 012 992,79 \$	1
17	Centre-du-Québec	Arthabaska	Q-2017-0546	Ville de Plessisville	Construction d'une piscine extérieure et d'un pavillon de service	776 425,78 \$	1 573 864,82 \$	1
17	Centre-du-Québec	Drummond--Bois-Francis	Q-2017-0220	Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover	Aménagement du parc Guévremont	351 619,55 \$	868 932,25 \$	1
17	Centre-du-Québec	Drummond--Bois-Francis	Q-2017-0282	Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Aménagement d'un parc de planche à roulettes	58 356,72 \$	160 505,09 \$	1
17	Centre-du-Québec	Johnson	Q-2017-0005	Ville de Drummondville	Construction d'un complexe sportif	7 500 000,00 \$	19 395 147,82 \$	1
17	Centre-du-Québec	Johnson	Q-2017-0436	Municipalité de la paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham	Relocalisation de la patinoire	187 852,82 \$	375 705,65 \$	1
17	Centre-du-Québec	Johnson	Q-2017-0492	Municipalité de la paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham	Amélioration des infrastructures de plein air dans le secteur du parc du Sanctuaire	100 000,00 \$	200 001,19 \$	1
17	Centre-du-Québec	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0114	Centre Récréatif Saint-Guillaume	Sentier sportif et récréatif multifonctionnel	22 153,68 \$	128 364,56 \$	1
17	Centre-du-Québec	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0127	Municipalité de Saint-Bonaventure	Aménagement d'un parc intergénérationnel	26 836,69 \$	128 230,19 \$	1
17	Centre-du-Québec	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0231	Ville de Daveluville	Réfection, agrandissement et mise aux normes du centre sportif de Daveluville	943 079,73 \$	3 824 419,00 \$	1
17	Centre-du-Québec	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0256	Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	Aménagement d'installations sportives et récréatives au centre Richard-Lebeau	450 240,73 \$	910 980,22 \$	1
17	Centre-du-Québec	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0341	Ville de Nicolet	Réfection de l'aréna Pierre-Provencher et construction d'un chalet de service	2 686 045,88 \$	5 582 591,71 \$	1
17	Centre-du-Québec	Nicolet-Bécancour	Q-2017-0391	Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard	Sentier sportif	19 660,23 \$	39 320,46 \$	1
Total général						158 570 474,94 \$	435 308 933,06 \$	227

Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - Volet Fonds des petites collectivités
 Volet 2 - Infrastructures collectives
 Infrastructures de loisirs et de sports
 Projets retenus

Fonds des petites collectivités

Région	Circonscription électorale	Dossier	Demandeur	Titre du projet	Coût du projet avant analyse	Montant recommandé après l'analyse	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Côte-du-Sud	Z-2016-0100	Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska	Réfection du plancher du centre des loisirs	11 496,00 \$	7 664,00 \$	1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Roberval	Z-2016-0089	Municipalité de Chambord	Amélioration du terrain de baseball	29 588,00 \$	19 704,00 \$	1
07 Outaouais	Papineau	Z-2016-0149	Municipalité de Saint-Sixte	Achat d'une structure de jeux pour les enfants de 0 à 12 ans	45 066,00 \$	20 486,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	Z-2016-0087	Municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Construction d'une infrastructure pour couvrir la patinoire municipale	451 000,00 \$	300 666,00 \$	1
14 Lanaudière	Berthier	Z-2017-0232	Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	Réfection de la patinoire municipale	86 000,00 \$	57 332,00 \$	1
16 Montérégie	Soulanges	Z-2016-0101	Municipalité de Saint-Zotique	Agrandissement et construction d'un toit au-dessus de la patinoire réfrigérée	1 903 648,00 \$	1 269 098,00 \$	1
17 Centre-du-Québec	Johnson	Z-2016-0094	Ville de Drummondville	Prolongement de la piste multifonctionnelle du boulevard Lemire entre les rues Power et Canadien	296 000,00 \$	197 332,00 \$	1
Total					2 822 768,00 \$	1 872 282,00 \$	7

Fréon

Région	Circonscription électorale	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nbre
01 Bas-Saint-Laurent	Rimouski	F-2018-0176	Municipalité de Saint-Fabien	Remplacement du système de réfrigération du Pavillon des Loisirs de Saint-Fabien	653 191,91 \$	1 306 383,82 \$	1
03 Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	F-2018-0185	Club de curling Nairn	Modernisation du système de réfrigération du Club de curling Nairn	313 500,00 \$	677 000,00 \$	1
03 Capitale-Nationale	Jean-Talon	F-2018-0183	Université Laval	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna du PEPS	500 000,00 \$	1 452 979,75 \$	1
04 Mauricie	Lavolette--Saint-Maurice	F-2018-0182	Ville de Shawinigan	Mise aux normes de l'aréna Émile-Bédard	800 000,00 \$	2 461 206,74 \$	1
05 Estrie	Orford	F-2018-0181	Club de Curling et Social de Magog	Remplacement du système de réfrigération du Club de Curling de Magog	85 998,61 \$	213 706,68 \$	1
05 Estrie	Saint-François	F-2018-0187	Ville de Sherbrooke	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna Philippe-Bergeron	800 000,00 \$	2 192 023,53 \$	1
07 Outaouais	Gatineau	F-2018-0178	Ville de Maniwaki	Remplacement du système de réfrigération du Centre sportif Gino Odjick	650 658,25 \$	1 637 376,26 \$	1
11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	F-2018-0186	Ville de New Richmond	Rénovation de l'aréna du complexe sportif Jean-Marie-Jobin	800 000,00 \$	3 363 331,26 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Bellechasse	F-2018-0188	Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	Remplacement du système de réfrigération et mise aux normes de la salle électrique de l'aréna	754 448,49 \$	1 508 897,12 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lévis	F-2018-0184	Ville de Lévis	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna André-Lacroix	613 545,17 \$	1 781 818,47 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	F-2018-0173	Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	912 393,50 \$	1 839 787,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	Mégantic	F-2018-0175	Ville de Disraeli	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna	800 000,00 \$	3 288 696,84 \$	1
15 Laurentides	Les Plaines	F-2018-0174	Centre Sportif Sainte-Anne-des-Plaines	Remplacement du système de réfrigération	780 615,63 \$	1 601 913,10 \$	1
16 Montérégie	Montarville	F-2018-0179	Société d'exploitation des glaces de Boucherville Inc.	Mise aux normes de l'aréna du Complexe sportif Duval auto	1 000 000,00 \$	2 886 930,27 \$	1
16 Montérégie	Montarville	F-2018-0180	Société d'exploitation des glaces de Boucherville Inc.	Mise aux normes du centre de curling du Complexe sportif Duval Auto	641 629,48 \$	1 283 258,98 \$	1
Total					10 105 981,04 \$	27 495 309,82 \$	15

Sentiers et sites

Organisme ayant reçu le soutien financier	Somme totale allouée par organisme	Sentiers nationaux soutenus	Somme allouée par sentier
--	---	------------------------------------	----------------------------------

Annonces à venir

Géoréférencement

Organismes	Projet soutenu	Somme allouée
Vélo Québec Association	Géoréférencement de sentiers de vélo de montagne	23 364 \$
	Total	23 364 \$

Placements Loisirs

Organisme	Somme allouée
Les Clubs 4-Hh du Québec inc.	20 000 \$
Total	20 000 \$

Population active

Organismes	Somme totale allouée
Fédération de l'âge d'or du Québec	223 000 \$
Fédération québécoise du loisir en institution	223 000 \$
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	250 000 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	150 000 \$
Total	846 000 \$

Plan nord

PNPA 2015-2020- Offre de service en loisirs et en sport (2018-2019)

Projet / organismes bénéficiaires	Montant
Soutien à la délégation du Nunavik pour sa participation aux Jeux de l'Arctique	
Administration régionale Kativik	30 000,00 \$
Total	30 000,00 \$
Soutien aux URLS	
Gouvernement de la Nation Crie	120 000,00 \$
Administration régionale Kativik	120 000,00 \$
Loisir et sport Baie-James	120 000,00 \$
Total	360 000,00 \$
Soutien pour les camps de vacances	
Loisir et sport Baie-James	25 000,00 \$
Gouvernement de la Nation Crie	25 000,00 \$
Loisir et sport Côte-Nord	5 000,00 \$
Total	55 000,00 \$
Soutien à la mise en place de clubs sportifs	
Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue	18 333,00 \$
Loisir et sport Côte-Nord	18 333,00 \$
Loisir et sport Baie-James	18 333,00 \$
Total	54 999,00 \$
Grand total	499 999,00 \$

INS Qc

Subvention de 3 510 750 \$ à l'INS Québec pour son fonctionnement.

S'ajoute une somme de 2 171 250 \$ dans le cadre d'une entente de services d'une valeur de 171 250 \$ pour le Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement multisports (1 500 000 \$) et le Programme de soutien aux centres d'entraînement unisport (500 000 \$).

PSDE

Sports	Somme allouée pour l'engagement d'entraîneurs en 2018-2019
Fédération québécoise d'athlétisme	84 500 \$
Association québécoise d'aviron inc.	25 000 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	71 000 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc	87 500 \$
Fédération de basket-ball du Québec	75 000 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	42 000 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	50 000 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	10 000 \$
Canoë-kayak vitesse	75 000 \$
Curling	10 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes (4 disciplines)	160 000 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	5 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	50 000 \$
Fédération de football amateur du Québec	50 000 \$
Fédération québécoise de golf	45 000 \$
Fédération de gymnastique du Québec (3 disciplines)	180 000 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	65 000 \$
Fédération québécoise de handball olympique	15 000 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc. (2 disciplines)	240 000 \$
Judo-Québec inc.	95 000 \$
Karaté Québec	30 000 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	15 000 \$
Nage synchronisée	80 000 \$
Fédération de natation du Québec (2 disciplines)	120 000 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	105 000 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec (2 disciplines)	115 000 \$
Fédération du plongeur amateur du Québec	115 000 \$
Ringuette Québec	10 000 \$
Fédération de rugby du Québec	10 000 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique (3 disciplines)	95 000 \$
Fédération québécoise de ski alpin (2 disciplines)	125 000 \$
Ski de fond	85 000 \$
Soccer	217 000 \$
Softball balle rapide	20 000 \$
Fédération équestre du Québec	10 000 \$
Squash (Sports 4 murs)	10 000 \$
Surf des neiges (3 disciplines)	40 000 \$
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	40 000 \$
Fédération québécoise de tennis	100 000 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	64 000 \$
Tir à l'arc (concentrique)	30 000 \$
Tirs (armes olympiques)	10 000 \$
Triathlon olympique	50 000 \$
Voile	40 000 \$
Fédération de volley-ball du Québec (2 disciplines)	135 000 \$
Water-polo	20 000 \$
Association québécoise des sports en fauteuil roulant	30 000 \$
Boccia (AQSPC)	10 000 \$
Goalball (ASAQ)	10 000 \$
Total	3 176 000 \$

À l'école, on bouge!**ALLOCATION POUR LA MESURE 15023 – À L'ÉCOLE, ON BOUGE!**

(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	2018-2019
689	Littoral	7 898
711	des Monts-et-Marées	35 340
712	des Phares	59 591
713	du Fleuve-et-des-Lacs	31 010
714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	51 053
721	du Pays-des-Bleuets	48 336
722	du Lac-Saint-Jean	46 899
723	des Rives-du-Saguenay	73 697
724	De La Jonquière	51 904
731	de Charlevoix	23 363
732	de la Capitale	160 204
733	des Découvreurs	77 751
734	des Premières-Seigneuries	165 359
735	de Portneuf	44 592
741	du Chemin-du-Roy	113 016
742	de l'Énergie	64 371
751	des Hauts-Cantons	47 813
752	de la Région-de-Sherbrooke	124 914
753	des Sommets	59 553
759	crie	30 412
761	de la Pointe-de-l'Île	208 036
762	de Montréal	504 354
763	Marguerite-Bourgeoys	303 750
769	Kativik	24 490
771	des Draveurs	110 861
772	des Portages-de-l'Outaouais	110 403
773	au Coeur-des-Vallées	41 001
774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	20 145
781	du Lac-Témiscamingue	16 017
782	de Rouyn-Noranda	34 760
783	Harricana	28 311
784	de l'Or-et-des-Bois	34 745
785	du Lac-Abitibi	21 967
791	de l'Estuaire	33 676
792	du Fer	30 554
793	de la Moyenne-Côte-Nord	7 909
801	de la Baie-James	15 327
811	des Îles	9 400
812	des Chic-Chocs	22 269
813	René-Lévesque	31 622
821	de la Côte-du-Sud	59 808
822	des Appalaches	36 841
823	de la Beauce-Etchemin	114 473
824	des Navigateurs	146 156
831	de Laval	267 390
841	des Affluents	218 751
842	des Samares	151 246
851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	228 256
852	de la Rivière-du-Nord	137 936
853	des Laurentides	51 469
854	Pierre-Neveu	29 130
861	de Sorel-Tracy	33 348

ALLOCATION POUR LA MESURE 15023 – À L'ÉCOLE, ON BOUGE!

(en dollars)

Code	Nom de la commission scolaire	2018-2019
862	de Saint-Hyacinthe	86 996
863	des Hautes-Rivières	121 513
864	Marie-Victorin	213 295
865	des Patriotes	212 379
866	Val-des-Cerfs	104 333
867	des Grandes-Seigneuries	151 356
868	de la Vallée-des-Tisserands	56 752
869	des Trois-Lacs	102 261
871	de la Riveraine	39 859
872	des Bois-Francs	79 486
873	des Chênes	83 698
881	Central Québec	33 461
882	Eastern Shores	12 087
883	Eastern Townships	39 907
884	Riverside	59 740
885	Sir-Wilfrid-Laurier	82 228
886	Western Québec	48 981
887	English-Montréal	113 957
888	Lester-B.-Pearson	115 773
889	New Frontiers	23 389
TOTAL		6 182 928

Source : Paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2018-2019.

PSES

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2018-2019 - VOLET 3 (GRAND PUBLIC)

ÉVÈNEMENT	VILLE	RÉGION	CIRCONSCRIPTION	SOUTIEN
Course l'Express H2O 2018	Amos	Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	1 500 \$
Défi Everest Premier Tech 2018	Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup-Témiscouata	3 500 \$
Association de soccer de Charlesbourg	Québec	Capitale-Nationale	Charlesbourg	3 500 \$
Québec Méga Trail 2018	Beauport	Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beauport	2 000 \$
Demi-marathon de l'Isle-aux-Coudres 2018	Isle-aux-Coudres	Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beauport	2 000 \$
La Virée Nordique de Charlevoix 2019	La Malbaie	Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beauport	2 000 \$
Ultra-Trail Harricana du Canada 2018	La Malbaie	Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beauport	2 500 \$
Triathlon de Charlevoix 2018	Saint-Aimé-des-Lacs	Capitale-Nationale	Charlevoix-Côte-de-Beauport	2 500 \$
Trail La Clinique du Coureur 2018	Lac-Beauport	Capitale-Nationale	Chauveau	2 000 \$
10km RBC de l'Université Laval 2018	Québec	Capitale-Nationale	Jean-Talon	1 500 \$
Pentathlon des Neiges 2019	Québec	Capitale-Nationale	Jean-Talon	5 500 \$
Descente Royale 2018	Québec	Capitale-Nationale	Montmorency	1 000 \$
Trail du coureur des bois de Duchesnay 2018	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	Portneuf	2 000 \$
Challenge Hivernal Adaptavie 2019	Québec	Capitale-Nationale	Vanier-Les Rivières	7 500 \$
Marathon SSQ Québec 2018	Québec	Capitale-Nationale	Taschereau / Lévis	4 500 \$
Bonjour Printemps de Victoriaville 2018	Victoriaville	Centre-du-Québec	Arthabaska	3 500 \$
Course des Chênes-toi Bourret 2018	Drummondville	Centre-du-Québec	Drummond-Bois-Francis	2 500 \$
Demi-marathon Oasis de Lévis 2018	Lévis	Chaudière-Appalaches	Lévis	1 000 \$
Hit the Floor Lévis 2018	Lévis	Chaudière-Appalaches	Lévis	3 000 \$
Demi-marathon RBC de Sherbrooke 2018	Sherbrooke	Estrie	Sherbrooke	2 000 \$
Défi santé Second souffle 2018	Saint-Eustache	Laurentides	Deux-Montagnes	2 000 \$
Demi-marathon de Tremblant 2018	Mont-Tremblant	Laurentides	Labelle	1 500 \$
Gran Fondo Mont-Tremblant 2018	Mont-Tremblant	Laurentides	Labelle	3 000 \$
Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge 2018	Rivière-Rouge	Laurentides	Labelle	1 000 \$
Demi-marathon du Bois de Belle-Rivière 2018	Mirabel	Laurentides	Mirabel	3 000 \$
Défis du Parc National de la Mauricie 2018	Shawinigan	Mauricie	Lavolette	4 500 \$
La Chute du Diable 2018	Saint-Mathieu-du-Parc	Mauricie	Saint-Maurice	1 500 \$

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2018-2019 - VOLET 3 (GRAND PUBLIC)

ÉVÉNEMENT	VILLE	RÉGION	CIRCONSCRIPTION	SOUTIEN
Triathlon de Salaberry-de-Valleyfield 2018	Salaberry-de-Valleyfield	Monterégie	Beuharnois	3 000 \$
15 km au pied du Mont St-Hilaire 2018	Mont-Saint-Hilaire	Monterégie	Borduas	1 500 \$
Bromont Ultra 2018	Bromont	Monterégie	Brome-Missisquoi	1 000 \$
Demi-marathon des Microbrasseries 2018	Bromont	Monterégie	Brome-Missisquoi	3 500 \$
Le weekend de bouette 2018	Bromont	Monterégie	Brome-Missisquoi	1 000 \$
Tour du Lac Brome 2018	Lac-Brome	Monterégie	Brome-Missisquoi	3 000 \$
Demi-marathon de la Bande du Canal 2018	Chambly	Monterégie	Chambly	2 500 \$
Marathon des Érables 2018	Mont-Saint-Grégoire	Monterégie	Iberville	2 500 \$
Demi-marathon des Vergers 2018	Rougemont	Monterégie	Iberville	2 000 \$
Demi-marathon des Vignobles 2018	Saint-Paul-d'Abbotsford	Monterégie	Iberville	2 500 \$
Demi-marathon de Granby 2018	Granby	Monterégie	La Haute-Yamaska	3 000 \$
30 km des Rives de Boucherville 2018	Boucherville	Monterégie	Montarville	1 000 \$
Demi-marathon de Longueuil 2018	Longueuil	Monterégie	Taillon	1 500 \$
Xtrail Race Series 2018	Sutton / Orford	Monterégie / Estrie	Brome-Missisquoi / Orford	3 500 \$

RSEQ - régions

Instances régionales du RSEQ	Montant
Abitibi-Témiscamingue	68 675,96 \$
Cantons-de-l'Est	50 763,21 \$
Côte-Nord	68 433,94 \$
Est-du-Québec	56 423,41 \$
Greater Montreal Athletic Association	65 224,07 \$
Lac-Saint-Louis	54 226,45 \$
Montréal	89 414,22 \$
Laurentides-Lanaudière	78 835,84 \$
Laval	47 307,61 \$
Mauricie	51 901,66 \$
Outaouais	50 596,72 \$
Québec-Chaudière-Appalaches	85 503,96 \$
Montréal	80 568,23 \$
Saguenay—Lac-Saint-Jean	52 124,72 \$
Total	900 000, 00 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2018-2019; prévisions pour 2019-2020.

RÉPONSE

La réponse à la question est fournie à la question n° 4 des questions particulières de l'opposition officielle.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Bilan du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique et prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020. Indiquer :

- a) la liste des projets financés dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, en précisant pour chacun : le montant de l'aide et la date d'octroi, le coût total, la nature du projet ou de l'événement, l'installation et la région concernées;
- b) la liste des projets financés dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, en précisant, pour chacun : le montant de l'aide et la date d'octroi, le coût total, la nature du projet ou de l'événement et la région concernée.

RÉPONSE

- a) Voir l'annexe 1.
- b) Voir l'annexe 2.

Annexe 1 - QQP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorsation
2018-2019	01 Bas-Saint-Laurent	Q-2017-0038	Ville de Matane	Construction du complexe aquatique de Matane	7 500 000,00 \$	16 230 120,39 \$	1	2018-09-04
		Q-2017-0149	Corporation de gestion du parc du Mont-Saint-Mathieu	Amélioration des installations et ajout de sentiers pour la pratique d'activités sportives et de plein air	525 536,00 \$	1 947 342,00 \$	1	2018-09-24
		Q-2017-0158	Municipalité de Sainte-Luce	Réfection de la patinoire et du boulodrome et mise en place d'une piste de vélocross	142 080,12 \$	284 160,23 \$	1	2019-02-27
		Q-2017-0234	Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska	Création d'un espace de jeux dans le parc Agélard-Lapointe	36 905,03 \$	157 814,67 \$	1	2018-11-21
		Q-2017-0241	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Aménagement d'un mur de pratique pour le tennis avec une surface de jeu	66 344,63 \$	132 689,27 \$	1	2018-12-10
		Q-2017-0242	Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Construction d'une patinoire couverte avec un pavillon multifonctionnel et aménagement de jeux d'eau	1 998 231,82 \$	5 851 280,97 \$	1	2018-11-16
		Q-2017-0277	Parvis Saint-Germain	Cabouroc, gym d'escalade	355 240,80 \$	710 481,60 \$	1	2018-12-13
		Q-2017-0298	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Installation d'un système d'éclairage au terrain multisport	159 091,38 \$	318 182,76 \$	1	2018-12-10
		Q-2017-0313	Municipalité de Baie-des-Sables	Réfection de la clôture du centre des loisirs de Baie-des-Sables	22 267,85 \$	44 535,70 \$	1	2019-01-28
		Q-2017-0319	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	Éclairage et réfection du terrain de balle-molle	58 000,00 \$	117 575,48 \$	1	2019-01-28
		Q-2017-0343	Municipalité de Lac-des-Aigles	Réfection de la patinoire extérieure du centre des loisirs municipaux Diane Roy	34 120,94 \$	68 240,83 \$	1	2018-09-28
		Q-2017-0420	Ville de Matane	Acquisition et installation d'un tapis convoyeur au Mont-Castor	122 179,20 \$	326 719,00 \$	1	2018-07-25
		Q-2017-0434	Cégep de Matane	Aménagement d'un système d'éclairage pour le terrain de soccer n° 3	120 000,00 \$	261 687,95 \$	1	2019-01-29
		Q-2017-0595	Cégep de Matane	Aménagement d'un système d'éclairage pour le terrain synthétique	22 500,00 \$	48 098,73 \$	1	2019-01-30
		Q-2017-0632	Centre de plein-air Familial Richelleu Cabano inc.	Travaux d'amélioration du centre de plein air	43 829,00 \$	87 657,99 \$	1	2019-01-11
	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Q-2017-0289	Corporation du parc régional du lac Kénogami	Mise aux normes des infrastructures du sentier pédestre du lac Kénogami	23 025,00 \$	46 050,00 \$	1	2019-01-11

Annexe 1 - QOP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorsation
		Q-2017-0448	Ville de Saguenay	Construction d'un nouveau centre multisport	7 500 000,00 \$	20 763 856,42 \$	1	2018-11-05
		Q-2017-0481	Municipalité d'Hébertville	Mise aux normes et réfection des remontées mécaniques	401 026,00 \$	802 350,00 \$	1	2019-01-14
		Q-2017-0501	Municipalité de Labrecque	Agrandissement du centre des loisirs	439 320,19 \$	878 640,39 \$	1	2019-02-05
		Q-2018-0730	Ville de Saguenay	Renforcement des fermes de toit du centre Georges-Vézina	649 246,73 \$	649 246,73 \$	1	2018-08-21
	03 Capitale-Nationale	Q-2017-0015	Ville de Donnacona	Rénovation du terrain de baseball majeur	45 435,96 \$	90 871,93 \$	1	2018-08-09
		Q-2017-0066	Académie Saint-Louis	Construction d'un complexe sportif	4 000 000,00 \$	12 568 111,76 \$	1	2018-09-19
		Q-2017-0110	Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans	Ajout d'une toiture sur la patinoire multifonctionnelle	411 719,50 \$	865 099,11 \$	1	2018-12-14
		Q-2017-0175	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Réfection des terrains de tennis	65 122,70 \$	134 347,64 \$	1	2018-09-13
		Q-2017-0246	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	Aménagement d'une plateforme multifonctionnelle de loisirs	70 525,35 \$	146 930,01 \$	1	2018-10-24
		Q-2017-0290	Patro Laval inc.	Construction de vestiaires sportifs extérieurs	132 037,00 \$	308 145,17 \$	1	2019-02-07
		Q-2017-0342	Ville de Beauré	Construction d'une piscine intérieure	5 843 900,00 \$	11 687 800,63 \$	1	2019-02-25
		Q-2017-0347	Ville de Beauré	Réfection d'une patinoire et remplacement d'un bâtiment de services	59 005,60 \$	118 011,20 \$	1	2018-10-09
		Q-2017-0356	Université Laval	Rénovation de l'aréna du PEPS de l'Université Laval	534 967,00 \$	1 712 555,00 \$	1	2018-09-12
		Q-2017-0373	Patro de Charlesbourg	Ajout de jeux interactifs pour le gymnase	16 500,00 \$	35 097,69 \$	1	2018-09-17
		Q-2017-0639	Ville de Québec	Aménagement du parc de la Chaudière et de son pavillon de services	776 805,61 \$	2 473 903,13 \$	1	2018-11-19
		Q-2018-0729	Corporation événements d'été de Québec	Réfection des sentiers de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	50 000,00 \$	50 000,00 \$	1	2018-06-28
	04 Mauricie	Q-2017-0033	Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	Construction d'une piscine intérieure et d'une salle polyvalente	470 000,00 \$	1 470 000,00 \$	1	2018-09-18
		Q-2017-0044	Coopérative Aux berges du lac Castor	Mise aux normes et rénovation des sentiers d'Aux berges du lac Castor et de ses infrastructures	9 844,70 \$	20 689,40 \$	1	2018-09-17

Annexe 1 - QQP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorsation
		Q-2017-0105	Université du Québec à Trois-Rivières	Réfection des infrastructures sportives	1 749 062,00 \$	3 498 124,08 \$	1	2018-09-27
		Q-2017-0106	Cégep de Trois-Rivières	Réfection du terrain à surface synthétique et amélioration à l'éclairage et aux gradins du stade Diablos	966 911,00 \$	1 977 220,63 \$	1	2018-09-28
		Q-2017-0186	Club équestre La Foulée Mauricienne	Aménagement et mise aux normes du sentier équestre Transcanadien	10 856,00 \$	24 144,75 \$	1	2019-01-09
		Q-2017-0255	Énergie CMB	Construction et rénovation de sentiers de ski de fond et de vélo de montagne	40 102,75 \$	82 000,00 \$	1	2018-10-26
		Q-2017-0358	Pavillon Saint-Arnaud inc.	Rénovation des installations sportives du Pavillon Saint-Arnaud	23 215,15 \$	46 430,31 \$	1	2018-10-17
		Q-2017-0418	Municipalité de Champlain	Rénovation de la patinoire	108 298,28 \$	257 280,18 \$	1	2018-10-24
		Q-2017-0463	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Remplacement de la surface synthétique intérieure au complexe sportif Alphonse-Desjardins	352 085,12 \$	704 170,24 \$	1	2018-10-04
		Q-2017-0465	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques du complexe sportif Alphonse-Desjardins	898 917,98 \$	1 797 835,97 \$	1	2019-01-17
		Q-2017-0505	Collège Shawinigan	Réfection de la piscine du centre sportif	1 873 140,00 \$	3 746 280,64 \$	1	2018-12-19
05 Estrie		Q-2017-0012	Commission scolaire des Sommets	Construction et aménagement d'une piste d'athlétisme avec des aires de lancer et saut	802 865,00 \$	1 913 117,31 \$	1	2018-09-05
		Q-2017-0025	Municipalité du canton de Cleveland	Rénovation du parc Lamoureux	23 876,78 \$	55 643,38 \$	1	2019-02-01
		Q-2017-0056	Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton	Aménagement d'une surface multisport quatre saisons	36 945,72 \$	103 891,44 \$	1	2018-09-26
		Q-2017-0288	Université de Sherbrooke	Rénovation des stades intérieur et extérieur	3 700 000,00 \$	7 544 854,43 \$	1	2018-10-09
		Q-2017-0308	Municipalité du canton de Potton	Construction d'une toiture et rénovation de la surface de la patinoire municipale	603 586,03 \$	1 207 172,07 \$	1	2018-10-30
		Q-2017-0322	Municipalité de Stoke	Aménagement d'une installation multisport	215 000,00 \$	616 224,14 \$	1	2018-11-28
		Q-2017-0440	Municipalité du canton de Stanstead	Mobilier sportif au parc Thayer	9 829,00 \$	24 158,75 \$	1	2018-11-26

Annexe 1 - QOP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorsation
		Q-2017-0446	Municipalité de Saint-Herménégilde	Aménagement d'une surface multifonctionnelle au parc municipal Armand-Viau	106 222,68 \$	213 495,25 \$	1	2019-02-01
		Q-2017-0539	Aventures Mont Owl's Head	Construction d'un réseau de pistes de vélo de montagne et de sentiers multifonctions et pédestres	760 742,78 \$	1 853 397,00 \$	1	2018-10-11
	06 Montréal	Q-2017-0192	Ville de Montréal	Réfection de l'aréna Raymond-Bourque	7 500 000,00 \$	17 500 933,66 \$	1	2018-10-18
		Q-2017-0328	Ville de Montréal	Construction du complexe aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro	7 500 000,00 \$	42 447 490,62 \$	1	2018-12-10
		Q-2017-0407	Tennis Canada - Stade Jarry	Reconstruction et rénovation des courts de tennis extérieurs	1 053 180,21 \$	2 217 260,42 \$	1	2018-12-13
		Q-2017-0449	Collège André-Grasset (1973) inc.	Agrandissement et modernisation du complexe sportif du Collège André-Grasset	4 825 672,07 \$	10 504 601,78 \$	1	2018-11-01
	07 Outaouais	Q-2017-0125	Municipalité du canton de Lochaber-Partie-Ouest	Relocalisation et aménagement d'une patinoire extérieure	15 983,50 \$	37 018,60 \$	1	2018-09-04
		Q-2017-0177	Municipalité de Pontiac	Réaménagement et mise aux normes du parc récréatif de Luskville	82 914,10 \$	221 444,27 \$	1	2018-09-04
		Q-2017-0307	Municipalité de L'Ange-Gardien	Aménagement du parc Mary	38 057,00 \$	161 020,38 \$	1	2018-08-06
		Q-2017-0363	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Éclairage du terrain synthétique multisport et du terrain de balle à la CEHG	320 820,73 \$	661 949,95 \$	1	2018-12-06
		Q-2017-0365	Club Lac Ste-Marie	Sentiers multifonctionnels	94 843,05 \$	189 686,10 \$	1	2018-09-10
		Q-2017-0555	Municipalité de Val-des-Bois	Création d'un parc pour enfants et remplacement des lumières du terrain de balle	89 487,00 \$	178 974,00 \$	1	2019-02-22
		Q-2017-0605	Base de plein air Air-Eau-Bois	Rénovation du site de pratique d'escalade	10 825,57 \$	21 651,14 \$	1	2018-09-04
		Q-2017-0606	Ville de Gatineau	Construction d'un pavillon au parc des Cèdres	1 528 909,33 \$	6 533 065,96 \$	1	2018-10-02
		Q-2017-0641	Ville de Gatineau	Aménagement du sentier récréatif du Lièvre Ouest	1 308 072,91 \$	2 663 495,18 \$	1	2018-09-14
	08 Abitibi-Témiscamingue	Q-2017-0010	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Ajout d'une piscine à l'école secondaire La Concorde de Senneterre	3 115 523,13 \$	6 386 620,20 \$	1	2018-10-03
		Q-2017-0091	Municipalité de Laverlochère-Angliers	Installation d'un abri pour les patineurs	28 152,87 \$	56 305,74 \$	1	2018-10-24

Annexe 1 - QOP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
		Q-2017-0214	Centre multifonctionnel de l'Est témiscamien	Une aire de jeu mieux éclairée	6 840,62 \$	20 329,02 \$	1	2018-09-28
		Q-2017-0389	Municipalité de La Motte	Rénovation des bandes de la patinoire	8 801,97 \$	17 603,94 \$	1	2018-10-24
		Q-2017-0486	Ville de Duparquet	Rénovation des installations de la patinoire extérieure	23 588,06 \$	47 176,13 \$	1	2018-09-13
	09 Côte-Nord	Q-2017-0024	Municipalité de Sacré-Coeur	Amélioration du centre récréatif de Sacré-Coeur	15 695,41 \$	31 390,82 \$	1	2018-10-12
		Q-2017-0089	Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB)	Aménagement et réfection des sentiers des Embruns	117 750,00 \$	291 706,66 \$	1	2019-01-29
		Q-2017-0151	Municipalité de Baie-Johan-Beetz	Aménagement et réfection des sentiers des cendres	54 593,00 \$	109 187,00 \$	1	2018-10-25
	10 Nord-du-Québec	Q-2017-0299	Municipalité de Chapais	Réparation du système de ventilation de la piscine municipale	174 708,63 \$	520 477,74 \$	1	2019-02-01
	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Q-2017-0254	Centre nautique de l'Istorlet	Installation de jeux d'hébertisme	10 640,00 \$	23 108,00 \$	1	2018-09-17
		Q-2017-0367	Municipalité de Port-Daniel-Gascons	Construction d'un terrain de tennis	28 698,96 \$	57 397,92 \$	1	2018-12-11
		Q-2017-0590	Cégep de la Gaspésie et des Îles	Rénovations majeures à la piscine du pavillon des sports Marcel-Bujold	1 179 428,96 \$	2 409 167,41 \$	1	2018-11-05
		Q-2017-0642	Municipalité de Hope Town	Amélioration de la patinoire extérieure	6 816,96 \$	13 633,93 \$	1	2018-09-18
	12 Chaudière-Appalaches	Q-2017-0057	Université du Québec à Rimouski	Construction d'un centre sportif au campus de Lévis	4 348 580,00 \$	8 777 066,71 \$	1	2018-11-28
		Q-2017-0122	Ville de Thetford Mines	Aménagement d'une piste de vélo de montagne (phase 2)	62 467,56 \$	124 935,13 \$	1	2019-02-04
		Q-2017-0124	Municipalité de Saint-Théophile	Construction d'une patinoire extérieure couverte	503 378,32 \$	1 006 756,64 \$	1	2018-11-06
		Q-2017-0136	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Réfection du terrain d'athlétisme de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault	789 104,29 \$	1 655 478,77 \$	1	2018-11-20
		Q-2017-0144	Ville de Saint-Pamphile	Aménagement d'équipements multigénérationnels	136 833,51 \$	277 866,52 \$	1	2018-09-25
		Q-2017-0179	Municipalité de Saint-Victor	Aménagement de sentiers	22 309,84 \$	63 517,43 \$	1	2018-11-22
		Q-2017-0187	Club de Golf St-Georges	Réfection du pavillon principal	941 664,00 \$	1 883 328,40 \$	1	2018-10-03
		Q-2017-0202	Municipalité de Lac-Etchemin	Mise à niveau des infrastructures sportives de la 1re Avenue	116 000,00 \$	240 177,47 \$	1	2018-11-27

Annexe 1 - QQP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorsation
		Q-2017-0218	Services loisirs et tourisme St-Victor	Amélioration et rafraîchissement de l'aréna	88 000,00 \$	180 792,32 \$	1	2018-11-29
		Q-2017-0250	Municipalité de Saint-Vallier	Aménagement du parc du Faubourg	244 853,80 \$	520 153,98 \$	1	2018-09-13
		Q-2017-0292	OTJ de St-Odilon, coopérative de solidarité	Construction d'une surface de dek hockey	54 787,02 \$	120 289,05 \$	1	2019-02-14
		Q-2017-0331	Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague	Remplacement des bandes de la patinoire et réflexion du plancher du chalet des loisirs	24 076,78 \$	48 153,57 \$	1	2018-10-16
		Q-2017-0339	Municipalité de Saint-Magloire	Aménagement du parc Félicien-Prévost	6 850,43 \$	14 384,35 \$	1	2018-09-26
		Q-2017-0368	Municipalité de Saint-Zacharie	Construction d'un centre municipal des loisirs	499 999,00 \$	1 035 452,81 \$	1	2018-10-09
		Q-2017-0372	Municipalité de Kinnear's Mills	Aménagement d'un terrain de soccer	4 782,44 \$	10 404,78 \$	1	2019-01-08
		Q-2017-0516	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Réfection des terrains de tennis	35 280,88 \$	70 561,78 \$	1	2018-10-23
		Q-2017-0525	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	Amélioration de la sécurité du terrain de balle et remplacement du tableau électronique	47 168,58 \$	94 337,16 \$	1	2018-11-26
		Q-2017-0535	Cégep de Lévis-Lauzon	Mise aux normes et agrandissement du centre sportif	3 141 079,22 \$	6 282 159,51 \$	1	2018-12-17
		Q-2017-0545	Municipalité de Saint-Benoît-Labre	Ajout d'un système d'éclairage pour le sentier vélo pédestre	15 339,23 \$	33 412,80 \$	1	2018-12-10
		Q-2017-0580	Club Cycliste Sainte-Marie	Mise à niveau et aménagement des sentiers de vélo de montagne	16 915,85 \$	49 671,52 \$	1	2018-09-10
		Q-2017-0589	Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	Rénovation de la piscine municipale extérieure	104 737,50 \$	225 723,14 \$	1	2018-08-09
		Q-2017-0613	Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	Aménagement d'un parc	68 171,00 \$	136 342,02 \$	1	2019-01-10
		Q-2017-0659	Mont-Orignal, coopérative de solidarité	Réaménagement sécuritaire et création d'une piste de haut niveau	35 819,00 \$	71 638,00 \$	1	2018-08-28
		Q-2017-0662	Municipalité de la paroisse de Sainte-Hénéline	Mise aux normes du terrain de balle	60 000,00 \$	170 604,70 \$	1	2018-10-25
	13 Laval	Q-2017-0429	Commission scolaire de Laval	Construction d'un terrain de soccer-football synthétique sur le campus de l'école Curé-Antoine-Labelle	1 494 277,46 \$	3 050 058,62 \$	1	2018-10-12
		Q-2017-0432	Commission scolaire de Laval	Réfection de la piscine de l'école Georges Vanier	1 052 000,00 \$	2 253 999,98 \$	1	2018-10-12

Annexe 1 - QOP-SLS-23
Projets autorisés
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
		Q-2017-0552	Commission scolaire de Laval	Rénovation et mise aux normes de la piscine de l'école Polytechnique	780 000,00 \$	1 683 722,56 \$	1	2018-10-12
14 Lanaudière		Q-2017-0061	Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Bonification des services et installations sportives du parc Casavant-Desrochers	1 333 209,06 \$	2 806 548,28 \$	1	2018-09-25
		Q-2017-0238	Corporation de développement de St-Zénon	Sentiers MULTIZEN	10 195,19 \$	30 225,50 \$	1	2018-08-28
		Q-2017-0498	Tournée des cantons de Rawdon	Plan de développement de la Tournée des cantons de Rawdon	30 420,45 \$	60 840,90 \$	1	2018-11-12
		Q-2017-0628	Municipalité d'Entrelacs	Parc multifonctionnel	131 234,37 \$	288 715,63 \$	1	2018-09-07
15 Laurentides		Q-2017-0109	Ville de Mont-Laurier	Rénovation et mise à niveau de la piscine de Mont-Laurier	1 588 202,35 \$	3 176 405,00 \$	1	2018-09-20
		Q-2017-0243	Club de canoë-kayak Viking	Aménagement d'un entrepôt à bateaux	10 302,91 \$	36 739,12 \$	1	2018-10-19
		Q-2017-0264	L'Association des Églises des frères mennonites de la province de Québec	Aménagement récréatif extérieur	18 121,55 \$	37 513,16 \$	1	2018-10-02
		Q-2017-0527	Municipalité de Chute-Saint-Philippe	Amélioration des pistes des Sentiers nature	12 336,03 \$	25 931,92 \$	1	2019-02-20
		Q-2017-0573	Municipalité du canton de Harrington	Construction d'un pavillon de services au parc Madeleine-Marquis	60 157,00 \$	125 565,07 \$	1	2018-08-29
		Q-2017-0587	Municipalité de La Macaza	Aménagement d'un sentier multifonctionnel	40 892,64 \$	89 239,37 \$	1	2019-02-15
16 Montérégie		Q-2017-0017	Ville d'Acton Vale	Construction d'un gymnase multifonctionnel	2 930 699,29 \$	5 871 897,33 \$	1	2018-09-28
		Q-2017-0147	Ville de Candiac	Patinoire réfrigérée et couverte au parc Haendel	1 787 384,47 \$	3 844 966,13 \$	1	2018-08-08
		Q-2017-0199	Ville de Carignan	Aménagement du parc du centre multifonctionnel	1 542 397,61 \$	3 366 686,66 \$	1	2019-01-10
		Q-2017-0304	Ville d'Otterburn Park	Reconstruction d'une piscine extérieure, d'un chalet de service et d'une pataugeoire	1 533 695,72 \$	3 510 782,02 \$	1	2018-08-06
		Q-2017-0548	Municipalité du village de Hemmingford	Construction de deux terrains de tennis au centre récréatif de Hemmingford	154 856,00 \$	309 713,13 \$	1	2018-11-05
17 Centre-du-Québec		Q-2017-0005	Ville de Drummondville	Construction d'un complexe sportif	7 500 000,00 \$	19 395 147,82 \$	1	2018-10-12
		Q-2017-0220	Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover	Aménagement du parc Guévremont	351 619,55 \$	868 932,25 \$	1	2019-01-09

Annexe 1 - QOP-SLS-23

Projets autorisés

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
		Q-2017-0231	Ville de Daveluyville	Réfection, agrandissement et mise aux normes du centre sportif de Daveluyville	943 079,73 \$	3 824 419,00 \$	1	2018-09-13
		Q-2017-0256	Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	Aménagement d'installations sportives et récréatives au centre Richard-Lebeau	450 240,73 \$	910 980,22 \$	1	2018-09-20
		Q-2017-0282	Municipalité du village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Aménagement d'un parc de planche à roulettes	58 356,72 \$	160 505,09 \$	1	2018-12-11

Annexe 1 - QOP-SLS-23

Projets autorisés

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
		Q-2017-0341	Ville de Nicolet	Réfection de l'aréna Pierre-Provencher et construction d'un chalet de service	2 686 045,88 \$	5 582 591,71 \$	1	2018-09-24
		Q-2017-0391	Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard	Sentier sportif	19 660,23 \$	39 320,46 \$	1	2018-09-25
		Q-2017-0492	Municipalité de la paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham	Amélioration des infrastructures de plein air dans le secteur du parc du Sanctuaire	100 000,00 \$	200 001,19 \$	1	2018-10-16
		Q-2017-0532	Commission scolaire des Bois-Francis	Agrandissement du complexe Promutuel pour la gymnastique, l'escalade et les sports de combat	3 416 356,82 \$	7 012 992,79 \$	1	2018-11-19
		Q-2017-0546	Ville de Plessisville	Construction d'une piscine extérieure et d'un pavillon de service	776 425,78 \$	1 573 864,82 \$	1	2018-08-28
Total 2018-2019					116 306 834,21 \$	293 627 945,21 \$	130	

Annexe 2 - QOP3-SLS-19

Projets autorisés

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Date d'autorisation	Aide accordée	Coût total	Nombre	
2018-2019	03 Capitale-Nationale	E-2018-0347	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal 2018	2018-05-29	344 000,00 \$	6 591 026,00 \$	1	
		E-2018-0349	Fédération québécoise des sports cyclistes	Vélirium 2018 – Coupe du monde UCI de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	2018-06-11	350 000,00 \$	2 828 424,00 \$	1	
			E-2018-0354	Fédération québécoise de tennis	Coupe Banque Nationale 2018	2018-06-22	80 000,00 \$	1 154 600,00 \$	1
			E-2018-0361	Ski de fond Québec	Finale de la Coupe du monde FIS de ski de fond 2019	2019-02-07	425 000,00 \$	4 104 829,00 \$	1
			E-2018-0369	Association de triathlon du Québec	Coupe du monde ITU de triathlon d'hiver S3 2019	2019-02-07	40 000,00 \$	417 951,00 \$	1
	06 Montréal		E-2018-0337	Fédération de patinage artistique du Québec	Championnats du monde ISU de patinage artistique 2020	2019-01-17	1 000 000,00 \$	19 587 250,00 \$	1
			E-2018-0340	Association de triathlon du Québec	Triathlon international de Montréal 2018	2018-06-11	650 000,00 \$	4 833 060,00 \$	1
			E-2018-0348	Judo Québec	Coupe Canada de judo 2018	2018-05-24	25 000,00 \$	300 000,00 \$	1
			E-2018-0357	Fédération québécoise de tennis	Rencontre de barrage du Groupe mondial II de la Fed Cup 2018 entre le Canada et l'Ukraine	2018-05-24	25 000,00 \$	207 250,00 \$	1
			E-2018-0362	Judo Québec	Grand Prix de judo de Montréal 2019	2018-12-20	400 000,00 \$	3 129 767,00 \$	1
		E-2018-0373	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Championnats du monde Junior ISU courte piste de Montréal 2019	2019-01-17	70 000,00 \$	931 000,00 \$	1	
12 Chaudière-Appalaches 13 Laval 15 Laurentides		E-2018-0345	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de Beauce 2018	2018-06-11	75 000,00 \$	843 000,00 \$	1	
		E-2018-0350	Fédération de patinage artistique du Québec	Internationaux de Patinage Canada 2018	2018-06-28	250 000,00 \$	1 429 025,00 \$	1	
		E-2018-0359	Événements sportifs Mont-Tremblant	Ironman Mont-Tremblant 2018	2018-08-16	300 000,00 \$	300 000,00 \$	1	
		E-2018-0367	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique de Mont-Tremblant 2019	2018-12-13	85 000,00 \$	478 815,00 \$	1	
16 Montérégie		E-2018-0351	Cheval Québec	International Bromont 2018	2018-06-19	100 000,00 \$	1 412 200,00 \$	1	
		E-2018-0352	Cheval Québec	Concours complet Bromont 2018	2018-06-11	50 000,00 \$	655 600,00 \$	1	
		E-2018-0356	Fédération québécoise de tennis	Challenger Banque Nationale de Granby 2018	2018-05-24	40 000,00 \$	677 500,00 \$	1	
Total 2018-2019						4 309 000,00 \$	49 881 297,00 \$	118	

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Bilan de chaque mesure mise en place dans le cadre du Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives. Ventiler par :

- a) mesures mises en place;
- b) indicateurs et cibles atteintes;
- c) sommes investies en 2018-2019 et celles prévues en 2019-2020.

RÉPONSE**MESURE 1.1**

Documenter la prévalence des commotions cérébrales ainsi que des circonstances dans lesquelles elles surviennent.

La revue de la littérature a été remise au Ministère à l'été 2017.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 1.2

Assurer un soutien technique et professionnel aux fédérations sportives dans l'analyse des éléments de prévention (environnement, encadrement, équipement et comportement).

La quarantaine de sports visés est classée en fonction du niveau de risque : ceux où il y a risque de chute ou de collision avec un coéquipier ou un objet, ceux où il y a risque de collision avec les adversaires, ceux autorisant les contacts physiques et ceux autorisant les coups à la tête. Des rencontres ont déjà eu lieu au printemps 2016 avec les dix fédérations régissant des sports de combat ou des sports où les contacts physiques sont permis. À la suite de la diffusion du protocole de gestion des commotions cérébrales en juillet 2017, des rencontres ont eu lieu en octobre et en novembre pour cerner les besoins des fédérations sportives. Les travaux se sont poursuivis tout au cours de l'année 2018.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 1.3

S'assurer que des sanctions sévères sont imposées aux personnes qui posent des gestes dangereux ou violents.

Dix des 40 fédérations visées par le plan d'action sont concernées par la mesure relative à l'imposition de sanctions à cet effet. Il s'agit des sports d'équipes où il y a possibilité de contact avec l'adversaire. Les sanctions relevées au regard des gestes dangereux ou violents apparaissent suffisamment dissuasives.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 1.4

Apporter les modifications requises aux règlements de sécurité et en assurer la concordance avec les règles de jeu en vigueur.

Avec la collaboration des fédérations sportives, cette mesure nécessitera une analyse des risques en vue de déterminer, au besoin, des mesures préventives efficaces. Les disciplines sportives les plus « à risque » seront ciblées en priorité parmi la quarantaine visée.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 1.5

Soutenir les fédérations sportives pour la désignation de ressources dans chaque équipe pour la surveillance, la détection et la gestion des commotions cérébrales.

À l'automne 2016, un questionnaire fut transmis aux fédérations sportives en vue de connaître le profil et la formation des personnes qui sont déjà responsables de la santé et du bien-être des athlètes. Ce sont ces personnes qui se voient confier la responsabilité de détecter les commotions cérébrales et de mettre en œuvre le processus de retour progressif à l'activité sportive. L'information recueillie par le questionnaire permet d'alimenter les travaux avec les fédérations sportives, notamment en vue de l'animation du protocole de gestion.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 1.6

S'assurer que les athlètes apprennent mieux les techniques qui leur permettront de se protéger adéquatement dans les sports les plus à risque.

L'accent étant mis sur la gestion et l'implantation du protocole, cette mesure s'inscrit davantage dans les travaux sur la prévention qui s'effectueront dans un second temps.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 2.1

Organiser, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, une campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales.

Des travaux ont cours pour mettre en œuvre la première phase de la campagne de sensibilisation.

Sommes investies en 2018-2019 : 367 000 \$

MESURE 2.2

Mettre en ligne, sur le site du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, une section consacrée aux commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives.

Existant depuis décembre 2015, la section a été bonifiée par l'ajout d'information et d'outils au moment de la diffusion du protocole en juillet 2017. Des modifications au site Web ont été demandées pour rendre plus concises les informations, ajouter le visuel de la première phase de la campagne de sensibilisation et s'arrimer avec le contenu de la mise à jour du protocole.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 2.3

Produire un outil de sensibilisation expliquant pourquoi, dans le domaine du sport, les commotions cérébrales sont si préoccupantes.

Le contenu produit viendra bonifier la section du site Web ministériel (mesure 2.2). Des travaux avec Sports-Québec ont cours depuis novembre 2017.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 2.4

Produire un outil de sensibilisation expliquant l'importance d'un retour progressif à l'apprentissage dans le cas des commotions cérébrales.

Les dépliants de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) transmis au milieu scolaire et aux fédérations sportives remplissent cette fonction. Cet outil de référence fait partie intégrante du protocole de gestion des commotions cérébrales. Le Ministère a participé aux travaux de mise à jour et s'arrime avec les changements de séquence de la reprise des activités pour la mise à jour du protocole

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 2.5

Produire un outil de sensibilisation insistant sur le rôle du parent dans la transmission de l'information à l'équipe sportive et à l'école en ce qui concerne les commotions cérébrales.

Une référence à ce sujet apparaît dans la section du site Web (mesure 2.2) et dans le protocole de gestion (mesure 3.3).

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 2.6

Produire un outil de sensibilisation permettant aux sportifs et aux sportives de reconnaître les symptômes d'une commotion cérébrale.

Cet outil est intégré dans la fiche de suivi qui est annexée au protocole de gestion des commotions cérébrales. De plus, des dépliants ont été distribués au milieu de l'éducation et au milieu sportif dans le cadre de la première phase de la campagne de sensibilisation (mesure 2.1).

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 3.1

Diffuser une directive initiale incitant minimalement à l'adoption des mesures suivantes : retirer immédiatement le participant, interdire le retour au jeu la même journée, ne pas le laisser seul et informer les parents.

Ces mesures ont été transmises aux fédérations sportives québécoises au lendemain de l'annonce du plan d'action gouvernemental en décembre 2015.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 3.2

Constituer un groupe de concertation qui a pour mandat de favoriser le dialogue et la collaboration entre les divers secteurs d'intervention pour que puissent être élaborés un protocole de gestion des commotions cérébrales ainsi que les divers outils nécessaires à son utilisation.

Pour l'élaboration du protocole, le Ministère a constitué un groupe restreint d'experts et de représentants du Ministère. D'autres partenaires ont été appelés à le commenter, notamment le MSSS et l'INESSS. Ce groupe d'experts participe aux travaux de la mise à jour du protocole.

Pour la diffusion du protocole, le Ministère a élargi la concertation aux principaux partenaires du milieu de l'éducation, du loisir, du sport et de la santé.

Pour le suivi, le Ministère a constitué un comité de suivi qui a eu pour objectif de faire des constats sur la diffusion et l'implantation du protocole dans les milieux, de relever les obstacles et de noter les besoins exprimés. Les travaux ont commencé en décembre 2017, les résultats ont été connus à l'automne 2018. Les travaux du comité de suivi ont contribué à la réflexion concernant les travaux de la mise à jour du protocole

Sommes investies en 2018-2019 : 7 000 \$

MESURE 3.3

Doter les organismes sportifs d'un protocole de gestion des commotions cérébrales.

Le protocole de gestion a été mis en ligne le 6 juillet 2017. Les travaux de la mise à jour sont en cours se basent sur le nouveau dépliant de l'INESSS, l'avis de notre comité d'experts et les résultats du comité de suivi.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 3.4

Prêter un concours technique et professionnel aux fédérations sportives ainsi qu'aux établissements scolaires pour l'implantation des outils de gestion dans leur réseau.

Le Ministère poursuit son soutien continu aux fédérations sportives et au milieu scolaire.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 3.5

Intégrer, dans le plan de travail de l'entente de complémentarité conclue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des dispositions relatives aux commotions cérébrales.

Des discussions ont cours entre le Ministère et le MSSS à ce sujet.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 3.6

Veiller à ce qu'une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales soit nommée dans chaque établissement scolaire.

Les lettres et l'aide-mémoire ont été distribués aux établissements d'enseignement supérieur en novembre 2017.

Ces lettres et aide-mémoire à ce sujet ont été distribués aux établissements d'enseignement public et privé au primaire, au secondaire, de la formation professionnelle et d'éducation des adultes en avril 2018.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MESURE 3.7

Élaborer et offrir un programme de formation à l'intention des ressources désignées pour prendre en charge la situation lorsque l'on croit qu'une personne a subi une commotion cérébrale.

Le Ministère réfère les demandeurs à des outils existants et qu'il juge pertinents, notamment le MOOC (Massive Open Online Course) de l'Université Laval.

Le développement d'outils complémentaires de formation s'effectuera à la suite des travaux du comité de suivi (mesure 3.2)

Le Ministère et ses partenaires envisagent notamment le recours à des capsules Web mises à la disposition des intervenants des milieux sportif et scolaire.

Sommes investies en 2018-2019 : 0 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Préciser l'étendue des sanctions sévères imposées aux personnes qui font des gestes dangereux ou violents. Préciser la liste des fédérations sportives visées par cette mesure.

RÉPONSE

Les règles de jeu établies par les organismes sportifs visent principalement deux objectifs : l'équité dans la compétition et la sécurité des participants. Chaque sport a adopté des mesures dissuasives à l'égard des gestes dangereux ou violents, particulièrement les sports où les contacts sont permis et ceux où les risques de collision sont présents. Ces sports sont les suivants :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| - boxe | - karaté |
| - kick-boxing | - crosse |
| - football | - hockey sur glace |
| - judo | - lutte olympique |
| - rugby | - taekwondo |
| - ballon sur glace | - baseball |
| - basketball | - cyclisme |
| - handball | - netball |
| - patinage de vitesse | - ringuette |
| - soccer | - sports à quatre murs |
| - ultimate frisbee | - water-polo |

Par exemple, au soccer, le carton rouge est utilisé par l'arbitre pour exclure un joueur qui :

- se rend coupable d'une faute grossière;
- adopte un comportement violent;
- crache sur un adversaire ou toute autre personne;
- tient des propos ou fait des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers.

Quant au hockey sur glace, selon la gravité et la conséquence des fautes physiques, des fautes d'entrave ou des fautes commises avec le bâton, les punitions sont divisées comme suit :

- punitions mineures;
- punitions mineures de banc;
- punitions majeures;
- punitions d'inconduite;
- expulsion de match;
- punitions d'extrême inconduite;
- punitions d'inconduite grossière;
- punitions de match;
- tirs de punition.

Dans la plupart des sports, selon la gravité ou la conséquence du geste, le joueur fautif peut être traduit devant un comité de discipline et suspendu à vie au maximum.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Préciser l'état de situation, au 31 mars 2019, concernant l'approbation des règlements de sécurité des fédérations sportives par la ministre, comme le prévoit la *Loi sur la sécurité dans les sports*. Indiquer l'échéancier prévu pour la conformité de tous les sports (sports à risque et autres sports).

RÉPONSE

Dans le cadre des consultations menées par le Ministère auprès des fédérations sportives régissant les sports de combat ou des sports autorisant des contacts physiques au printemps 2016, la discussion a porté notamment sur les mesures de sécurité pour prévenir les commotions cérébrales et la sévérité des sanctions pour les gestes dangereux ou violents.

Les fédérations sportives visées par le Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives devront procéder à des modifications à leur règlement de sécurité et auront, par la même occasion, la possibilité d'y apporter d'autres modifications reliées à la nature spécifique de leur sport. Des disciplines sportives seront ciblées en priorité parmi la quarantaine visée. Les travaux commencent en 2019. Une première rencontre avec la personne identifiée comme consultant expert est prévue en avril 2019. Un échéancier des travaux sera déterminé à ce moment.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Présenter les résultats exhaustifs de la campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales à l'intention des parents. Indiquer le budget investi en 2018-2019 et celui prévu en 2019-2020.

RÉPONSE

En date du 28 février 2019, aucune somme n'a été investie puisqu'aucune campagne de sensibilisation sur la gestion efficace des commotions cérébrales n'avait été diffusée. Par conséquent, aucun rapport visant à présenter les résultats exhaustifs n'a été complété.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures prises par le ministère pour faire respecter la directive incitant à retirer immédiatement du jeu ou de l'entraînement toute personne que l'on croit avoir subi une commotion cérébrale, à interdire le retour au jeu ou à l'entraînement la même journée même si les symptômes ont disparu, à ne pas laisser seule une personne que l'on croit avoir subi une commotion cérébrale, à informer le parent de tout incident laissant croire qu'une personne d'âge mineur pourrait avoir subi une commotion cérébrale.

RÉPONSE

Au moment de l'annonce du plan d'action en décembre 2015, le Ministère a publié la directive initiale dans son site Web.

Par la suite, le Ministère a contacté les fédérations sportives visées par le Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives pour qu'elles transmettent, à leur tour, cette information à leurs diverses instances et qu'elles prennent les moyens nécessaires pour la faire respecter. Des copies de courriels ou de lettres ont été transmises au Ministère pour confirmer la réalisation de cette action de communication.

De plus, le 18 octobre 2016, le Ministère a rappelé cette directive aux fédérations sportives lors d'une rencontre tenue à Montréal.

Finalement, les quatre mesures énumérées dans cette directive sont intégrées au protocole de gestion des commotions cérébrales publié par le Ministère le 6 juillet 2017. Ce document expose les exigences minimales que doivent respecter les fédérations sportives et le milieu de l'éducation en matière de gestion des commotions cérébrales.

À même le protocole se trouve la fiche de suivi qui représente un outil de consignation de l'incident, des symptômes et des étapes réussies de la reprise des activités intellectuelles et sportives. Cette fiche de suivi remise au parent permet de faire le suivi entre le milieu de l'éducation, sportif et de la santé pour une meilleure concertation.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Préciser les résultats 2018-2019 des travaux du groupe de concertation qui a pour mandat de favoriser le dialogue et la collaboration entre les divers secteurs d'intervention pour que puissent être élaboré un protocole de gestion des commotions cérébrales ainsi que les différents outils nécessaires à son utilisation.

Indiquer :

- a) le nombre de rencontres tenues en 2018-2019;
- b) les membres du comité présents aux rencontres (y compris les membres externes et observateurs);
- c) les résultats des rencontres tenues.

RÉPONSE

Pour l'élaboration du protocole, le Ministère a constitué un groupe restreint d'experts et d'employés du Ministère. D'autres partenaires ont été appelés à le commenter, notamment MSSS et l'INESSS.

Le protocole a été publié sur le site du Ministère le 6 juillet 2017.

Pour sa diffusion, le Ministère a mis en place un réseau de communication comprenant les principaux partenaires pour les informer de l'avancement des travaux, pour les interpeller directement et pour obtenir leurs commentaires ou les réunir au besoin. On y compte le MSSS, l'INESSS, Sports-Québec, le Regroupement des unités régionales de loisir et de sport, l'Association québécoise des loisirs publics, la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec, le Réseau du sport étudiant du Québec et d'autres secteurs et directions administratives du Ministère.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir la liste des organismes sportifs qui n'ont toujours pas de protocole de gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a lancé le Protocole de gestion des commotions cérébrales pour le milieu de l'éducation et dans le cadre d'activités récréatives et sportives le 6 juillet 2017. Il en a avisé les fédérations sportives par lettre, le 7 juillet 2017.

Le Ministère a fait un rappel en septembre 2018, les a rencontré le 18 octobre suivant et leur a donné l'indication de diffuser le protocole de gestion des commotions cérébrales du gouvernement du Québec dans leur réseau respectif.

Par conséquent, toutes les fédérations sportives ont actuellement en main un protocole de gestion des commotions cérébrales.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir le détail des critères nécessaires pour faire valider un protocole de gestion des commotions cérébrales dans les organismes sportifs.

RÉPONSE

Le Ministère a diffusé un protocole de gestion des commotions cérébrales qui regroupe les procédures, les outils de référence (dont ceux proposés par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux) et une fiche de suivi. De plus, il prend en considération les consensus et les lignes directrices internationaux et nationaux en la matière.

Les fédérations sportives pourront adopter intégralement ce protocole ou continuer à utiliser le leur dans la mesure où il répond aux exigences minimales exposées dans le protocole de gestion des commotions cérébrales produit par le Ministère.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir la liste des fédérations sportives qui ne se sont toujours pas dotées, au 31 mars 2019, d'une ressource responsable dans chaque équipe de la surveillance, de la détection et de la gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.

RÉPONSE

Toutes les fédérations sportives ont déjà identifié des personnes qui ont l'obligation de voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des sportifs, des athlètes ou des joueurs sous leur responsabilité. Les dénominations ou les titres de ces personnes sont variés. Pour le hockey mineur, il s'agit d'un « préposé à la sécurité ». Au football, c'est un « secouriste ». Pour les sports individuels, c'est normalement l'entraîneur qui assume cette tâche. Pour les sports de haut niveau, on retrouve habituellement des thérapeutes ou même, parfois, des médecins.

Pour la surveillance, les experts consultés estiment qu'il est plus efficace qu'elle soit partagée entre l'ensemble des personnes concernées (athlètes et personnel encadrant l'activité). Pour ce faire, le Ministère compte informer et outiller l'ensemble des personnes concernées, à savoir les participants, les intervenants et les parents.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir la liste des établissements scolaires n'ayant toujours pas nommé, au 31 mars 2019, une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales. Préciser, les interventions faites auprès des organismes et, le cas échéant, l'échéancier supplémentaire donné.

RÉPONSE

Au moyen d'une lettre, le Ministère a sollicité en novembre 2017 les établissements d'enseignement supérieur à désigner une personne responsable de l'application du Protocole de gestion des commotions cérébrales. La même démarche a été réalisée en avril 2018 pour les établissements d'enseignement public et privé du primaire, secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Fournir le bilan du programme de formation à l'intention des ressources désignées pour prendre en charge la situation lorsque l'on croit qu'une personne a subi une commotion cérébrale. Indiquer :

- a. les sommes investies par le ministère dans le programme en 2018-2019;
- b. le nombre de formateurs et de formatrices du ministère en 2018-2019;
- c. la compétence et les diplômes nécessaires pour octroyer la formation;
- d. le nombre de formations données à l'intention des ressources en 2018-2019;
- e. le type de ressources formées (organismes sportifs, établissements scolaires, etc.).

RÉPONSE

Le Ministère réfère les demandeurs à des outils existants et qu'il juge pertinents, notamment le MOOC (Massive Open Online Course) de l'Université Laval.

La diffusion du protocole de gestion des commotions cérébrales en juillet 2017 devait précéder le développement d'outils complémentaires de formation dont les travaux ont été réalisés au courant de l'année financière 2018-2019.

Le Ministère et ses partenaires envisagent notamment le recours à des capsules Web mises à la disposition des intervenants des milieux sportif et scolaire.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les outils mis en place au 31 mars 2019 par le ministère pour soutenir diverses mesures visant à réduire la consommation de boissons sucrées chez les jeunes.

RÉPONSE

- Dans le plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PAI-PGPS), la mesure 1.4 vise à soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire par l'acquisition et le renforcement de compétences permettant d'effectuer des choix éclairés ainsi que la diversification des occasions offertes aux jeunes d'être actifs physiquement et de manger sainement. En collaboration notamment avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère est responsable de l'action suivante :
 - ✓ Réaliser un projet pilote visant la promotion de la consommation d'eau potable non embouteillée (VisezEau®) en milieu scolaire et évaluer la pertinence d'un déploiement élargi.
- L'Association québécoise de la garde scolaire (partenaire du Ministère) met en place annuellement le Défi Tchín-Tchín pour valoriser la consommation d'eau auprès des enfants du préscolaire et du primaire. En mars 2019, 105 000 élèves ont relevé le défi.
- Le Ministère suit les travaux du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) relatifs au Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-289-04W.pdf>. Une des actions vise à appuyer la mise en œuvre des politiques alimentaires dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, en portant une attention particulière aux boissons sucrées et à l'eau.
- Le ministère a été informé des travaux du MSSS qui a publié en mars 2019 une Campagne de sensibilisation à la consommation d'eau non embouteillée : <http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/campagnes-d-information/campagne-de-sensibilisation-a-la-consommation-d-eau/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Mesures de prévention que le gouvernement entend prendre, incluant des mesures pour favoriser la pratique du sport, afin de lutter contre la malbouffe, la sédentarité, le tabagisme et les infections transmises sexuellement afin de réduire la prévalence des maladies chroniques et d'améliorer les habitudes de vie. Sommes prévues à cet effet en 2018-2019 et en 2019-2020.

RÉPONSE**Mesures en saines habitudes de vie**

- La Politique-cadre Pour un virage santé à l'école traduit l'engagement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à agir avec le réseau scolaire afin d'offrir aux jeunes un environnement favorable à l'acquisition et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Elle s'adresse aux commissions scolaires, aux écoles publiques et aux établissements d'enseignement privés.
- Le MEES soutient le réseau scolaire par l'entremise des règles budgétaires de fonctionnement pour les commissions scolaires. Notamment, la mesure budgétaire *Saines habitudes de vie* (15022) vise à promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif par diverses activités, y compris des activités parascolaires favorisant le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat propice à la réussite et à la persévérance scolaires. L'enveloppe budgétaire disponible correspond à celle de l'année scolaire précédente, indexée selon le taux d'ajustement applicable. L'enveloppe est de 10,2 M\$ pour l'année scolaire 2018-2019.
- En cohérence avec la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir et la Politique gouvernementale de prévention en santé, la mesure budgétaire *À l'école, on bouge!* (15023) vise à soutenir 450 établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soit physiquement actif tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes. L'enveloppe budgétaire disponible est de 6,2 M\$ pour l'année scolaire 2018-2019.
- Le Ministère collabore avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), par le biais de l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation, à la mise en œuvre de comités de concertation régionale qui regroupent des acteurs des deux réseaux et qui mettent notamment en œuvre des actions relatives à la promotion de la santé et des saines habitudes de vie et à la prévention, par le biais de l'approche École en santé.
- Le MEES et le MSSS ont rendu disponible le référent ÉKIP à l'automne 2018 sur le site Web du MSSS (<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/jeunesse/ekip/>). ÉKIP vient bonifier l'approche École en santé, en identifiant sept compétences personnelles et sociales que les jeunes doivent développer tout au long du parcours scolaire et des savoirs contributifs au développement des compétences afin d'être outillés pour faire des choix éclairés en matière de saines habitudes de vie.
- Le Ministère, par l'entremise du Plan d'action intersectoriel de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021 (PAI-PGPS) et en collaboration avec le MSSS, soutient la réalisation d'actions favorisant la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif (mesure 1.4). L'investissement gouvernemental pour la mesure 1.4 de 2017 à 2021 est de 9 650 000 \$.

Éducation à la sexualité :

- Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les contenus en éducation à la sexualité sont obligatoires pour tous les élèves de tous les niveaux scolaires du primaire et du secondaire, à raison de 5 à 15 heures par année. Les contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles pour les milieux

qui souhaitent les offrir.

- L'éducation à la sexualité permet d'acquérir des connaissances, de développer des attitudes et des comportements respectueux et égalitaires et elle contribue également à prévenir différents problèmes, dont les infections transmises sexuellement.

SOMMAIRE DES SOMMES INVESTIES POUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN 2018-2019

	2018-2019
Ajout de ressources	1,2 M\$
Formation (déplacements)	37 000 \$
Allocation financière de 25 k\$ (par commissions scolaires)	1,8 M\$
Libération du personnel (1 000 \$ par école)	2,4 M\$
Libération du personnel (1 000 \$ par établissement privé)	167 000 \$
Ressource responsable du RÉCIT	107 500 \$
TOTAL	5,7 M\$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2019 par le ministère pour développer les compétences alimentaires et culinaires des jeunes à l'école en vue d'accroître leur autonomie face aux mets préparés et à la restauration.

RÉPONSE

La Politique-cadre Pour un virage santé à l'école pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif vise à soutenir les milieux scolaires dans l'offre d'un environnement favorable à l'adoption et au maintien de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif ainsi que dans le développement des compétences personnelles des élèves à cet égard.

Le développement de compétences alimentaires est soutenu par les orientations de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école, notamment par l'orientation *Mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*. La mise en œuvre de la Politique-cadre est sous la responsabilité des commissions scolaires et des établissements.

Le développement de compétences culinaires relève de la planification locale des établissements en tenant compte du Programme de formation de l'école québécoise, notamment par l'entremise des domaines généraux de formation, des compétences transversales ainsi que de certaines compétences disciplinaires.

Dans le plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PAI-PGPS), la mesure 1.4 vise à soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire par l'acquisition et le renforcement de compétences permettant d'effectuer des choix éclairés ainsi que la diversification des occasions offertes aux jeunes d'être actifs physiquement et de manger sainement. En collaboration notamment avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est responsable des actions suivantes relatives à la saine alimentation :

- Offrir une formation et des outils aux intervenants du milieu de la santé et des services sociaux et à ceux du milieu scolaire qui agissent auprès des jeunes pour favoriser l'adoption de choix éclairés en matière de santé et de bien-être (à partir du référent ÉKIP pour des actions intégrées de promotion et de prévention en contexte scolaire);
- Déployer une nouvelle plate-forme Web pour aider les écoles à suivre leurs progrès vers l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre intitulée Pour un virage santé à l'école;
- Réaliser un projet pilote visant la promotion de la consommation d'eau potable non embouteillée (VisezEau®) en milieu scolaire et évaluer la pertinence d'un déploiement élargi;
- Offrir aux intervenants en milieu scolaire de la formation en matière de saine alimentation pour des repas et des collations;
- Déployer en milieu scolaire des programmes visant le développement des connaissances et des compétences des jeunes en matière de saine alimentation (de type Les ateliers cinq épices, Croquarium), en particulier dans les milieux défavorisés.

Le chantier 4 du PAI-PGPS évaluera la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles de milieux défavorisés sur le plan socioéconomique.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2018 par le ministère pour soutenir davantage les politiques alimentaires scolaires, du primaire à l'université.

RÉPONSE

- La Politique-cadre Pour un virage santé à l'école traduit l'engagement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à agir de concert avec le réseau scolaire afin d'offrir aux jeunes un environnement favorable à l'acquisition et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif. Elle s'adresse aux commissions scolaires, aux écoles publiques et aux établissements d'enseignement privés.
- Le MEES soutient le réseau scolaire par l'entremise des règles budgétaires de fonctionnement pour les commissions scolaires :
 - ✓ La mesure *Saines habitudes de vie (15022)* vise à promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif par diverses activités, y compris des activités parascolaires favorisant le sentiment d'appartenance ainsi qu'un climat propice à la réussite et à la persévérance scolaires. L'enveloppe budgétaire disponible correspond à celle de l'année scolaire précédente, indexée selon le taux d'ajustement applicable. L'enveloppe est de 10,2 M\$ pour l'année scolaire 2018-2019.
 - ✓ La mesure *Aide alimentaire (15012)* vise l'achat d'aliments et de boissons respectant les orientations de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école afin de soutenir de façon prioritaire les élèves qui en ont besoin. Les sommes utilisées doivent servir pour le déjeuner, le dîner ou les collations sur les heures de classe. L'enveloppe budgétaire disponible correspond à celle de l'année scolaire précédente, indexée selon le taux d'ajustement applicable. Elle est de 9,4 M\$ pour l'année scolaire 2018-2019.
- Dans le cadre du Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021, le ministère est responsable de la mesure 1.4 en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Une des actions vise à déployer une nouvelle plate-forme Web pour aider les écoles à suivre leurs progrès vers l'atteinte des objectifs de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Indiquer les mesures mises en place au 31 mars 2018 par le ministère pour maximiser les occasions pour les jeunes d'être actifs au quotidien et d'adopter un mode de vie physiquement actif de façon durable.

RÉPONSE**Volet loisir et sport**

- **Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises**
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) reconnaît et soutient les fédérations sportives, maîtres d'œuvre du développement de leur discipline. Ces organismes représentent :
 - 54 fédérations de régie sportive québécoises unisports et handisports soutenues par le MEES;
 - environ 75 disciplines sportives;
 - au-delà de 75 000 entraîneurs;
 - plus de 900 000 participants, dont 25 000 visent les plus hauts sommets de l'excellence sportive.
- Le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), administré par le MEES, tend à :
 - soutenir la diffusion d'information et la visibilité, encourager les comportements éthiques et la pratique sécuritaire, soutenir les activités des fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs plans de développement de la pratique sportive, rendre accessible des programmes de formations et de perfectionnement des entraîneurs, des officiels et des autres cadres sportifs, offrir des services à tous les membres et organismes affiliés, et ce, pour tous les niveaux et groupes d'âge et toutes les disciplines et épreuves et, lorsque cela s'applique, aux athlètes ayant un handicap, soutenir la sanction des réseaux de compétition, les ligues, les tournois et les événements organisés par des organismes membres et la gestion de ceux-ci, veiller à l'application de la réglementation de sa ou de ses disciplines dans les réseaux de compétition ou les manifestations sous sa juridiction, selon le cadre de régie de l'organisme canadien auquel il est affilié et de la fédération internationale, s'il y a lieu.
- Par le PSFSQ, le MEES soutient les opérations courantes des fédérations québécoises de régie sportive reconnues afin qu'elles offrent des services de qualité à leurs membres.
- Les sommes allouées au programme en 2018-2019 : 4 630 175 \$.
- **Placements Sports**
- Placements Sports est un programme d'appariement des dons obtenus par des fédérations unisports auprès d'entreprises privées et de mécènes, qui a pour but de soutenir le fonctionnement des fédérations, et non pas leurs programmes de développement de l'excellence sportive.
- Les règles de Placements Sports permettent :
 - d'aider davantage les fédérations qui en ont le plus besoin;
 - de répondre rapidement aux besoins pressants;
 - de stabiliser le financement à long terme.
- Pour 2018-2019, 4 M\$ sont consacrés à l'appariement des sommes recueillies par les fédérations auprès du secteur privé (comprend les frais de gestion alloués à l'organisme mandataire).

- Placements Sports renforce ainsi l'aptitude des fédérations à bien desservir la population.
- Ces organisations pourront générer des revenus supplémentaires, notamment par une augmentation du nombre de membres et une plus grande capacité à obtenir des commandites.

- ***Programme de soutien au développement de l'excellence sportive***

- L'objectif du Programme de soutien au développement de l'excellence sportive (PSDE) est de soutenir financièrement les fédérations sportives québécoises dans leurs démarches visant l'atteinte des plus hauts sommets de la performance dans les disciplines qu'elles régissent, afin d'améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale. En 2018-2019, plus de 21 000 jeunes identifiés élite, relève et espoir ont été rejoints par ce programme.
- Sommes allouées au PSDE en 2018-2019 : 7 020 000 \$.

- ***Programme Sport-études***

- Les programmes Sport-études (PSÉ) visent à soutenir des élèves-athlètes identifiés par leur fédération sportive dans la réussite de leurs études au secondaire et la poursuite de leurs objectifs sportifs par un encadrement adéquat tant au niveau de l'enseignement académique qu'au niveau du développement des qualités physiques et techniques. Ce dernier volet étant pris en charge par les fédérations sportives concernées.
- Dans le cadre des PSÉ, une aide financière est accordée aux établissements scolaires pour l'organisation des services périphériques tels que l'amélioration des salles d'entraînement, et des interventions en psychologie sportive et en nutrition.
- En 2018-2019, le MEES reconnaissait 52 établissements scolaires offrant environ 680 PSÉ à 7894 élèves-athlètes membres de 35 fédérations sportives.
- En 2018-2019, la somme de 428 000 \$ a été répartie au prorata du nombre d'élèves-athlètes inscrits dans chacun des établissements scolaires offrant les PSÉ.
- De plus, près de 1,1 M\$ ont été investis pour l'année scolaire 2017-2018 en aide à la pension et au déplacement pour les élèves-athlètes en Sport-études (mesure 30110).

- ***Prévision du crédit d'impôt pour les cinq prochaines années***

- Pour l'année d'imposition 2018, le crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques, artistiques et culturelles des jeunes de 5 à 16 ans pour les familles gagnant 136 195 \$ ou moins est une mesure fiscale adoptée dans le cadre du Discours sur le budget 2013-2014.
- Ce crédit d'impôt s'ajoutait autrefois à celui offert par le gouvernement fédéral depuis 2007 et est sensiblement plus généreux que ce dernier, notamment parce qu'il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable, permettant aux familles à faible revenu d'en bénéficier, ce qui n'est pas le cas pour l'aide fédérale. Toutefois, la mesure du gouvernement fédéral a été abolie pour l'année d'imposition 2017.
- Le crédit d'impôt remboursable en faveur des activités physiques ou des activités artistiques, culturelles ou récréatives prend toute sa valeur dans la mesure où il s'inscrit en complémentarité à la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir
- Les principales caractéristiques de la mesure fiscale pour 2018 sont les suivantes :
 - Ce crédit d'impôt est égal à 20 % du montant des frais d'inscription ou d'adhésion donnant droit à ce crédit. Le montant maximal de ces frais est de 500 \$ par enfant pour un crédit d'impôt maximal de 100 \$ par enfant.
 - Les frais considérés sont :
 - soit pour l'inscription de l'enfant à un programme qui comprend des activités physiques ou des activités artistiques, culturelles ou récréatives convenant aux enfants, et dont la durée est d'au moins huit semaines consécutives ou d'au moins cinq jours consécutifs (camp de vacances) [ce programme ne doit pas

- faire partie d'un programme d'études d'une école],
 - soit pour l'adhésion de l'enfant à un club, à une association ou à une organisation semblable qui offre des activités physiques ou des activités artistiques, culturelles ou récréatives convenant aux enfants, à condition que l'adhésion soit d'une durée d'au moins huit semaines consécutives ; S'il s'agit d'un programme d'une durée d'au moins cinq jours consécutifs, plus de 50 % des activités quotidiennes doivent comprendre une part importante d'activités physiques ou d'activités artistiques, culturelles ou récréatives.
 - S'il s'agit d'un programme hebdomadaire d'une durée d'au moins huit semaines consécutives, la presque totalité des activités du programme doit comprendre une part importante d'activités physiques ou d'activités artistiques, culturelles ou récréatives.
 - Un programme d'activités parascolaires offert dans une école n'est pas considéré comme faisant partie d'un programme d'études d'une école.
 - Les activités doivent être supervisées.
- **Réseau du sport étudiant du Québec**
- Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) assure la promotion et le développement du sport et de l'activité physique en milieu étudiant. Il favorise ainsi la réussite scolaire et la santé des jeunes.
- Cet organisme est soutenu par le MEES pour coordonner l'organisation des activités d'envergure qui s'inscrivent dans les plans de développement des fédérations sportives ou dans le cadre de préoccupations du Ministère :
 - représentation, développement et consolidation du réseau du sport en milieu scolaire;
 - ratification des ententes de coopération avec les fédérations sportives ciblées par le Ministère.
- Le RSEQ, c'est plus de 214 000 jeunes au Québec qui participent aux activités du RSEQ présentes dans 12 universités, 65 cégeps, 1853 écoles primaires et 547 écoles secondaires. Il y a 14 disciplines sportives pratiquées au RSEQ par plus de 9 500 équipes sportives. Le RSEQ est représenté au plan local par 14 instances régionales.
- Les sommes allouées par le MEES au RSEQ pour 2018-2019 sont de 1 650 000 \$, soit :
 - 360 000 \$ pour assumer les responsabilités liées à la réalisation de la mission du RSEQ;
 - 200 000 \$ pour assurer la coordination et le développement des outils du projet PRIMO;
 - 190 000 \$ pour la coordonner et gérer des programmes d'initiation à la pratique d'activités physiques et sportives dans les écoles primaires et secondaires du Québec;
 - 900 000 \$ pour le Programme de financement des instances régionales en sport étudiant.
- **Politique de l'activité physique, du sport et du loisir**

La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, *Au Québec, on bouge!* a été dévoilée le 3 avril 2017, au Stade Telus de l'Université Laval.

La cible de la Politique est la suivante : d'ici 2027, le Gouvernement du Québec souhaite augmenter d'au moins 10 % la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activités physiques pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20 % pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Les orientations prioritaires de la Politique se traduisent par quatre enjeux stratégiques : l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion ainsi que le leadership et la concertation.

Pour y arriver, un montant de 80 M\$ sur trois ans sera déployé pour la mise en place de différentes mesures. De plus, 592 M\$ seront investis pour soutenir des projets d'installations sportives et récréatives à travers le Québec.

Les principales actions ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre dans le cadre de cette politique :

- Mise en place d'un nouveau projet dans les services de garde éducatifs à l'enfance : Tournée du « mini-cube énergie »;
 - Mise en place de la mesure *À l'école, on bouge!* visant à faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour;
 - Bonification du financement dans le programme Placements Sports;
 - Réinvestissement pour les installations sportives et récréatives du Québec.
- *Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour*

En cohérence avec la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir Au Québec, on bouge!, la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école, la Politique gouvernementale de prévention en santé et la Politique de la réussite éducative, la mesure 15023 *À l'école, on bouge!* est inscrite aux règles budgétaires des commissions scolaires pour l'année scolaire 2018-2019.

Cette mesure vise à soutenir les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soit physiquement actif tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes.

Au total, pour l'année scolaire 2018-2019, 567 écoles ont adhéré à la mesure et reçu un soutien, dont 152 nouvelles.

Toutes les écoles qui bénéficient de cette mesure se sont inscrites volontairement et gratuitement au Programme Force 4 du Grand Défi Pierre Lavoie, soutenu financièrement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

- ***Récréations***

Le 12 février 2019, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, et la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, ont annoncé l'intention du gouvernement de modifier le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (chapitre I-13.3, R. 8) afin qu'il prévoie explicitement que les deux périodes de détente dont l'élève de l'enseignement primaire bénéficie le matin et l'après-midi sont d'un minimum de 20 minutes chacune.

Ce geste du gouvernement favorisera le jeu libre et actif à l'extérieur et l'atteinte de l'objectif recommandé de faire un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour.

Les modifications réglementaires envisagées visent à soutenir le développement global, la santé et la réussite éducative des élèves, ne nécessiteraient pas de budgets supplémentaires et entreraient en vigueur pour la prochaine rentrée scolaire.